



VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°88-2022-017**

PUBLIÉ LE 24 FÉVRIER 2022

Sommaire

Centre Hospitalier de RAVENEL /

88-2022-02-08-00002 - DECISION N° 07-2022 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE (19 pages)

Page 4

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations des Vosges /

88-2022-02-01-00005 - Arrêté DDETSPP 2022 PEIS n° 12 du 1er février 2022 autorisant la création d'un Foyer de Jeunes Travailleurs situé ZI du Bois Joli 88510 ELOYES (2 pages)

Page 24

Direction départementale des territoires des Vosges / SATSR

88-2022-02-18-00002 - ARRÊTÉ N° 2022 – DIR Est – SPR – 88 – 002 PORTANT RÉGLEMENTATION PERMANENTE DE LA CIRCULATION SUR LA ROUTE NATIONALE N°57 (RN 57) (12 pages)

Page 27

Direction départementale des territoires des Vosges / SEAF

88-2022-02-22-00001 - Arrêté n° 23/2022/DDT du 22 février 2022 prononçant l'application du régime forestier pour les communes du VAL D'AJOL et de GIRMONT VAL-D'AJOL en Indivision sur le territoire communal du VAL D'AJOL (2 pages)

Page 40

Direction départementale des territoires des Vosges / SER

88-2022-02-21-00001 - Arrêté n° 21/2022/DDT du 21 février 2022 portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial pour une passerelle sur le Rabodeau – Commune de La Petite Raon (3 pages)

Page 43

Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse 54-55-88 /

88-2022-02-18-00001 - ARRÊTE portant renouvellement d'habilitation justice du Service d'Investigation Educative (SIE) situé à Epinal, géré par la Fédération Médico-Sociale des Vosges (FMS) (4 pages)

Page 47

Prefecture des Vosges / Cabinet

88-2022-02-15-00003 - arrêté du 15 février 2022 portant modification de la composition de la commission départementale de la sécurité routière (4 pages)

Page 52

88-2022-02-16-00001 - arrêté du 16 février 2022 portant modification de la composition de la formation spécialisée "épreuves sportives" au sein de la commission départementale de la sécurité routière (3 pages)

Page 57

88-2022-02-11-00027 - Arrêté n°012-2022/PM autorisant l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale de CONTREXEVILLE (2 pages)

Page 61

88-2021-12-03-00018 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur agricole - promotion du 1er janvier 2022 (3 pages)

Page 64

88-2021-12-03-00017 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur du travail - promotion du 1er janvier 2022 (43 pages)

Page 68

88-2021-12-03-00016 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale - promotion du 1er janvier 2022 (32 pages)

Page 112

Prefecture des Vosges / DCL

88-2022-02-21-00002 - Arrêté portant composition de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de FERDRUPT (2 pages)

Page 145

Centre Hospitalier de RAVENEL

88-2022-02-08-00002

DECISION N° 07-2022 PORTANT DELEGATION DE
SIGNATURE

**CENTRE
PSYCHOTHERAPIQUE DE
NANCY**

-
**CENTRE HOSPITALIER
RAVENEL**

Laxou, le 08 février 2022

LA DIRECTRICE
OD/EV

DECISION N° 07-2022 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

VU l'article L6143-7 du Code de la Santé Publique ;

VU le décret n°92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé pris pour l'application de la loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière et modifiant le code de la santé publique ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

VU les articles L6143-7 et D6143-33 à D 6143-35 du Code de la Santé Publique, relatif à la délégation de signature des Directeurs des établissements publics de santé ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M21 ;

VU la convention de direction commune du 1^{er} janvier 2016 entre le Centre Psychothérapeutique de Nancy à Laxou et le Centre Hospitalier Ravenel à Mirecourt ;

VU l'arrêté du CNG en date du 15 Avril 2020 nommant à compter du 1^{er} Mai 2020, **Madame Olivia DESCHAMPS, directrice d'hôpital, dans les fonctions de Directrice du Centre Psychothérapeutique de Nancy à Laxou et du Centre Hospitalier Ravenel à Mirecourt ;**

VU l'organigramme de la direction commune du Centre Psychothérapeutique de Nancy et du Centre Hospitalier Ravenel en date du 01/01/2022

D E C I D E

ARTICLE 1 – Compétences de la Directrice

Dans le cadre des compétences définies à l'article L.6143-7 du Code de la santé publique, la Directrice peut déléguer sa signature.

En dehors des délégations prévues dans les articles ci-après, la Directrice demeure seule compétente pour la signature de l'ensemble des actes et documents relatifs aux affaires des établissements qu'elle représente, et notamment:

- des conventions de coopérations, y compris internationales, avec des personnes de droit public et privé,
- des conventions et accords avec des organismes extérieurs générant ou susceptibles de générer des charges financières imprévues pour l'établissement,
- du contrat pluriannuel mentionnés à l'article L.6114-1 du Code de la santé publique et ses avenants,
- des conventions de transaction conclues en application de l'article 2044 du Code civil,
- des décisions d'ester en justice, et des mémoires en justice à l'exception de ceux relatifs à la gestion du personnel,
- des décisions relatives à l'état des prévisions des recettes et des dépenses (EPRD), aux décisions modificatives à l'EPRD et au plan global de financement annuel,
- des décisions relatives à l'emprunt et à leur renégociations, le cas échéant,
- des décisions d'acquisition, d'aliénation, d'échanges d'immeubles et leur affectation, ainsi que les baux de plus de 18 ans, et baux emphytéotiques,
- des décisions de nomination de chefs de pôles et de responsables de structure interne,
- des contrats de pôles conclus en application de la délégation de gestion et résultant des dispositions de l'article L.6143-7 du Code de la santé publique,
- des actes arrêtant le règlement intérieur de l'établissement,
- des actes relatifs à la gestion de l'équipe de direction,
- des décisions de recours à des collaborateurs occasionnels,
- des courriers adressés à des élus et à la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- de tous les actes, documents et correspondances qui, en raison de l'importance de leur objet, engagent la politique de la direction commune des établissements.

ARTICLE 2 – Direction des sites

- 1- Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Barbara FLIELLER, Directrice de site**, pour le Centre Psychothérapique de Nancy (CPN) et à **Madame Brigitte BOULAND, Directrice de site**, pour le Centre Hospitalier Ravenel, à effet de signer les courriers, les notes d'information et de service, les correspondances, les bordereaux relevant de la direction des sites des établissements, à l'exclusion des correspondances aux services ministériels à des élus et à la directrice générale de l'ARS ou impliquant des dispositifs réglementaires internes.
- 2- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Barbara FLIELLER**, délégation est donnée à **Madame Edith VAXELAIRE, Adjointe des Cadres et Responsable des Affaires Générales**, à effet de signer toutes correspondances de gestion courante et bordereaux relevant des affaires générales du CPN.

ARTICLE 3 – Permanence de Direction selon les sites

En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Olivia DESCHAMPS, Directrice du CPN et du CH Ravenel**, délégation de signature est accordée à **Madame Barbara FLIELLER, Directrice de site**, pour le CPN et à **Madame Brigitte BOULAND, Directrice de site**, pour le CH Ravenel pour signer toute décision ou correspondance relative à l'exercice des missions des établissements y compris pour les matières visées à l'article 1 ci-dessus.

ARTICLE 4 – Délégation particulière aux Ressources Humaines, Affaires Médicales et à la Formation

Article 4.1 – Gestion du personnel médical du CPN et du CH Ravenel

- 1- Délégation permanente est donnée à **Madame Myriam COUROT, Directrice Adjointe chargée des Affaires médicales et de la formation médicale**, à effet de signer :
 - Tous les documents, certificats, attestations, conventions, contrats, décisions administratives, notes d'information, correspondances et bordereaux relevant des Affaires Médicales à l'exclusion des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service ;
 - Les décisions, y compris les suspensions, conventions et contrats relatifs à la gestion du personnel médical à l'exclusion de celles ayant trait aux sanctions disciplinaires.

- 2- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Myriam COUROT**, délégation est donnée, au CPN, à **Madame Audrey FERRY, Attachée d'Administration Hospitalière**, et, au CH Ravenel, à **Madame Myriam MINOT, Responsable des Affaires Médicales**, pour ce qui concerne :
 - Le traitement des dossiers relevant des Affaires Médicales (contrats de travail, avenants aux contrats, courriers relatifs au recrutement, bordereaux et correspondances courantes, attestations et courriers relatifs aux situations des Médecins et Internes, frais de déplacement, tableaux de gardes, astreintes et de service, documents relatifs à la paie des Médecins et Internes, signature des congés, documents relatifs à la formation médicale continue ou liés au Développement Professionnel Continu ;
 - Les ordres de mission ;
 - Les autorisations d'absence.

- 3- Au CPN, délégation permanente est donnée à **Madame Audrey FERRY, Attaché d'Administration Hospitalière**, pour :
 - Le traitement des dossiers relevant des Affaires Médicales (les documents relatifs à la formation médicale continue ou lié au Développement Professionnel Continu, courriers divers...)
 - Fiches navettes
 - Ordres de mission

- 4- Au CH Ravenel, délégation permanente est donnée à **Madame Myriam MINOT, Responsable des Affaires Médicales**, pour :
 - Le traitement des dossiers relevant des Affaires Médicales (les documents relatifs à la formation médicale continue ou lié au Développement Professionnel Continu, courriers divers...)
 - Fiches navettes
 - Ordres de mission

Article 4.2 – Gestion du personnel non médical au CPN

- 1- Délégation permanente est donnée à **Monsieur Sébastien PECKER, Directeur adjoint chargé des Ressources Humaines non médicales, de la Formation Continue non médicale et de la Politique Sociale**, à l'effet de signer :
 - Tous les documents, certificats, attestations, conventions, contrats, décisions administratives, notes d'information, correspondances et bordereaux relevant de l'activité de la Direction des Ressources Humaines à l'exclusion des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de

l'ARS ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service ;

- Les décisions y compris les suspensions, conventions et contrats relatifs à la gestion du personnel à l'exclusion de celles ayant trait aux sanctions disciplinaires ;

- 2- En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Sébastien PECKER**, délégation permanente est donnée :
A **Monsieur Johan BERKANE, Attaché d'Administration Hospitalière, Responsable des Ressources Humaines non médicales**, à l'effet de signer :
 - Tous les documents, certificats, attestations, conventions, contrats, décisions administratives, notes d'information, correspondances et bordereaux relevant de l'activité de la Direction des Ressources Humaines à l'exclusion des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service ;
 - Les décisions y compris les suspensions, conventions et contrats relatifs à la gestion du personnel à l'exclusion de celles ayant trait aux sanctions disciplinaires.
- 3- En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Sébastien PECKER** et de **Monsieur Johan BERKANE**,
Madame Claire GAMBS-CECCHI, Adjointe des Cadres Hospitaliers, recevra délégation à l'effet de signer les bordereaux et correspondances courantes et internes relevant de la gestion des carrières et de l'absentéisme ;
Madame Josepha JAMBOIS, Adjointe des Cadres Hospitaliers, recevra délégation à l'effet de signer les bordereaux et correspondances courantes et internes relevant de la gestion du service de paie.
- 4- Délégation permanente est donnée à **Monsieur Johan BERKANE, Attaché d'Administration Hospitalière, Responsable des Ressources Humaines non médicales**, pour :
 - le traitement administratif des dossiers relevant des Ressources Humaines (suivi congé longue maladie, congé longue durée),
 - les ordres de mission.
- 5- Délégation permanente est donnée à **Madame Céline DUELLI, Adjoint Administratif**, pour :
 - les documents relatifs aux C.G.O.S. - Mutuelles.
- 6- En l'absence de **Madame Céline DUELLI**, délégation est donnée à **Madame Marie-Stéphanie CECCHINI, Adjoint Administratif**, pour :
 - les documents relatifs aux C.G.O.S. - Mutuelles.

Article 4.3 – Gestion du personnel non médical au CH Ravenel

- 1- Délégation permanente est donnée à **Madame Myriam COUROT, Directrice des Ressources Humaines et des Affaires Médicales**, à l'effet de signer :
 - Tous les documents, certificats, attestations, conventions, contrats, décisions administratives, notes d'information, correspondances et bordereaux relevant de l'activité de la Direction des Ressources Humaines à l'exclusion des correspondances

aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service ;

- Les décisions y compris les suspensions, conventions et contrats relatifs à la gestion du personnel à l'exclusion de celles ayant trait aux sanctions disciplinaires ;

- Tous les documents, conventions, notes d'information, certificats, attestations, correspondances et bordereaux concernant la formation continue à l'exception des correspondances aux services ministériels, des notes de service et des appels d'offres et achats de formation conclus dans le domaine de la formation.

2- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Myriam COUROT**, délégation permanente est donnée à **Madame Sandra LEBLOND, Attachée d'Administration Hospitalière**, à l'effet de signer :

- Tous les documents, certificats, attestations, conventions, contrats, décisions administratives, notes d'information, correspondances et bordereaux relevant de l'activité de la Direction des Ressources Humaines à l'exclusion des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service ;

- Les décisions y compris les suspensions, conventions et contrats relatifs à la gestion du personnel à l'exclusion de celles ayant trait aux sanctions disciplinaires ;

- Tous les documents, conventions, notes d'information, certificats, attestations, correspondances et bordereaux concernant la formation continue à l'exception des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS des notes de service et des appels d'offres et achats de formation conclus dans le domaine de la formation.

3- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Myriam COUROT** et de **Madame Sandra LEBLOND, Madame Nathalie BALLAND, Attachée Principale d'Administration Hospitalière**, recevra délégation à l'effet de signer :

- Tous les documents, certificats, attestations, conventions, contrats, décisions administratives, notes d'information, correspondances et bordereaux relevant de l'activité de la Direction des Ressources Humaines à l'exclusion des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service ;

- Les décisions y compris les suspensions, conventions et contrats relatifs à la gestion du personnel à l'exclusion de celles ayant trait aux sanctions disciplinaires ;

- Tous les documents, conventions, notes d'information, certificats, attestations, correspondances et bordereaux concernant la formation continue à l'exception des correspondances aux services ministériels, des notes de service et des appels d'offres et achats de formation conclus dans le domaine de la formation.

4- Délégation permanente est donnée à **Madame Sandra LEBLOND, Attachée d'Administration Hospitalière**, pour :

- le traitement administratif des dossiers relevant des Ressources Humaines (suivi congé longue maladie, congé longue durée),
- les ordres de mission.

5- Délégation permanente est donnée à **Madame Alexandra FERREIRA, Adjoint des Cadres**, pour :

- les documents relatifs aux C.G.O.S. - Mutuelles.

6- En l'absence de **Madame Alexandra FERREIRA**, délégation est donnée à **Madame Virginie JULIEN, Adjoint Administratif**, pour :

- les documents relatifs aux C.G.O.S. - Mutuelles.

Article 4.4 – Formation continue au CPN et au CH Ravenel

- 1- Délégation permanente est donnée à **Monsieur Sébastien PECKER, Directeur adjoint chargé des Ressources Humaines non médicales, de la Formation Continue non médicale et de la Politique Sociale**, à l'effet de signer :

- Tous les documents, conventions, notes d'information, certificats, attestations, correspondances, ordres de missions, pièces d'ordonnancement des dépenses relatives à la formation continue du personnel non médical et bordereaux concernant la formation continue à l'exception des correspondances aux services ministériels, des notes de service et des appels d'offres et achats de formation conclus dans le domaine de la formation.

- 2- En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Sébastien PECKER**, délégation permanente est donnée :

A **Madame Nathalie BALLAND, Attachée Principale d'Administration Hospitalière, Responsable de la Formation Continue**, à l'effet de signer :

- Tous les documents, conventions, notes d'information, certificats, attestations, correspondances ordres de missions, pièces d'ordonnancement des dépenses relatives à la formation continue du personnel non médical et bordereaux concernant la formation continue à l'exception des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS des notes de service et des appels d'offres et achats de formation conclus dans le domaine de la formation.

- 3- En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Sébastien PECKER** et de **Madame Nathalie BALLAND**, délégation permanente est donnée pour le CPN à **Madame Léa GRANDJEAN, Adjointe des Cadres Hospitaliers, Chargée de Formation**, et pour le CH Ravenel, à **Madame Elise MANGIN, Adjointe des Cadres Hospitaliers, Chargée de Formation** à l'effet de signer :

- Tous les documents, conventions, notes d'information, certificats, attestations, correspondances ordres de missions, pièces d'ordonnancement des dépenses relatives à la formation continue du personnel non médical et bordereaux concernant la formation continue à l'exception des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS des notes de service et des appels d'offres et achats de formation conclus dans le domaine de la formation.

ARTICLE 5 - Délégation pour les questions relatives à la gestion des Instituts

- 1- Délégation permanente est donnée à **Madame Elisabeth WISNIEWSKI, Directrice des Soins Coordonnatrice des instituts de formation**, à l'effet de signer, concernant la gestion de l'IFSI et l'IFCS en lien avec l'établissement de santé, pour signer tous les documents, toutes les conventions (y compris avec l'Université, dans le cadre de la mobilité Erasmus, les autres établissements dans le cas de prestations de formation...), notes d'information, certificats, attestations, correspondances et bordereaux à l'exclusion des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS des correspondances impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service de l'établissement.

- 2- Délégation permanente est donnée à **Monsieur Thierry RICHARD, cadre supérieur de santé à l'IFSI**, à effet de signer :
 - pour la gestion des ressources humaines, toutes pièces liées à l'absentéisme des personnels de l'IFSI.
 - pour la maintenance de l'IFSI et son fonctionnement général : les commandes de petits matériels, outillages et réparations courantes, les commandes de fournitures de bureau,
- 3- Délégation permanente est donnée à **Monsieur Didier GERARD et Madame Marie-Hélène DURAND, cadres supérieurs de santé à l'IFCS** à effet de signer :
 - pour la gestion des ressources humaines, toutes pièces liées à l'absentéisme des personnels de l'IFCS.
 - pour la maintenance de l'IFCS et son fonctionnement général : les commandes de petits matériels, outillages et réparations courantes, les commandes de fournitures de bureau.
- 4- En cas d'absence de **Madame Elisabeth WISNIEWSKI**, délégation est donnée à **Monsieur Thierry RICHARD**, à effet de signer :
 - tous les documents nécessaires à la gestion des affaires courantes de l'IFSI à l'exception de ceux adressés aux institutions extérieures à l'établissement : Ministère, ARS, Conseil Régional, Universités.
- 5- En cas d'absence de **Madame Elisabeth WISNIEWSKI**, délégation est donnée à **Monsieur Didier GERARD et Madame Marie-Hélène DURAND**, à effet de signer :
 - tous les documents nécessaires à la gestion des affaires courantes de l'IFCS à l'exception de ceux adressés aux institutions extérieures à l'établissement : Ministère, ARS, Conseil Régional, Universités.

ARTICLE 6 – Délégation particulière aux achats, logistiques et approvisionnements

Article 6.1 – Gestion des Finances, du système d'information hospitalier, des ressources matérielles, de la logistique, des travaux et du patrimoine au CPN

- 1- **Madame Corinne MEUNIER, Directeur adjoint chargé des Affaires Financières et du Système d'Information Hospitalier, des Ressources Matérielles, de la Logistique, des Travaux et du Patrimoine**, est désignée comme bénéficiaire :
 - d'une délégation de signature d'ordonnateur pour la liquidation et le mandatement des dépenses sans limitation de montant et pour l'ensemble des budgets approuvés, pour la liquidation, la mise en recouvrement de toutes les recettes et l'autorisation de poursuites.
 - d'une délégation générale de signature pour tous les documents, certificats, attestations, conventions, notes d'information, contrats, correspondances et bordereaux propres à l'activité des services relevant de la Direction des Affaires Financières et du Système d'Information Hospitalier à l'exclusion des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS ou impliquant des dispositifs réglementaires internes, des contrats et engagements relevant de la fonction achats dévolue à l'établissement-support du groupement hospitalier de territoire, et des notes de service.
 - d'une délégation de signature pour tous les actes relevant de l'exécution des marchés publics propres à l'activité de la Direction des Ressources Matérielles,

dans la limite des compétences du Centre Psychothérapique de Nancy en tant qu'établissement-partie au groupement hospitalier de territoire.

- 2- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Corinne MEUNIER**, délégation est donnée à **Madame Julie LIGNIER, attachée d'administration hospitalière, Responsable des Affaires Financières au CPN** pour ce qui concerne :
 - Délégation de signature d'ordonnateur pour :
 - la liquidation et le mandatement des dépenses sans limitation de montant et pour l'ensemble des budgets approuvés.
 - la liquidation, la mise en recouvrement de toutes les recettes et l'autorisation de poursuites,
 - Tous certificats, attestations, correspondances courantes et bordereaux propres à l'activité des services relevant de la Direction des Affaires Financières et du Système d'Information Hospitalier.
- 3- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Corinne MEUNIER** et de **Madame Julie LIGNIER** conjointement, délégation est donnée à **Madame Christelle BETTON**, Adjoint des Cadres Hospitaliers, **Monsieur Marc WAWRZYNIAK**, Adjoint des Cadres Hospitaliers pour tout ce qui concerne la liquidation et le mandatement des dépenses sans limitation de montant et pour l'ensemble des budgets approuvés, la liquidation, la mise en recouvrement de toutes les recettes et l'autorisation de poursuites, et tous certificats, attestations, correspondances courantes et bordereaux propres à l'activité des services relevant de la Direction des Affaires Financières et du Système d'Information Hospitalier et à **Madame Delphine PETT**, Adjoint Administratif, pour tout ce qui concerne les demandes d'utilisation de la ligne de trésorerie.
- 4- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Corinne MEUNIER**, délégation est donnée à **Madame Christine ESTIVALET, attachée d'administration hospitalière, Responsable du Bureau des Entrées et du Standard au CPN** pour la mise en recouvrement des recettes liées aux séjours ou consultations des patients
- 5- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Corinne MEUNIER**, délégation est donnée à **Monsieur Grégory LEMAITRE, Attaché d'Administration Hospitalière à la Direction des Ressources Matérielles**, à effet de signer tous les actes relevant de l'exécution des marchés publics propres à l'activité de la Direction des Ressources Matérielles, dans la limite des compétences du Centre Psychothérapique de Nancy en tant qu'établissement-partie au groupement hospitalier de territoire.
- 6- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Corinne MEUNIER** et de **Monsieur Grégory LEMAITRE** conjointement, délégation est donnée à **Madame Sylvie MICHAUT** et à **Madame Grethy STEFAN, toutes deux adjoints** des Cadres à la Direction des Ressources Matérielles.
- 7- Délégation permanente est donnée à **Monsieur Jean Paul SAUVAGEOT**, Ingénieur en Chef, à l'effet de signer :
 - ⌚ les ordres de service, certificats, attestations, notes et correspondances courantes relatifs aux travaux et à l'activité des services techniques.

- 8- En l'absence de **Madame Corinne MEUNIER**, délégation est donnée à **Madame Christel BISAGA, ingénieure cheffe de projet, responsable du service informatique**, à effet de signer tous les documents, certificats, attestations, conventions, notes d'information, correspondances et bordereaux propres à l'activité du Système d'information Hospitalier, à l'exclusion des contrats et engagements relevant de la fonction achats dévolue à l'établissement-support du groupement hospitalier de territoire.
- 9- En cas d'absence de **Madame BISAGA**, délégation est donnée à **Monsieur Steve TAPIN, Analyste**, pour ce qui concerne les documents, certificats, attestations, conventions, notes d'information, correspondances et bordereaux propres à l'activité du Système d'information Hospitalier, à l'exclusion des contrats et engagements relevant de la fonction achats dévolue à l'établissement-support du groupement hospitalier de territoire.

Article 6.2 – Gestion des Finances, du système d'information hospitalier, des ressources matérielles, de la logistique, des travaux et du patrimoine au CH Ravenel

- 1- **Monsieur Frédéric STREIT, Directeur Adjoint du Centre Hospitalier Ravenel, et chargé des ressources financières et matérielles et de l'ingénierie**, est désigné comme bénéficiaire :
- D'une délégation de signature d'ordonnateur pour la liquidation et le mandatement des dépenses sans limitation de montant et pour l'ensemble des budgets approuvés, pour la liquidation, la mise en recouvrement de toutes les recettes et l'autorisation de poursuites.
 - D'une délégation générale de signature pour tous les documents, certificats, attestations, conventions, notes d'information, contrats, document d'accompagnement commercial, correspondances et bordereaux propres à l'activité des services relevant de la Direction des affaires financières, du Système d'Information Hospitalier, des Ressources matérielles, de la logistique, des travaux et du patrimoine, à l'exclusion des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS ou impliquant des dispositifs réglementaires internes, des contrats en engagements relevant de la fonction achats dévolue à l'établissement support du groupement hospitalier de territoire, et des notes de service.
 - D'une délégation de signature pour tous les actes relevant de l'exécution des marchés publics propres à l'activité de la Direction des Ressources Matérielles, dans la limite des compétences du Centre Hospitalier RAVENEL en tant qu'établissement-partie au groupement hospitalier de territoire.
- 2- En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Frédéric STREIT**, est donnée à **Madame Agnès HUMBLLOT, Attachée Principale d'Administration Hospitalière, responsable des ressources financières** (finances, transport et service intérieur),
- Délégation de signature d'ordonnateur pour :
 - la liquidation et le mandatement des dépenses sans limitation de montant et pour l'ensemble des budgets approuvés.
 - la liquidation, la mise en recouvrement de toutes les recettes et l'autorisation de poursuites,
 - Tous certificats, attestations, correspondances courantes et bordereaux propres à l'activité des services relevant de la Direction des Affaires Financières et du Système d'Information Hospitalier.

- 3- En l'absence de **Monsieur Frédéric STREIT**, délégation est donnée à **Madame Catherine MAZZA, Attachée Principale d'Administration Hospitalière, responsable des ressources matérielles** (achats – hôtellerie et magasin général), pour ce qui concerne :
- Les marchés publics propres à l'activité de la Direction des Achats, dans la limite des compétences du Centre Hospitalier Ravenel en tant qu'établissement-partie au groupement hospitalier de territoire.
 - Les états justificatifs de sortie (magasin, cuisine).
 - Tous les documents / certificats / attestations / notes d'information / correspondances et bordereaux propres à l'activité du service Achats, à l'exclusion des correspondances destinées aux autorités de tutelle, des baux immobiliers et des actes d'acquisitions et d'aliénation immobilière.
 - Tous les documents / certificats / attestations / notes / correspondances et bordereaux propres à l'activité Hôtellerie et magasin général.
- 4- En l'absence de **Monsieur Frédéric STREIT**, délégation est donnée à **Monsieur Jean Paul SAUVAGEOT, Ingénieur Hospitalier en Chef, responsable des services techniques et sécurité**, dans les domaines qui le concernent pour :
- Les ordres de service, certificats, attestations notes et correspondances courants relatifs aux travaux et à l'activité des services techniques, à l'exclusion des contrats et engagements relevant de la fonction achats dévolue à l'établissement-support du groupement hospitalier de territoire.
- 5- En l'absence de **Monsieur Frédéric STREIT**, délégation est donnée à **Madame Yveline MULOT, Ingénieure, responsable du service informatique**, à effet de signer tous les documents, certificats, attestations, conventions, notes d'information, correspondances et bordereaux propres à l'activité du Système d'information Hospitalier, à l'exclusion des contrats et engagements relevant de la fonction achats dévolue à l'établissement-support du groupement hospitalier de territoire.
- 6- Délégation de signature permanente est donnée à **Madame Agnès HUMBLLOT, Attachée Principale d'Administration Hospitalière, responsable des ressources financières** (finances, transport et service intérieur), dans les domaines qui la concernent pour signer :
- les relevés d'heures supplémentaires
 - les congés du personnel relevant de son service
 - les documents / notes / correspondances et bordereaux, propres à l'activité de son service, à l'exclusion des correspondances destinées aux autorités de tutelle.
- 7- Délégation de signature permanente est donnée à **Madame Catherine MAZZA, Attachée Principale d'Administration Hospitalière, responsable des ressources matérielles** (achats – hôtellerie et magasin général), dans les domaines qui la concernent pour signer :
- les relevés d'heures supplémentaires
 - les congés du personnel relevant de son service
 - les documents / notes / correspondances et bordereaux, propres à l'activité de son service, à l'exclusion des correspondances destinées aux autorités de tutelle.

8- Délégation de signature permanente est donnée à **Monsieur Jean Paul SAUVAGEOT, Ingénieur Hospitalier en Chef, responsable des services techniques et sécurité**, dans les domaines qui le concernent pour signer :

- les relevés d'heures supplémentaires
- les congés du personnel relevant de son service

9- En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Jean Paul SAUVAGEOT**, délégation est donnée à :

- **Monsieur Cédric MARCHAL, Ingénieur Hospitalier Principal des Services Techniques**, pour tout ce qui concerne le point 8,

En l'absence d'un des ingénieurs des services techniques, l'un ou l'autre est bénéficiaire de la délégation telle que détaillée supra.

10- Délégation de signature permanente est donnée à **Madame Yveline MULOT, Ingénieure, responsable du service informatique**, dans les domaines qui la concernent pour signer :

- les relevés d'heures supplémentaires,
- les congés du personnel relevant de son service,
- les documents / notes / correspondances et bordereaux, propres à l'activité de son service, à l'exclusion des correspondances destinées aux autorités de tutelle.

ARTICLE 7 – Délégation particulière à la Direction de la Stratégie-Innovation-Coopération-Communication, commune aux deux établissements

1- Délégation permanente est donnée à **Madame Laure VUKASSE, Directrice Adjointe chargée de la Stratégie, de l'Innovation, des Coopérations et de la Communication**, à effet de signer les courriers relevant de sa compétence à l'exclusion des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service.

2- Délégation permanente est donnée à **Madame Laure VUKASSE, Directrice Adjointe** à effet de signer les actes suivants ainsi limités :

- ⌚ les conventions,
- ⌚ tous documents et correspondances, communication et copies de pièces

3- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Laure VUKASSE**, délégation est donnée à **Madame Grégoire RICHARD, attachée d'administration hospitalière à la Direction de la Stratégie, de l'Innovation, des Coopérations et de la Communication**, et **Monsieur Jérôme CHANTY, cadre supérieur de santé, chargé de mission à la Direction de la Stratégie, de l'Innovation, des Coopérations et de la Communication** à effet de signer toutes correspondances de gestion courante et bordereaux relevant des coopérations et partenariats.

ARTICLE 8 – Délégation particulière à la Direction de l'Organisation des Soins, qualité, gestion des risques, usagers, recherche

Article 8.1 – Organisation des Soins, qualité, gestion des risques, usagers, recherche au CPN

- 1- Délégation permanente est donnée à **Monsieur Francis MANGEONJEAN, Directeur des Soins, Coordonnateur Général des Soins, chargé de l'Organisation des Soins, de la Qualité, de la Gestion des Risques, des Relations Usagers et de la Recherche** à effet de signer :
 - les tableaux de service des services de soins,
 - les conventions de stage des étudiants des filières paramédicales,
 - tous documents /attestations/notes/correspondances/bordereaux et courriers propres à l'activité de sa direction à l'exclusion des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service.
- 2- En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Francis MANGEONJEAN, Directeur des Soins, Coordonnateur Général des Soins**, délégation est donnée à **Monsieur Michel LAVIGNE, Cadre Supérieur de Santé**, à effet de signer tous documents, correspondances courantes et bordereaux propres à l'activité de la Direction des Soins sur le Centre Psychothérapique de Nancy.
- 3- En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Francis MANGEONJEAN**, délégation est donnée à **Monsieur Hung Long PHAM, Gestionnaire des Risques, Responsable de la Cellule Qualité Gestion des Risques**, à effet de signer tous documents, correspondances courantes et bordereaux propres à l'activité de la Cellule Qualité, Gestion des Risques et Relations Usagers sur le Centre Psychothérapique de Nancy.
- 4- En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Francis MANGEONJEAN**, et de **Monsieur Hung Long PHAM** délégation est donnée à **Madame Séverine YEZEGUELIAN, chargée des relations usagers, police/justice**, à effet de signer tous documents, correspondances courantes relatifs aux :
 - Demandes d'accès aux dossiers médicaux des usagers
 - Plaintes et réclamations des usagers.

Article 8.2 – Organisation des soins, qualité, gestion des risques, relations usagers au CH Ravenel

- 1- Délégation de signature permanente est donnée à **Madame Géraldine BOUCHER, Coordinatrice générale des soins, de la qualité et des relations avec les usagers, pour les actes de gestion courante** suivants du Centre Hospitalier Ravenel :
 - Les ordres de mission de l'ensemble du personnel placé sous son autorité,
 - Les décisions autorisant le personnel soignant à utiliser ponctuellement le véhicule personnel pour les besoins du service.
 - Tout document relevant de la compétence de la Direction des Soins et de l'organisation des soins, qualité et usagers, à l'exclusion des notes de service et des correspondances aux services ministériels, à des élus et à la directrice générale de l'ARS ou impliquant des dispositifs réglementaires internes.
 - Les conventions de stage concernant les étudiants paramédicaux
- 2- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Géraldine BOUCHER**, délégation est donnée à **Madame Emilie LAURENT, Cadre Supérieure de santé**, à effet de signer tous documents, correspondances courantes et bordereaux propres à l'activité de la Direction des Soins, de la qualité et des relations avec les usagers, du Centre Hospitalier Ravenel

- 3- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Géraldine BOUCHER** et de **Madame Emilie LAURENT**, délégation est donnée à **Monsieur Xavier ELY, Ingénieur hospitalier**, à effet de signer tous documents, correspondances courantes et bordereaux propres à l'activité du service qualité et gestion des risques du Centre Hospitalier Ravenel.
- 4- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Géraldine BOUCHER** et de **Madame Emilie LAURENT**, délégation est donnée à **Monsieur Hervé BOYER, Cadre de Santé, en charge des Relations avec les Usagers**, à effet de signer tous documents, correspondances courantes et bordereaux propres à l'activité du Service des Relations avec les Usagers du Centre Hospitalier Ravenel.

ARTICLE 9 : Délégation particulière à la Direction du Service Juridique, des Admissions et du Standard

- 1- **Madame Brigitte BOULAND, Directeur adjoint chargé du Service Juridique, des Admissions et du Standard**, est désignée comme bénéficiaire d'une délégation de signature qui recouvre les affaires juridiques, les décisions, certificats, bulletins correspondances et bordereaux relatifs à l'application des dispositions du livre 2 du code de la santé publique relatif à la lutte contre les maladies mentales ainsi que tous documents / certificats / attestations / notes / correspondances, bordereaux et actes réglementaires propres à l'activité de sa direction et ses services.
- 2- **Madame Brigitte BOULAND** bénéficie d'une délégation de signature pour les réquisitions, notamment pour les demandes de saisie de dossiers médicaux et les déclarations de sinistre auprès de l'assureur « responsabilité civile » du CH Ravenel.

AU CPN:

- 3- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Brigitte BOULAND**, délégation est donnée à **Madame Christine ESTIVALET, attachée d'administration hospitalière, Responsable du Bureau des Entrées et du Standard au CPN**, pour ce qui la concerne.
- 4- Délégation permanente est donnée à **Madame Christine ESTIVALET, attachée d'administration hospitalière, Responsable du Bureau des Entrées et du Standard au CPN** pour ce qui concerne :
 - Les documents courants relatifs au bureau des entrées et à la banque des résidents,
 - La gestion des plannings et des absences des agents du bureau des entrées et banque des résidents,
 - Les décisions d'admission en soins psychiatriques sans consentement visées aux articles L3212-1 et L3212-3 du Code de la santé publique, les décisions de maintien ou de transformation de la prise en charge (articles L3212-4 et L3212-7 du Code de la santé publique), les décisions de réintégration (article L 3211-11 du Code de la santé publique), les décisions de transfert suite à accords médico- administratifs et les décisions de levée (articles L3212-4, L3212-7, L3212-8, L3212-9 du Code de la santé publique),

- Les courriers et bordereaux de transmission des documents relatifs aux soins sans consentement,
 - Les saisines du juge des libertés et de la détention prévues aux articles L3211-12-1, L 3213-3, L 3213-8 et L 3213-9-1 du Code de la santé publique,
 - La transmission des demandes d'un patient au juge (demande de levée, demande d'appel, etc.),
 - L'appel d'une ordonnance du juge des libertés et de la détention (article L 3211-12-4 du Code de la santé publique),
 - Les autorisations de sortie de courtes durées conformément à l'article L3211-11-1 du Code de la santé publique,
 - Les informations aux tiers intéressés par une admission en soins psychiatriques sans consentement et notamment la décision de refus d'une demande de levée d'une mesure de soins psychiatriques dans le cas prévu à l'article L3212-9 du code de la santé publique,
 - Les attestations de présence ou d'hébergement des patients ou résidents,
 - Les transmissions de données d'activités à l'ARS et à la CPAM
- 5- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Brigitte BOULAND** et de **Madame Christine ESTIVALET** conjointement, délégation est donnée à **Madame Véronique DAPREMONT, Assistante Médico Administrative au CPN** pour tout ce qui concerne l'alinéa 3 ci-dessus.
- 6- En l'absence de **Madame Christine ESTIVALET**, de **Madame Brigitte BOULAND** et de **Madame Véronique DAPREMONT**, le **directeur adjoint** conformément à l'ordre de la **délégation de signature d'intérim de la Directrice**, ou à défaut le **directeur de garde**, est compétent pour signer l'ensemble des décisions et documents relatifs aux soins psychiatriques sans consentement énumérés ci-dessus.
- 7- Délégation permanente est donnée à **Monsieur Yann SILVESTRE**, juriste, pour les documents courants relatifs à son domaine d'activité.

Au CH Ravenel

- 8- Délégation permanente est donnée à **Monsieur Grégory VOUGE**, adjoint des cadres en charge du bureau des entrées, banque des résidents et hospitalisés et affaires contentieuses, pour les réquisitions et les déclarations de sinistre auprès de l'assureur « responsabilité civile » de l'hôpital.
- 9- En l'absence de **Monsieur Grégory VOUGE**, **Madame Sandrine BARTHELEMY**, adjointe des cadres en charge du bureau des entrées et de la banque des résidents et hospitalisés, est bénéficiaire de la délégation pour les réquisitions et les déclarations de sinistre auprès de l'assureur « responsabilité civile » de l'hôpital.
- 10- Délégation permanente est donnée à **Monsieur Grégory VOUGE**, adjoint des cadres, pour :
- Les documents courants relatifs au bureau des entrées et à la banque des résidents et hospitalisés,
 - La gestion des plannings et des absences des agents du bureau des entrées et banque des résidents et hospitalisés,
 - Les décisions d'admission en soins psychiatriques sans consentement visées aux articles L3212-1 et L3212-3 du Code de la santé publique, les décisions de maintien ou

de transformation de la prise en charge (articles L3212-4 et L3212-7 du Code de la santé publique), les décisions de réintégration (article L 3211-11 du Code de la santé publique), les décisions de transfert suite à accords médico-administratifs et les décisions de levée (articles L3212-4, L3212-7, L3212-8, L3212-9 du Code de la santé publique),

- Les courriers et bordereaux de transmission des documents relatifs aux soins sans consentement,
- Les saisines du juge des libertés et de la détention prévues aux articles L3211-12-1, L 3213-3, L 3213-8 et L 3213-9-1 du Code de la santé publique,
- La transmission des demandes d'un patient au juge (demande de levée, demande d'appel, etc.),
- L'appel d'une ordonnance du juge des libertés et de la détention (article L 3211-12-4 du Code de la santé publique),
- Les autorisations de sortie de courtes durées conformément à l'article L3211-11-1 du Code de la santé publique,
- Les informations aux tiers intéressés par une admission en soins psychiatriques sans consentement et notamment la décision de refus d'une demande de levée d'une mesure de soins psychiatriques dans le cas prévu à l'article L3212-9 du code de la santé publique,
- Les attestations de présence ou d'hébergement des patients ou résidents,
- Les transmissions de données d'activités à l'ARS et à la CPAM.

11- En l'absence de **Monsieur Grégory VOUGE, Madame Sandrine BARTHELEMY**, adjointe des cadres en charge du bureau des entrées et de la banque des résidents et hospitalisés, est bénéficiaire de la délégation pour signer les décisions et documents relatifs aux soins psychiatriques sans consentement énumérés au 10 ci-dessus.

12- En l'absence de **Monsieur Grégory VOUGE** et de **Madame Sandrine BARTHELEMY, Monsieur Yann SILVESTRE**, juriste en charge du service juridique et responsable du standard, est bénéficiaire de la délégation pour signer les décisions et documents relatifs aux soins psychiatriques sans consentement énumérés au 10 ci-dessus.

13- En l'absence de **Monsieur Grégory VOUGE, de Madame Sandrine BARTHELEMY et Monsieur Yann SILVESTRE** et en cas d'empêchement de **Madame Brigitte BOULAND**, le directeur de garde est compétent pour signer l'ensemble des décisions et documents relatifs aux soins psychiatriques sans consentement énumérés 10 ci-dessus.

14- Délégation permanente est donnée à **Monsieur Yann SILVESTRE**, juriste en charge du service juridique et responsable du standard au CH Ravenel pour :

- Les documents courants relatifs au standard
- La gestion des plannings et absences des agents du standard
- Les bordereaux propres à son domaine d'activité.

15- En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Brigitte BOULAND**, délégation est donnée à **Madame Armelle DEMOUY, Adjointe des Cadres et Responsable des Affaires Générales**, à effet de signer toutes correspondances de gestion courante et bordereaux relevant des affaires générales du CH Ravenel.

16- Délégation permanente est donnée à **Madame Armelle DEMOUY**, Responsable du secrétariat de direction au CH Ravenel pour :

- Les documents courants relatifs au secrétariat de direction
- La gestion des plannings et absences des secrétaires de direction
- Les bordereaux propres à son domaine d'activité.

ARTICLE 10 – Structures Médicosociales

AU CPN

1. **Monsieur Jean-Christophe KUBOT, directeur adjoint chargé des structures médico-sociales** est désigné comme bénéficiaire :

- ⌚ D'une délégation de signature à effet de prononcer les admissions des résidents à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et de signer les tableaux de service.
- ⌚ D'une délégation générale de signature pour tous les documents, certificats, attestations, conventions, notes d'information, contrats, correspondances et bordereaux propres à l'activité des services relevant de la Direction de la Maison d'Accueil Spécialisée, du Centre Ressource Autisme et du Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs à l'exclusion des correspondances aux services ministériels ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service.

2. En l'absence de **Monsieur Jean-Christophe KUBOT, Madame Nadine GOUSSE, Cadre coordonnatrice**, est bénéficiaire d'une délégation générale de signature pour tous les documents, certificats, attestations, notes d'information, correspondances et bordereaux propres à l'activité des services relevant de la Direction du Centre Ressource Autisme à l'exclusion des correspondances aux services ministériels ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service.

3. En l'absence de **Monsieur Jean-Christophe KUBOT, Madame Céline LUX, cadre de santé**, et **Madame Odile COMBEAU, cadre socio-éducatif**, sont bénéficiaires:

- ⌚ D'une délégation de signature à effet de signer les tableaux de service.
- ⌚ D'une délégation générale de signature pour tous les documents, certificats, attestations, notes d'information, correspondances et bordereaux propres à l'activité des services relevant de la Direction de la MAS à l'exclusion des correspondances aux services ministériels ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service.

AU CH RAVENEL

4. **Monsieur Jean-Christophe KUBOT, directeur adjoint chargé des structures médico-sociales** est désigné comme bénéficiaire :

- ⌚ D'une délégation de signature à effet de prononcer les admissions des résidents à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et au Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et de signer les tableaux de service.
- ⌚ D'une délégation générale de signature pour tous les documents, certificats, attestations, conventions, notes d'information, contrats, correspondances et

bordereaux propres à l'activité des services relevant de la Direction de la Maison d'Accueil Spécialisée, du Foyer d'Accueil Médicalisé, et du Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs à l'exclusion des correspondances aux services ministériels ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service.

5. En l'absence de **Monsieur Jean-Christophe KUBOT, Madame Corinne FRIAISSE, cadre supérieure socio-éducatif**, est bénéficiaire :

- ⌚ D'une délégation de signature à effet de signer les tableaux de service.
- ⌚ D'une délégation générale de signature pour tous les documents, certificats, attestations, notes d'information, correspondances et bordereaux propres à l'activité des services relevant de la Direction de la MAS et du FAM à l'exclusion des correspondances aux services ministériels ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service.

6. En l'absence de **Monsieur Jean-Christophe KUBOT et de Madame Corinne FRIAISSE, cadre supérieure socio-éducatif, et Mme Alexandra CHAFFAUT, cadre de santé**, est bénéficiaire :

- ⌚ D'une délégation de signature à effet de signer les tableaux de service.
- ⌚ D'une délégation générale de signature pour tous les documents, certificats, attestations, notes d'information, correspondances et bordereaux propres à l'activité des services relevant de la Direction du FAM à l'exclusion des correspondances aux services ministériels ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service.

7. En l'absence de **Monsieur Jean-Christophe KUBOT et de Madame Corinne FRIAISSE, cadre supérieure socio-éducatif, et Monsieur Cyril COURTIOL, cadre socio-éducatif**, est bénéficiaire :

- ⌚ D'une délégation de signature à effet de signer les tableaux de service.
- ⌚ D'une délégation générale de signature pour tous les documents, certificats, attestations, notes d'information, correspondances et bordereaux propres à l'activité des services relevant de la Direction de la MAS à l'exclusion des correspondances aux services ministériels ou impliquant des dispositifs réglementaires internes et des notes de service.

ARTICLE 11 – Délégation particulière à la Pharmacie

Article 11.1 – Gestion de la Pharmacie du CPN

1. Délégation de signature est donnée à **Monsieur le Docteur Sébastien GEORGET, Pharmacien**, à effet d'engager et de liquider les dépenses des comptes suivants (à l'exception des marchés) : comptes 602-1, 602-2 et 6026800.
2. En cas d'impossibilité de **Monsieur le Docteur Sébastien GEORGET**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Nicolas GRUNWALD, Pharmacien**, à effet

d'engager et liquider les dépenses, à l'exception des marchés, des comptes ci-dessus et ce, à titre permanent.

Article 11.2 – Gestion de la pharmacie du CH Ravenel

1. Délégation de signature est donnée à **Monsieur le Docteur Cyrille JEANNOEL, Pharmacien**, à effet d'engager et de liquider les dépenses des comptes suivants (à l'exception des marchés) : comptes 602-1, 602-2 et 6026800.
2. En cas d'impossibilité de **Monsieur le Docteur Cyrille JEANNOEL**, délégation de signature est donnée à **Madame le Docteur Isabelle HASSLER, Pharmacienne suppléante**, à effet d'engager et liquider les dépenses, à l'exception des marchés, des comptes ci-dessus et ce, à titre permanent.
3. En cas d'impossibilité de **Monsieur le Docteur Cyrille JEANNOEL**, délégation de signature est donnée à **Madame le Docteur Laurence SIMON, Pharmacienne suppléante**, à effet d'engager et liquider les dépenses, à l'exception des marchés, des comptes ci-dessus et ce, à titre permanent.
4. Cette délégation s'exerce dans la limite des crédits régulièrement ouverts au budget primitif 2004 au niveau des comptes budgétaires (composant les groupes fonctionnels visés par le décret n° 94-392 du 18 mai 1994 modifié).

ARTICLE 12 – Délégations spécifiques aux cadres d'astreinte

1. Délégation permanente de signature est donnée aux cadres administratifs et paramédicaux et à l'ingénieur en chef pour toutes décisions qu'ils pourraient être amenés à prendre dans le cadre de la garde administrative.
2. En sus des Directeurs Adjoints, les cadres administratifs et paramédicaux et l'ingénieur en chef habilités à être inscrits sur le tour de garde sont les suivants :
 - ⌚ Pour le CPN :
 - o **Madame Julie LIGNIER, attachée d'administration hospitalière**
 - o **Madame Grégoire RICHARD, attachée d'administration hospitalière**
 - o **Monsieur Jean-Paul SAUVAGEOT, ingénieur en chef**
 - o **Monsieur Johan BERKANE, attaché d'administration hospitalière**
 - ⌚ Pour le CH Ravenel :
 - o **Madame Catherine MAZZA, attachée d'Administration Hospitalière**
 - o **Madame Agnès HUMBLLOT, attachée d'Administration Hospitalière**
 - o **Madame Nathalie BALLAND, attachée d'Administration Hospitalière**
 - o **Madame Emilie LAURENT, cadre Supérieure de Santé**

ARTICLE 13 - Délégation des fonctions d'ordonnateur pour le CH Ravenel

- 1- **Madame Brigitte BOULAND, Directeur de Site**, est désignée comme Ordonnateur pour le CH RAVENEL.
- 2- En l'absence de Madame BOULAND, **Monsieur Frédéric STREIT, Directeur des Ressources financières et matérielles et de l'ingénierie**, assurera ces fonctions.
- 3- En l'absence de Madame BOULAND et de Monsieur STREIT, **Madame Agnès HUMBLLOT, A.A.H. responsable des Affaires Financières** assurera ces fonctions.
- 4- **Monsieur le Trésorier du CHRU de NANCY** est chargé de l'exécution de cet article 13.

ARTICLE 14 – Dispositions finales

1. Les signatures des agents visés aux articles 1 à 13 de la présente décision sont annexées à la présente décision.
2. Elles doivent être précédées de la mention "Pour la Directrice et par délégation" suivie du grade et des fonctions du signataire.
3. Le prénom en intégralité et le nom dactylographiés des signataires doivent suivre leur signature manuscrite.
4. La présente décision entrera en vigueur à compter du lendemain de sa publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture. Elle annule et remplace toutes décisions antérieures portant même sujet.
5. La présente décision sera publiée aux recueils des actes administratifs des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle.

La Directrice

Olivia DESCHAMPS

Destinataires:

- *Affichage direction fonctionnelle concernée*
- *Insertion recueil des actes administratifs*
- *Mme le Trésorier du C.P.N.*
- *M. le Chef de service comptable – Trésorerie du CHU*
- *L'Equipe de Direction*
- *Les intéressés*
- *Les conseils de surveillance*

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des
Solidarités et de la Protection des Populations des Vosges

88-2022-02-01-00005

Arrêté DDETSPP 2022 PEIS n° 12 du 1er février 2022
autorisant la création d'un Foyer de Jeunes Travailleurs
situé ZI du Bois Joli 88510 ELOYES

**Arrêté DDETSPP/2022/PEIS n° 12 du 1er février 2022
autorisant la création d'un Foyer de Jeunes Travailleurs
situé ZI du Bois Joli 88 510 ELOYES**

Le préfet des Vosges
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L.312-1 et suivants, L312-8, les articles L 313-1 et suivants et les articles R 313-1 à R 313-10 ;
- Vu** le code de la construction et de l'habitat, et notamment son article R351-55 ;
- Vu** la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;
- Vu** la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;
- Vu** l'article 65 de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;
- Vu** le décret n°2015-9951 du 31 juillet 2015 relatif aux foyers de jeunes travailleurs ;
- Vu** le décret du 28 octobre 2020 nommant Monsieur Yves SEGUY, préfet des Vosges ;
- Vu** l'arrêté du ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 nommant Monsieur Yann NEGRO Directeur Départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Vosges ;
- Vu** la circulaire n° DGCS/SD5B/2014 du 20 octobre 2014 relative à la procédure d'appel à projets et d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Vu** l'instruction DGCS/SD1A/2015/284 du 9 septembre 2015 relative au statut juridique des FJT ;
- Vu** l'avis d'appel à projets FJT n°1-2021 publié le 16 septembre 2021 visant à créer des places de FJT à Eloyes et Gérardmer ;
- Vu** le projet déposé par ADALI HABITAT concernant le territoire d'Eloyes et l'avis favorable rendu par le comité de sélection qui s'est tenu le 25 janvier 2022 ;

Sur proposition du directeur départemental de la DDETSPP des Vosges ;

Arrête :

Article 1 :

La résidence sociale-foyer de jeunes travailleurs qui sera située à Eloyes ZI du Bois Joli sur le site du centre de formation de l'entreprise Mauffrey avec pour gestionnaire ADALI HABITAT dont le siège social est situé 20 rue Emile Gallé 54 000 NANCY est autorisée pour une capacité de 82 logements soit 82 places, pour une durée de 15 ans à compter de la date de publication du présent arrêté. Son renouvellement sera subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L. 312-8 dans les conditions prévues à l'article 313-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Article 2 :

La présente autorisation est caduque si elle n'a pas reçu de commencement d'exécution dans un délai de 3 ans à compter de sa notification conformément aux articles L 33-1 et D 313-7-2 du CASF.

Article 3 :

La présente autorisation est valable sous réserve du résultat positif de la visite de conformité prévue par l'article L 313-6 du CASF.

Article 4 :

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation devra être porté à la connaissance de l'autorité compétente selon l'article L313-1 du CASF. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de l'autorité compétente concernée.

Article 5 :

L'établissement sera répertorié dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) selon les conditions qui seront fixées ultérieurement par courrier de la DDETSPP des Vosges.

Article 6 :

Le préfet des Vosges et le directeur départemental de la DDETSPP sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Epinal, le 1^{er} février 2022

Le préfet

Yves SEGUY

Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction départementale des territoires des Vosges

88-2022-02-18-00002

ARRÊTÉ N° 2022 – DIR Est – SPR – 88 – 002
PORTANT RÉGLEMENTATION PERMANENTE DE
LA CIRCULATION SUR LA ROUTE NATIONALE
N°57 (RN 57)

ARRÊTÉ N° 2022 – DIR Est – SPR – 88 – 002

**PORTANT RÉGLEMENTATION PERMANENTE DE LA CIRCULATION
SUR LA ROUTE NATIONALE N°57 (RN 57)**

**LE PRÉFET DES VOSGES,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière,

Vu le code pénal,

Vu le code de procédure pénale,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret du 12 juillet 1977 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement de la RN57 entre Saint-Nabord et Remiremont et conférant le caractère de route express nationale à cette section de voie,

Vu le décret du 20 septembre 1978 déclarant d'utilité publique les travaux de construction d'une déviation de la RN57 à l'est d'Epinal, de l'extrémité de la déviation d'Igney-Thaon à la future déviation d'Arches et Pouxoux, et conférant le caractère de route express nationale à cette section de voie,

Vu le décret du 6 août 1985 déclarant d'utilité publique la construction de la voie de déviation de la RN57 entre Flavigny et Charmes, conférant à cette route nouvelle le caractère de route express, prorogé par décret du 1^{er} août 1990,

Vu le décret n° 92-1227 du 23 novembre 1992 fixant les limitations de vitesses sur routes et autoroutes,

Vu le décret du 1^{er} février 2002 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement de la RN 57 entre le diffuseur de Plombières nord (PR 66 + 660 dans le département des Vosges) et le diffuseur de Froideconche (PR 15 + 550 dans le département de la Haute-Saône), puis entre l'extrémité sud de la déviation de Saint-Sauveur (PR 20 + 220) et le diffuseur RN 19/RD 919 à Frotey-lès-Vesoul (PR 44 + 000),

puis entre Quincey (PR 3 + 814 sur RD 9 dans le département de la Haute-Saône) et le nord de la déviation de Vellefaux (PR 51 + 700), puis entre le sud de la déviation de Vellefaux (PR 56 + 418) et le nord de la déviation de Rioz (PR 68 + 000), puis entre le sud de la déviation de Rioz (PR 70 + 465) et le nord de la déviation de Voray-Devecey (PR 80 + 013), portant mise en compatibilité du plan d'occupation des sols des communes du Val-d'Ajol dans le département des Vosges, de Fougerolles, Saint-Valbert, Luxeuil-les-Bains, Froideconche, Colombe-lès-Vesoul, Valleriois-Lorioz, Rioz, Neuvelles-lès-Cromary, Sorans-lès-Breurey, Buthiers, Voray-sur-l'Ognon et de la communauté de communes de Vesoul dans le département de la Haute-Saône et conférant le caractère de route express à cette route entre Remiremont (PR 57 + 000 dans le département des Vosges [intersection avec la RN 66]) et Besançon (PR 7 + 951 dans le département du Doubs),

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n°2006-304 en date du 16 mars 2006 portant création et organisation des Directions Interdépartementales des Routes,

Vu le décret du 28 octobre 2020 nommant Monsieur Yves SEGUY, Préfet des Vosges,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 et tous ses modificatifs sur la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté SGARE n° 2018-433 du 28 août 2018 du Préfet coordonnateur des itinéraires routiers portant organisation de la direction interdépartementale des routes Est,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation sur la RN 57,

Sur proposition de Monsieur le directeur interdépartemental des routes Est,

ARRÊTE

Article 1 - Abréviations

PR désigne le Point Repère kilométrique de la route : il correspond aux bornes implantées en rive de chaussées. Il est exprimé par le numéro de la borne et la distance métrique derrière la borne.

RN désigne la route nationale.

RD désigne la route départementale.

VC désigne la voie communale.

Article 2- Champ d'application

Est soumise aux dispositions du code de la Route et aux prescriptions du présent arrêté, la circulation sur la route nationale n°57 dans le département des Vosges, dont les limites sont définies comme suit :

Origine : PR 0+000 (limite département de Meurthe-et-Moselle)

Échangeurs :

Échangeurs			PR	Nom	Routes rencontrées
Échangeur N9057 02	n° 88	5+110		Charmes	RD55 - RD157a
Échangeur N9057 04	n° 88	8+8170		Vincey	RD33
Échangeur N9057 06	n° 88	14+844		Nomexy Nord	RD157 - RD10
Échangeur N9057 08	n° 88	17+316		Nomexy Sud	RD6 -RD6a
Échangeur N9057 10	n° 88	20+297		Igney	RD41
Échangeur N9057 12	n° 88	22+191		Thaon Inova 3000	VC
Échangeur N9057 14	n° 88	23+848		Thaon centre	VC
Échangeur N9057 16	n° 88	26+155		Chavelot	RD157
Échangeur N9057 18	n° 88	30+876		Jeuxy	RD46
Échangeur N9057 20	n° 88	31+988		Epinal centre	RD420
Échangeur N9057 22	n° 88	33+426		Razimont	VC3
Échangeur N9057 24	n° 88	40+572		Arches	RD157
Échangeur N9057 26	n° 88	45+325		Pouxoux	RD42b – RD159b
Échangeur N9057 28	n° 88	48+595		Eloyes	RD157
Échangeur N9057 30	n° 88	50+717		Peuxy	RD157
Échangeur N9057 32	n° 88	52+250		St-Nabord Longuet	VC
Échangeur N9057 34	n° 88	53+594		St-Nabord centre	VC
Échangeur N9057 36	n° 88	55+090		St-Nabord Moulin	RD157 – RD466 - N66

Échangeur N9057 38	n° 88	65+883	Le Baccu	RD3
Échangeur N9057 40	n° 88	58+991	La Demoiselle	RD157 et VC Razimont
Échangeurs		PR	Nom	Routes rencontrées
Échangeur N9057 42	n° 88	64+788	Plombières	RD157c - VC
Échangeur N9057 44	n° 88	70+155	Petit Moulin	RD20

Giratoires :
Sans Objet

Extrémité : PR 72+268 (limite départementale Vosges – Haute-Saône)

Article 3 – Limitation de vitesse

3.1 – Vitesse maximale autorisée sur les routes nationales à deux chaussées séparées par un terre plein central

3.1.a – en section courante

En application de l'article R 413-2 du code de la route, la vitesse maximale autorisée sur les sections de routes à deux chaussées séparées par un terre-plein central est de 110 km/h. Cette vitesse correspond à des conditions de circulation optimale et chaque conducteur, en application de l'article R 413-17 du code de la route, doit adapter sa vitesse en fonction des caractéristiques de la route, de la circulation et des circonstances. Toutefois, pour des raisons de sécurité liées aux caractéristiques de l'infrastructure, la vitesse autorisée est inférieure pour tous les véhicules sur les sections ci-dessous :

Section courante - sens Nancy → Vesoul	
Sections	km/h
Du PR 69+605 au PR 71+290	90
Section courante - sens Vesoul → Nancy	
Sections	km/h
Du PR 71+290 au PR 70+675	90

3.1.b – Limitations de vitesse aux bretelles de sortie des échangeurs

La règle générale s'applique soit 90 km/h hormis pour des bretelles des échangeurs ci-dessous où des mesures particulières sont prises pour des raisons de trafic et de sécurité :

Échangeur de Charmes n° 88 9057 02			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers RD 55	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h	Vers RD 157a	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h
Échangeur de Vincey n° 88 9057 04			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers RD 33	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h	sortie RN 57 vers RD 33	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h
Échangeur de Nomexy Nord n° 88 9057 06			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers RD 10	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h	sortie RN 57 vers RD 157	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h
Échangeur de Nomexy Sud n° 88 9057 08			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers RD 6a	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h	sortie RN 57 vers RD 6	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h
Échangeur de Igney n° 88 9057 10			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers RD 41	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h	sortie RN 57 vers RD 41	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h
Échangeur de Thaon Inova 3000 n° 88 9057 12			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers RD 10	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h	sortie RN 57 vers VC ZI	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 50 km/h
Échangeur de Thaon Centre n° 88 9057 14			
		Sens Vesoul → Nancy	
		bretelle	km/h
		sortie RN 57 vers VC Thaon	Par paliers dégressifs à 70 et 50 km/h

Échangeur de Chavelot n° 88 9057 16			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers RD 157	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 50 km/h	sortie RN 57 vers RD 157	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 50 km/h
entrée RD 157 vers RN 57	70 km/h	entrée RD 157 vers RN 57	70 puis 50 km/h
Échangeur de Jeuxey n° 88 9057 18			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers RD 46	à 90 km/h	sortie RN 57 vers RD46	à 90 km/h
Voie directe de tourne-à-droite vers Epinal	à 90 km/h	Voie directe de tourne-à-droite vers Jeuxey « centre commercial »	à 90 km/h
Échangeur d'Epinal Centre n° 88 9057 20			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers giratoire RD 420	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h	sortie RN 57 vers giratoire RD 420	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h
Voie directe de tourne-à-droite vers Epinal centre	À 50 km/h		

Échangeur de Razimont n° 88 9057 22			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers VC3 d'Epinal	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h	sortie RN 57 vers VC3 d'Epinal	à 90 km/h
Échangeur de Arches n° 88 9057 24			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h

sortie RN 57 RD 157	à 90 km/h	sortie RN 57 RD 157	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 50 km/h
Échangeur de Pouxoux n° 88 9057 26			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers RD 159	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h	sortie RN 57 vers RD 159	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h
Échangeur de Eloyes n° 88 9057 28			
Sens Nancy → Vesoul			
Bretelle	km/h		
sortie RN 57 vers RD 157	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h		
Échangeur de Peuxy n° 88 9057 30			
		Sens Vesoul → Nancy	
		bretelle	km/h
		sortie RN 57 vers RD 157	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h
Échangeur de St-Nabord Longuet n° 88 9057 32			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers VC	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 50 km/h	sortie RN 57 vers VC	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 50 km/h
Échangeur de St-Nabord Centre n° 88 9057 34			
Sens Nancy → Vesoul			
Bretelle	km/h		
sortie RN 57 vers VC	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 50 km/h		
Échangeur de St-Nabord Moulin n° 88 9057 36			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers RN 66 Mulhouse	à 90 km/h	sortie RN 57 vers RD 157 (bretelle 7)	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h
sortie RN 57 vers RD 157 (bretelle 5)	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h	sortie RN 57 vers RD 157 (bretelle 9)	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h

sortie RN 57 vers RD 157 (bretelle 3)	Par paliers dégressifs à 90 et 50 km/h		
---------------------------------------	--	--	--

Échangeur de Le Baccu n° 88 9057 38			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers RD 3	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h	sortie RN 57 vers RD 3	Par paliers dégressifs à 90 et 50 km/h
Échangeur de La Demoiselle n° 88 9057 40			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers RD 157	Par paliers dégressifs à 90 et 70 km/h	sortie RN 57 vers VC Remiremont	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 50 km/h
Échangeur de Plombières n° 88 9057 42			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Bretelle	km/h	bretelle	km/h
sortie RN 57 vers RD 157c/157	à 90 km/h	sortie RN 57 vers RD 157 c	à 90 km/h

3.1.c – Aires de repos

Les aires de repos et de services sont les suivantes :

Aire de repos ou de service	PR	sens
Vincey	11+000 à 12+000	Vesoul - Nancy
Neuf-Lieux	28+500 à 29+000	Vesoul - Nancy
Neuf-Lieux	29+000 à 28+500	Nancy - Vesoul
Calotine	37+360 à 37+093	Vesoul - Nancy
Peuxy	49+520	Vesoul - Nancy
Croix-Saint-Jacques	54+250	Nancy - Vesoul
Ranfaing	54+550	Vesoul - Nancy

La vitesse est limitée à 30 km/h à l'intérieur de ces aires.

Limitation de vitesse pour les bretelles d'accès aux aires de repos :

la règle générale s'applique soit 90 km/h hormis pour des bretelles des aires ci-dessous où des mesures particulières sont prises pour des raisons de trafic et de sécurité :

Aire de Repos			
Sens Nancy → Vesoul		Sens Vesoul → Nancy	
Aire	km/h	Aire	km/h
		Vincey	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 30 km/h
Neuf-Lieux	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 30 km/h	Neuf-Lieux	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 30 km/h
Croix-Saint-Jacques	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 30 km/h	Calotine	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 30 km/h
		Peuxy	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 30 km/h
		Ranfaing	Par paliers dégressifs à 90, 70 et 30 km/h

3.2 – Vitesse maximale autorisée sur les routes nationales à une chaussée

3.2.a – en section courante

En application de l'article R 413-2 du code de la route, la vitesse maximale autorisée sur les routes bidirectionnelles est limitée à 80 km/h. Cette vitesse correspond à des conditions de circulation optimale et chaque conducteur, en application de l'article R413-17 du code de la route, doit adapter sa vitesse en fonction des caractéristiques de la route, de la circulation et des circonstances.

3.2.b – limitations de vitesse aux bretelles de sortie des échangeurs

Sans objet.

3.1.c – Aires de repos

Sans objet.

Article 4 – Circulations et manœuvres interdites

4.1 – Sens de circulation : les bretelles des échangeurs et les voies de circulation dans les carrefours avec des îlots séparant les flux de circulation sont à sens unique. Ces dispositions sont complétées si nécessaire par les signalisations verticale et horizontale de police appropriées.

4.2 – Dépassement : les conditions du dépassement sont définies par le code de la route aux articles R412-18 à 412-20 ; 414-4 à 414-17 et 417-10. Les interdictions de dépassement du fait d'une visibilité insuffisante sont matérialisées par une ligne axiale

continue. Toutefois, quand la section interdite au dépassement devient excessivement longue (plus de 1 km) du fait d'une succession de points singuliers, la ligne continue est remplacée par une ligne discontinue de dissuasion de type T3 (intervalle vide de 1,33 mètre entre deux modules peints de 3 mètres). Cette disposition de l'instruction interministérielle de signalisation routière (livre 1, 7ème partie – art 116-A-4) indique que le dépassement de véhicules lents ne demandant que quelques secondes (tracteur agricole, camion très lent ...) peut se faire sans danger dans le respect de l'article R 414-4 du code de la route. Le marquage des chaussées ne dispense pas les usagers de se conformer aux dispositions définies par le code de la route.

4.3 – Restriction de circulation sur les sections de routes réservées à la circulation automobile

Sur les sections de routes à 2 x 2 voies suivantes, dans la mesure où il existe des itinéraires de substitution pour la circulation des autres usagers, l'accès est réservé à la circulation automobile, ne sont pas admis à circuler sur la route :

- les animaux
- les piétons,
- les véhicules sans moteur,
- les véhicules à moteur non soumis à immatriculation,
- les cyclomoteurs,
- les tricycles à moteur dont la puissance n'excède pas 15 kilowatts et dont le poids à vide n'excède pas 550 kilogrammes,
- les quadricycles à moteur,
- les tracteurs, matériels agricoles et matériels de travaux publics,

Section courante	Nature
Du PR 0+000 au PR 70+600	route express

En application des articles R 432-2 à R 432-5 et R 432-7 du code de la route, ces interdictions ne s'appliquent pas aux personnes et matériels des administrations publiques, des services de secours, des organismes concessionnaires ou permissionnaires autorisés à occuper le domaine public de la route et des entreprises appelées à y travailler lorsque leur mission nécessite leur présence sur la route.

L'accès et la sortie de la section de route à 2 x 2 voies visée ci-avant ne peuvent se faire que par les chaussées aux extrémités du domaine routier ou aux points d'échanges prévus à cet effet.

Sauf circonstances exceptionnelles, tous les autres accès ou issues sont interdits. Ces derniers sont soit clos par des portes, soit signalés par des panneaux (accès ou sens interdits) avec panneau « sauf service ».

Sont toutefois autorisés à emprunter ces autres accès ou issues, les agents et les véhicules du gestionnaire de la voirie, des forces de police ou de gendarmerie, de la protection civile, de lutte contre les incendies, de secours aux blessés, des entreprises appelées à travailler sur la voie express munies d'une autorisation du gestionnaire de la voirie et des dépanneurs répondant aux conditions fixées par le cahier des charges de dépannage du gestionnaire de voirie.

4.4 – Autres manœuvres interdites en carrefour et en section courante

Sans objet.

Article 5 – Stationnements et arrêts

Sauf en cas de nécessité absolue, tout stationnement sur la totalité de la route express est interdit.

Article 6 – Régime de priorité aux intersections et accès

Entrée sur la route nationale à chaussées séparées : toutes les entrées sur la RN57 des échangeurs telles que définies aux articles 2 et 3 sont réglementées par le régime de priorité du cédez-le-passage vis-à-vis de la section courante.

Article 7 – Voies à circulation spécialisée

Voie spéciale pour véhicules lents : les véhicules lents doivent emprunter la voie spécialisée pour véhicules lents suivantes :

Sens Vesoul - Nancy
Du PR 36+716 au PR 34+500

À l'extrémité de cette voie « spéciale pour véhicules lents », la voie devient la voie de droite de la section courante. La voie de gauche se rabat sur la voie médiane.

Article 8 – Sécurité et exploitation

La police de la route sur la RN57 est assurée par le groupement de gendarmerie des Vosges et la direction départementale de la sécurité publique des Vosges (sur le territoire des communes de Saint-Nabord et Remiremont).

La gestion du trafic, l'exploitation et l'entretien de la RN57 sont assurés par la Direction interdépartementale des routes Est, division d'exploitation de Besançon.

Les forces de l'ordre et les services de la Direction interdépartementale des routes Est pourront prendre toute mesure nécessaire pour assurer la sécurité et l'écoulement du trafic.

Article 9 - Abrogations

L'arrêté n° 2015 – DIR Est – SPR – 88 – 001 du 9 décembre 2015 est abrogé.

Article 10 - Diffusion

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté :

- M. le Préfet des Vosges ;
- M. le Directeur interdépartemental des routes Est ;
- M. le Commandant du groupement de gendarmerie des Vosges ;
- M. le Directeur départemental de la sécurité publique des Vosges.

dont copie sera adressée à :

- M. le Directeur des archives départementales de la Haute Saône ;
- M. le Directeur départemental des services d'incendie et de secours (SDIS) des Vosges ;
- M. le Directeur du service d'aide médicale d'urgence (SAMU) des Vosges ;
- M. le Président du Conseil Départemental des Vosges ;
- M. le Directeur départemental des territoires (DDT) des Vosges ;
- M. le Général du commandement de la Région Militaire Terre Nord-Est.

A Épinal, le 18 février 2022

Le Préfet des Vosges,

SIGNE :

Yves SEGUY

Délais et voies de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction départementale des territoires des Vosges

88-2022-02-22-00001

Arrêté n° 23/2022/DDT du 22 février 2022
prononçant l'application du régime forestier pour les
communes du VAL D'AJOL et de GIRMONT
VAL-D'AJOL en Indivision
sur le territoire communal du VAL D'AJOL



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires des Vosges**

**Arrêté n° 23/2022/DDT du 22 février 2022
prononçant l'application du régime forestier pour les communes
du VAL D'AJOL et de GIRMONT VAL-D'AJOL en Indivision
sur le territoire communal du VAL D'AJOL**

Le préfet des Vosges,

Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

- Vu les articles L211.1, L214.3 et R214.6 à R214.9 du code forestier ;
- Vu le décret n° 2012-509 du 18 avril 2012 pris en application de l'article 59-1 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Yves SEGUY, préfet des Vosges ;
- Vu l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur en date du 17 décembre 2019 nommant M. Dominique BEMER, directeur départemental des territoires des Vosges à compter du 27 janvier 2020 ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 402/2021 du 15 décembre 2021 accordant délégation de signature au titre des attributions de la direction départementale des Vosges, de la gestion des ressources humaines, de l'ordonnancement secondaire, et de représentant du pouvoir adjudicateur à Monsieur Dominique BEMER, directeur départemental des territoires des Vosges ;
- Vu la décision de subdélégation de signature du 21 décembre 2021 relative aux attributions de la direction départementale des territoires, à la gestion des personnels, à la représentation du pouvoir adjudicateur, et à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire, portant subdélégation de signature à Monsieur Claude WILMES, Chef du Service de l'Économie Agricole et Forestière ;
- Vu la délibération du conseil municipal de la commune du VAL D'AJOL en date du 16 juin 2021, et la délibération du conseil municipal de la commune de GIRMONT VAL D'AJOL en date du 24 juin 2021, demandant l'application du

régime forestier en INDIVISION pour la parcelle située sur la commune du VAL D'AJOL ;

Vu le plan des lieux annexé à la demande reçue le 11 février 2022 ;

Vu le rapport de l'Office national des forêts en date du 3 février 2022 ;

Vu l'avis favorable du directeur départemental des territoires ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires

Arrête :

Article 1^{er} - Il est fait application du régime forestier de 0 ha 28 a 80 ca pour la parcelle désignée au tableau ci-après :

Personne morale Propriétaire	Désignations cadastrales				
	Territoire communal	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Contenance (ha)
INDIVISION Communes du VAL D'AJOL et du GIRMONT- VAL-D'AJOL	VAL D'AJOL	BT	20	Le Chanot Harou Ouest	0,2880
				Total	0,2880

Article 2 - Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental des territoires, le maire de la commune du VAL D'AJOL et le directeur de l'Office national des forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans les communes du VAL D'AJOL et de GIRMONT VAL D'AJOL et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Épinal, le 22 février 2022

Pour le préfet et par délégation :
Le chef du service

SIGNE

Claude WILMES

Délais et voies de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction départementale des territoires des Vosges

88-2022-02-21-00001

Arrêté n° 21/2022/DDT du 21 février 2022
portant autorisation d'occupation temporaire du domaine
public fluvial pour une passerelle sur le Rabodeau –
Commune de La Petite Raon

**Arrêté n° 21/2022/DDT du 21 février 2022
portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial pour une
passerelle sur le Rabodeau – Commune de La Petite Raon**

Le préfet des Vosges,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

- Vu le code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) ;
- Vu le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure ;
- Vu le décret du 28 décembre 1926 portant radiation de la nomenclature des voies d'eau navigables ou flottables « le Rabodeau », tout en maintenant ce cours d'eau dans le domaine public ;
- Vu le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Yves SEGUY, préfet des Vosges ;
- Vu l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'intérieur en date du 17 décembre 2019 nommant M. Dominique BEMER, directeur départemental des territoires des Vosges à compter du 27 janvier 2020 ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2021 portant délégation de signature à M. Dominique BEMER, directeur départemental des territoires des Vosges ;
- Vu l'avis de la direction des finances publiques, service du domaine des Vosges sur le projet du présent arrêté, par courriel du 2 février 2022 ;
- Vu l'avis du pétitionnaire, M. Antoine Michel MULLER sur le projet du présent arrêté, par courriel du 17 février 2022 ;

Considérant qu'en application de l'article L. 2122-1 du CG3P, nul ne peut, sans disposer d'un titre l'y habilitant, occuper une dépendance du domaine public d'une personne publique ou l'utiliser dans des limites dépassant le droit d'usage qui appartient à tous ;

Considérant que les deux parties de la propriété située 5 rue de la libération sur la commune de LA PETITE RAON sont reliées par une passerelle au-dessus du cours d'eau le Rabodeau, classé domaine public fluvial sur ce secteur.

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

Arrête :

Article 1^{er} - Localisation et description du site

Le site est localisé 5 rue de la libération sur la commune de LA PETITE RAON (88210). Il s'agit d'une passerelle, située sur le domaine public fluvial, traversant le cours d'eau « Le Rabodeau » et reliant les parcelles A 2611 et A 2612, toutes deux propriétés de M. Antoine Michel MULLER.

Les coordonnées Lambert 93 de la passerelle sont : X=995 434 m et Y=6 819 268 m.

Article 2 - Nature de l'autorisation

RENOUVELLEMENT de l'autorisation d'occupation du domaine public par installation d'une passerelle ayant été accordée par arrêté préfectoral du 30 décembre 1895.

Le document de révision des redevances du 14 juin 1989, rédigé par le directeur départemental de l'équipement, indique une surface de 22 m².

Article 3 - Permissionnaire

M. Antoine Michel MULLER, 553 chemin du Mouriez - 06670 CASTAGNIERS est autorisé à occuper le domaine public par utilisation de la passerelle.

Article 4 - Durée de l'autorisation

L'autorisation est accordée jusqu'au **31 décembre 2031**.

Article 5 - Redevance

Le montant de la redevance est fixé conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, par la direction des finances publiques, service du domaine des Vosges, à 76 euros par an.

Article 6 - Réserves et droits des tiers

Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée. Elle ne confère pas de droit réel au permissionnaire.

Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de l'État que des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de la réalisation de travaux ou de l'utilisation de la passerelle.

Le permissionnaire se devra d'entretenir l'ouvrage implanté sur le domaine public, y compris l'enlèvement d'embâcles et autres actions permettant de ne pas provoquer de sur-inondation à proximité immédiate (à l'amont comme à l'aval).

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 7 - Renouvellement – Remise en état des lieux

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable ; elle peut être retirée à tout moment pour motif d'intérêt général sans qu'il puisse en résulter pour le permissionnaire de droit à indemnité.

Elle pourra être renouvelée à la demande du permissionnaire, celle-ci étant adressée au service gestionnaire du domaine, DEUX mois avant l'expiration de la présente autorisation.

En cas de révocation de l'autorisation ou au terme de sa validité en cas de non-renouvellement, son bénéficiaire sera tenu, si les circonstances l'exigent, de remettre les lieux dans leur état primitif (suppression de l'ouvrage) dans délai d'UN mois à compter de la révocation ou du terme de l'autorisation.

Article 8 - Autres réglementations

Le présent arrêté ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations, notamment au titre de la loi sur l'eau.

Article 9 - Exécution

Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Epinal, le 21 février 2022

Pour le préfet et par délégation :
Le directeur départemental des territoires

Signé

Dominique BEMER

Délais et voies de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction territoriale de la protection judiciaire de la
jeunesse 54-55-88

88-2022-02-18-00001

ARRÊTE

portant renouvellement d'habilitation justice du Service
d'Investigation Educative (SIE) situé à Epinal, géré par la
Fédération

Médico-Sociale des Vosges (FMS)

ARRÊTE

portant renouvellement d'habilitation justice
du Service d'Investigation Educative (SIE) situé à Epinal, géré par la Fédération
Médico-Sociale des Vosges (FMS)

Le préfet des Vosges
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment l'article L. 313-10 ;

Vu le code de la justice pénale des mineurs, notamment les articles L. 113-6 et
R. 241-3 à R. 241-9 ;

Vu les articles 375 à 375-8 du code civil relatifs à l'assistance éducative ;

Vu le décret n° 88-949 du 06 octobre 1988 modifié relatif à l'habilitation des
personnes physiques, établissements, services ou organismes publics ou
privés, auxquels l'autorité judiciaire confie habituellement des mineurs ou
l'exécution de mesures les concernant ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des
préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions
et départements ;

Vu le décret du 28 octobre 2020 portant nomination du préfet des Vosges-M.
SEGUY (Yves) ;

Vu l'arrêté de la préfète des Vosges du 12 décembre 2011 portant
régularisation et autorisation de création d'un Service d'Investigation

Educative (SIE) à Epinal, géré par la Fédération Médico-sociale des Vosges (FMS) ;

Vu l'arrêté du préfet des Vosges du 3 août 2021 portant modification d'autorisation du Service d'Investigation Educative (SIE) à Epinal, géré par la Fédération Médico-Sociale des Vosges (FMS) ;

Vu l'arrêté du préfet des Vosges du 20 février 2017 portant renouvellement d'habilitation justice du SIE à Epinal, géré par la FMS des Vosges ;

Vu le schéma départemental de la prévention et de la protection de l'enfance des Vosges 2019-2023 ;

Vu la demande du 19 juillet 2021 et le dossier justificatif présentés par Monsieur BOURGOGNE, président de la Fédération Médico-Sociale, située ZAC de La Roche, 5 rue Roland Thiéry-CS 80056-88026 EPINAL CEDEX, en vue d'obtenir le renouvellement de l'habilitation justice prévue à l'article L. 313-10 du code de l'action sociale et des familles, pour le Service d'Investigation Educatif situé 6, rue Gilbert-88000 EPINAL ;

Vu l'avis du procureur de la République près le tribunal judiciaire d'Epinal du 8 septembre 2021 ;

Vu l'avis de la juge des enfants du tribunal pour enfants d'Epinal du 2 septembre 2021 ;

Vu l'absence d'avis du directeur académique des Vosges suite à une sollicitation du 23 août 2021 ;

Vu l'avis du président du conseil départemental des Vosges du 7 septembre 2021.

Considérant la qualité du projet, les garanties techniques, financières et morales présentées ainsi que les engagements pris par le demandeur pour garantir les conditions d'éducation, de sécurité et de continuité du service ;

Sur proposition du directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Est, du directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges et du secrétaire général de la préfecture des Vosges ;

ARRÊTE

Article 1 :

Le Service d'Investigation Educative situé 6, rue Gilbert-88000 EPINAL, géré par la Fédération Médico-Sociale (FMS), dont le siège est situé ZAC de La Roche, 5 rue Roland Thiery-CS 80056-88026 EPINAL CEDEX, est habilité à hauteur de 139 mesures judiciaires d'investigation éducative pour des filles et des garçons âgés de 0 jusqu'à 18 ans, aux titres :

- des articles 375 à 375-8 du code civil relatifs à l'assistance éducative ;
- du code de la justice pénale des mineurs.

Ce service comporte 4 sites de prise en charge, sectorisés :

- Secteur Centre : 6, rue Gilbert - 88000 EPINAL ;
- Secteur Est : 6, rue de la Grotte - 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES ;
- Secteur Ouest : 304, rue de la Croisette - 88800 VITTEL ;
- Secteur Sud : 11, rue de Mabichon - 88200 REMIREMONT.

Article 2 :

La présente habilitation justice est accordée pour une période de 5 ans à compter de sa notification et renouvelée dans les conditions fixées par le décret du 6 octobre 1988 susvisé.

Le préfet peut à tout moment retirer l'habilitation justice lorsque sont constatés des faits de nature à compromettre la mise en œuvre des mesures judiciaires ou à porter atteinte aux intérêts des mineurs confiés.

Article 3 :

Le représentant de la personne morale gestionnaire devra informer le préfet des Vosges et le directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges :

- conformément à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles, de tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement ou service par rapport aux caractéristiques prises en considération au niveau de l'habilitation justice ;
- conformément aux articles 776, D. 571-4 et suivants du code de procédure pénale, de tout recrutement de personnel affecté dans l'établissement ou service, y compris à titre bénévole et/ou conventionnel, ainsi que de toute modification dans la composition des organes de direction de la personne morale gestionnaire de l'établissement ou service ;
- conformément à l'article L. 331-8-1 du code de l'action sociale et des familles, de tout dysfonctionnement grave dans la gestion ou l'organisation de l'établissement ou service, susceptible d'affecter la prise en charge des usagers, leur accompagnement ou le respect de leurs droits et de tout évènement ayant pour effet de menacer ou de compromettre la santé, la sécurité ou le bien-être physique ou moral des personnes prises en charge ou accompagnées.

Article 4 :

Le SIE, situé 6, rue Gilbert-88000 EPINAL, est répertorié au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS).

Article 5 :

En application de l'article 11 du décret du 6 octobre 1988 susvisé, le présent arrêté sera notifié à l'association gestionnaire de l'établissement ou du service habilité.

Article 6 :

En application des dispositions des articles R. 312-1 et R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, faire l'objet :

- d'un recours administratif gracieux devant le préfet du département, autorité signataire de cette décision ou d'un recours administratif hiérarchique devant le ministre de l'Intérieur;
- d'un recours contentieux par voie postale auprès du tribunal administratif territorialement compétent ou par l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif, le délai de recours contentieux est prorogé.

Article 7 :

Le secrétaire général de la préfecture des Vosges, le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Est et le directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Epinal, le 18 février 2022

Le préfet
Yves SEGUY

Prefecture des Vosges

88-2022-02-15-00003

arrêté du 15 février 2022 portant modification de la
composition de la commission départementale de la
sécurité routière



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CABINET
Direction des sécurités
Bureau des polices administratives

ARRETE du 15 février 2022
portant modification de la composition
de la commission départementale de la sécurité routière

Le préfet des VOSGES,
chevalier de la légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du mérite,

- VU** le code de la route, notamment ses articles R411-10 à R411-12 ;
 - VU** l'ordonnance n° 2004-637 du 1^{er} juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre, ratifiée et modifiée par la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 ;
 - VU** l'ordonnance n° 2005-727 du 30 juin 2005 portant diverses dispositions relatives à la simplification des commissions administratives, ratifiée par la loi n° 2005-843 du 26 juillet 2005 ;
 - VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
 - VU** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;
 - VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
 - VU** le décret n° 2012-537 du 20 avril 2012 relatif aux compétences de la commission départementale de la sécurité routière ;
 - VU** l'arrêté du 25 septembre 2020 portant renouvellement de la commission départementale de sécurité routière ;
 - VU** les arrêtés du 1^{er} juillet 2021, 12 août 2021 et 10 janvier 2022 portant modification de la commission départementale de sécurité routière ;
- CONSIDERANT** le courrier de M. Vincent CHAUMET-RIFFAUD, directeur général de la ligue motocyclisme du GRAND EST, en date du 26 janvier 2022, par lequel il désigne les représentants (titulaire et suppléant) de la fédération française de motocyclisme au sein de la commission départementale de la sécurité routière ;
- CONSIDERANT** que la correspondance précitée indique que M. Olivier JACQUES est désigné en tant que titulaire et M. Joël POIROT en tant que suppléant de la fédération française de motocyclisme au sein de l'instance précitée ;
- SUR** proposition de Madame la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet des VOSGES ;

Adresse postale : Préfecture des Vosges - Place Foch – 88026 EPINAL CEDEX

Téléphone : 03 29 69 88 88 – Télécopie: 03 29 82 42 15

Retrouvez les horaires et les modalités d'accueil des services sur <http://www.vosges.gouv.fr> ou sur notre serveur vocal : 03 29 69 88 89

A R R Ê T E :

Article 1 : l'article 1 de l'arrêté du 10 janvier 2022 reste inchangé.

Article 2 : l'article 2 est modifié comme suit :

composition de la commission

La commission départementale de la sécurité routière, présidée par le préfet ou son représentant, est renouvelée comme suit :

A - Représentants des administrations

- Monsieur le directeur départemental des territoires ou son représentant ;
- Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique ou son représentant ;
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie ou son représentant ;
- Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant ;
- Monsieur le président du conseil départemental des VOSGES ou son représentant ;
- Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant.

B - Représentants des élus

Elus départementaux désignés par le conseil départemental des VOSGES

Membres titulaires :

- Madame Véronique MARCOT, conseillère départementale du canton du VAL-D'AJOL ;
- Monsieur Christian TARANTOLA, conseiller départemental du canton de BRUYERES ;
- Madame Brigitte VANSON, conseillère départementale du canton de LA BRESSE ;
- Monsieur Thomas GION, conseiller départemental du canton de GERARDMER ;
- Monsieur Jérôme MATHIEU, conseiller départemental du canton de LA BRESSE ;
- Madame Bernadette POIRAT, conseillère départementale du canton de BRUYERES ;

Membres suppléants :

- Madame Valérie JANKOWSKI, conseillère départementale du canton de REMIREMONT ;
- Madame Régine BEGEL, conseillère départementale du canton d'EPINAL 2.

Elus communaux désignés par l'association des maires des VOSGES

Membres titulaires :

- Madame Christelle PAILLARD, maire de PORTIEUX ;
- Monsieur Pierre CHACHAY, maire de TAINTRUX ;
- Madame Dominique SERDET, maire de MADECOURT ;
- Monsieur Philippe SOLTYS, maire d'UXEGNEY.

Membres suppléants :

- Monsieur Christian DEMANGE, maire de SAINT-JEAN-D'ORMONT ;
- Monsieur Didier HUMBERT, maire de MARTIGNY-LES-BAINS ;
- Monsieur Gilbert BOGARD, maire de LIGNEVILLE ;
- Monsieur Yannick TATIN, maire de BLEURVILLE.

C – Représentants des organisations professionnelles et des fédérations sportives

Représentants du conseil national des professions de l'automobile

Membre titulaire :

- Monsieur Guy BERTRAND – Grands Moulins Autos SA – Parc économique des Grands Moulins – BP 13 – 88200 SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT.

Membre suppléant :

- Monsieur Grégoire MERMET – CNPA – 27, rue de Pont-à-Mousson – 57950 MONTIGNY-LES-METZ.

Représentants de l'union nationale intersyndicale des enseignants de la conduite

Membre titulaire :

- Monsieur Xavier BRECHE – Agence ECF BRECHE – 82, rue Charles de Gaulle – 88200 REMIREMONT.

Membre suppléant :

- Monsieur Nicolas CLAUDEL – Agence ECF SYNERGIE – 14 C, Place des Déportés – 88400 GERARDMER.

Représentants de la chambre syndicale des transporteurs routiers des VOSGES

Membre titulaire :

- Monsieur Eric MIGNON, Secrétaire général C.S.T.R. des VOSGES
Zone industrielle de la Voivre – 1, allée des Erables – 88000 EPINAL.

Membre suppléant :

- Monsieur Jean-François PAQUET – Transports PAQUET
BP 48 – 88142 CONTREXEVILLE Cédex.

Représentants de la ligue GRAND EST du sport automobile

Membre titulaire :

- Monsieur Jean-Charles BIDAL – 8, Square des Bergeronnettes – 88000 EPINAL.

Membre suppléant :

- Monsieur Jean-Michel MARTIN – 7, rue des Roches de Zainvillers – 88120 VAGNEY.

Représentants de la fédération française des véhicules d'époque

Membre titulaire :

- Monsieur Michel PISSARD – 24, rue des Acacias – 70170 PORT-SUR-SAONE.

Membre suppléant :

- Monsieur Jean-Luc DEJY – 1, rue des Mirabelliers – 54136 BOUXIERES-AUX-DAMES.

Représentants de la ligue motocycliste du GRAND EST

Membre titulaire :

- Monsieur Olivier JACQUES – 11, rue du Bouchot – 54230 CHAVIGNY.

Membre suppléant :

- Monsieur Joël POIROT – 22D, route du droit – 88250 LA BRESSE.

Représentants du comité départemental du cyclisme vosgien

Membre titulaire :

- Monsieur Jean-Claude LALAU – 93, rue d'Uxegney – 88390 DOMEVRE-SUR-AVIERE.

Membre suppléant :

- Monsieur Jean-Claude CLAUDEL – 1076, route de l'Abbaye – 88390 CHAUMOUSEY.

Représentants de la ligue de karting GRAND-EST

Membre titulaire :

- Monsieur Pierre LEVORATO – circuit aérople SUD LORRAINE – 88500 JUVAINCOURT.

Membre suppléant :

- Monsieur Claude BERTRAND – 66, rue Legrand de Saule – 88140 CONTREXEVILLE.

Représentants du comité départemental de l'UFOLEP 88

Membre titulaire :

- Monsieur Thierry HELFER – 15, rue du Général de Reffye – 88000 EPINAL.

Membre suppléant :

- Monsieur Fabrice HUEBER – 15, rue du Général de Reffye – 88000 EPINAL.

D – Représentants des associations d'usagers

Représentants de l'association force ouvrière consommateur

Membre titulaire :

- Monsieur Alain SCOPEL – 6, rue Alexandre Dumas – 88190 GOLBEY.

Membre suppléant :

- Monsieur Alex ANY – 4, rue du Bambois – 88000 EPINAL.

Représentants de l'union départementale des associations familiales

Membre titulaire :

- Madame Monique VAUTHIER – 1, Etang du Bult – 88220 URIMENIL.

Membre suppléant :

- Madame Josiane GIORGETTI – 17, avenue de l'Europe – Bâtiment 2 – 88150 THAON-LES-VOSGES.

Représentants de l'automobile club des VOSGES

Membre titulaire :

- Monsieur Jean-Pierre BUGNOT – 231, rue de Girmont – 88000 DOGNEVILLE.

Membre suppléant :

- Madame Céline GENZWURKET-KASTNER, directrice juridique et des politiques publiques – automobile club association – 38, avenue du Rhin – 67100 STRASBOURG.

Représentants de l'association de prévention routière

Membre titulaire :

- Madame Séverine MALRIC, directrice régionale GRAND EST de l'association de prévention routière – 27, Place Saint-Thiebault – 57000 METZ.

Membre suppléant :

- Monsieur Jean-Baptiste HORHANT – cité administrative Gaujot – 14, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG.

Article 3 : l'article 3 reste inchangé.

Article 4 : Madame la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet des VOSGES est chargée de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture des VOSGES et dont une copie sera adressée à chacun des membres de la commission départementale de la sécurité routière.

EPINAL, le 15 février 2022
Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

SIGNE : David PERCHERON

DELAIS ET VOIES DE RECOURS

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de NANCY dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Prefecture des Vosges

88-2022-02-16-00001

arrêté du 16 février 2022 portant modification de la
composition de la formation spécialisée "épreuves
sportives" au sein de la commission départementale de la
sécurité routière



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CABINET
Direction des sécurités
Bureau des polices administratives

ARRETE du 16 février 2022
portant modification de la composition de la formation spécialisée « épreuves sportives »
au sein de la commission départementale de la sécurité routière

Le préfet des VOSGES,
chevalier de la légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du mérite,

- VU** le code de la route, notamment ses articles R411-10 à R411-12 ;
- VU** l'ordonnance n° 2004-637 du 1^{er} juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre, ratifiée et modifiée par la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 ;
- VU** l'ordonnance n° 2005-727 du 30 juin 2005 portant diverses dispositions relatives à la simplification des commissions administratives, ratifiée par la loi n° 2005-843 du 26 juillet 2005 ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;
- VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** le décret n° 2012-537 du 20 avril 2012 relatif aux compétences de la commission départementale de Sécurité Routière ;
- VU** l'arrêté du 25 septembre 2020 portant renouvellement de la commission départementale de la sécurité routière ;
- VU** les arrêtés du 2 juillet 2021, 13 août 2021 et 11 janvier 2022 portant modification de la commission départementale de la sécurité routière – section « épreuves sportives » ;
- VU** l'arrêté du 15 février 2022 portant modification de la commission départementale de la sécurité routière ;
- CONSIDERANT** le courrier de M. Vincent CHAUMET-RIFFAUD, directeur général de la ligue motocyclisme du GRAND EST, en date du 26 janvier 2022, par lequel il désigne les représentants (titulaire et suppléant) de la fédération française de motocyclisme au sein de la commission départementale de la sécurité routière ;
- CONSIDERANT** que la correspondance précitée indique que M. Olivier JACQUES est désigné en tant que titulaire et M. Joël POIROT en tant que suppléant de la fédération française de motocyclisme au sein de l'instance précitée ;
- SUR** proposition de Madame la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet des VOSGES ;

Adresse postale : Préfecture des Vosges - Place Foch – 88026 EPINAL CEDEX

Téléphone : 03 29 69 88 88 – Télécopie: 03 29 82 42 15

Retrouvez les horaires et les modalités d'accueil des services sur <http://www.vosges.gouv.fr> ou sur notre serveur vocal : 03 29 69 88 89

ARRÊTE :

Article 1 : l'article 1 de l'arrêté du 11 janvier 2022 reste inchangé.

Article 2 : l'article 2 est modifié comme suit :

composition de la commission

La formation spécialisée « épreuves sportives », présidée par le préfet des VOSGES ou son représentant, est composée comme suit :

A - Représentants des administrations

- Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique ou son représentant ;
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie ou son représentant ;
- Monsieur le directeur académique des services de l'Education Nationale ou son représentant ;
- Monsieur le président du conseil départemental des VOSGES ou son représentant ;
- Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant.

B - Représentants des élus

Elus départementaux désignés par le conseil départemental des VOSGES

Membre titulaire :

- Monsieur Eric JACOTE, conseiller départemental du canton de CHARMES.

Membre suppléant :

- Monsieur Alain ROUSSEL, conseiller départemental du canton de DARNEY.

Elus communaux désignés par l'association des maires des VOSGES

Membre titulaire :

- Monsieur Pierre CHACHAY, maire de TAINTRUX.

Membre suppléant :

- Monsieur Didier HUMBERT, maire de MARTIGNY-LES-BAINS.

C - Représentants des organisations professionnelles et des fédérations sportives

Représentants du comité départemental de l'UFOLEP 88

Membre titulaire :

- Monsieur Thierry HELFER – 15, rue du Général de Reffye – 88000 EPINAL.

Membre suppléant :

- Monsieur Fabrice HUEBER – 15, rue du Général de Reffye – 88000 EPINAL.

→ Les représentants ci-dessous sont appelés à siéger à la commission uniquement pour les disciplines regardant leur domaine de compétence :

Représentants de la ligue GRAND EST du sport automobile

Membre titulaire :

- Monsieur Jean-Charles BIDAL – 8, Square des Bergeronnettes – 88000 EPINAL.

Membre suppléant :

- Monsieur Jean-Michel MARTIN – 7, rue des Roches de Zainvillers – 88120 VAGNEY.

Représentants de la fédération française des véhicules d'époque

Membre titulaire :

- Monsieur Michel PISSARD – 24, rue des Acacias – 70170 PORT-SUR-SAONE.

Membre suppléant :

- Monsieur Jean-Luc DEJY – 1, rue des Mirabelliers – 54136 BOUXIERES-AUX-DAMES.

Représentants de la ligue motocycliste du GRAND EST

Membre titulaire :

- Monsieur Olivier JACQUES – 11, rue du Bouchot – 54230 CHAVIGNY

Membre suppléant :

- Monsieur Joël POIROT – 22D, route du droit – 88250 LA BRESSE.

Représentants du comité départemental du cyclisme vosgien

Membre titulaire :

- Monsieur Jean-Claude LALAU – 93, rue d'Uxegney – 88390 DOMEVRE-SUR-AVIÈRE.

Membre suppléant :

- Monsieur Jean-Claude CLAUDEL – 1076, route de l'Abbaye – 88390 CHAUMOUSEY.

Représentants de la ligue de karting GRAND-EST

Membre titulaire :

- Monsieur Pierre LEVORATO – circuit aérople SUD LORRAINE – 88500 JUVAINCOURT.

Membre suppléant :

- Monsieur Claude BERTRAND – 66, rue Legrand de Saule – 88140 CONTREXEVILLE.

D – Représentants des associations d'usagers

Représentants de l'automobile club des VOSGES

Membre titulaire :

- Monsieur Jean-Pierre BUGNOT – 231, rue de Girmont – 88000 DOGNEVILLE.

Membre suppléant :

- Madame Céline GENZWURKET-KASTNER, directrice juridique et des politiques publiques – automobile club association – 38, avenue du Rhin – 67100 STRASBOURG.

Représentants de l'association de prévention routière

Membre titulaire :

- Madame Séverine MALRIC, directrice régionale GRAND EST de l'association de prévention routière – 27, place Saint-Thiebault – 57000 METZ.

Membre suppléant :

- Monsieur Jean-Baptiste HORHANT – Cité Administrative Gaujot – 14, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG.

Article 3 : l'article 3 reste inchangé.

Article 4: Madame la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet des VOSGES est chargée de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture des VOSGES et dont une copie sera adressée à chacun des membres de la formation spécialisée « épreuves sportives » au sein de la commission départementale de la sécurité routière.

EPINAL, le 16 février 2022
Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

SIGNE : David PERCHERON

DELAIS ET VOIES DE RECOURS

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de NANCY dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Prefecture des Vosges

88-2022-02-11-00027

Arrêté n°012-2022/PM autorisant l'enregistrement
audiovisuel des interventions des agents de police
municipale de **CONTREXEVILLE**

Direction des sécurités
Bureau Sécurité et Ordre Publics

Arrêté n° 012-2022/PM

autorisant l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale de la commune de CONTREXEVILLE.

LE PRÉFET DES VOSGES
Chevalier de La Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L. 241-2 et R. 241-8 à R. 241-15 ;
- Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés;
- Vu** le décret du Président de la République du 28 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Yves SEGUY en qualité de préfet des Vosges ;
- Vu** le décret du Président de la République du 16 juillet 2021 portant nomination de Madame Virginie MARTINEZ en qualité sous-préfète, directrice de cabinet du préfet des Vosges ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2021 portant délégation de signature à Madame Virginie MARTINEZ, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet des Vosges ;
- Vu** la demande adressée par le maire de la commune de CONTREXEVILLE le 30 mars 2021, en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale de sa commune ;
- Vu** la convention de coordination des interventions de la police municipale et des forces de sécurité de l'État du 24 novembre 2021 ;

Considérant que la demande transmise par le maire de la commune de CONTREXEVILLE est complète et conforme aux exigences des articles R. 241-8 à R. 241-15 du code de la sécurité intérieure ;

Sur proposition de madame la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet des Vosges ;

ARRÊTE

Article 1^{er} L'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale de la commune de CONTREXEVILLE est autorisé au moyen de 1 caméra individuelle.

Le support informatique sécurisé sur lequel sont transférées les données enregistrées par la caméra individuelle est propre à la commune de CONTREXEVILLE.

Article 2 Les enregistrements sont conservés pendant une durée de 6 mois. À l'issue de ce délai,

ils sont détruits.

Article 3 La commune de CONTREXEVILLE est chargée d'informer le public de l'équipement de ses agents de police municipale en caméras individuelles et des modalités d'accès aux images.

Article 4 Dès notification du présent arrêté, le maire de la commune de CONTREXEVILLE adresse à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) un engagement de conformité aux dispositions des articles R. 241-8 à R. 241-15 du code de la sécurité intérieure .

L'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale autorisé par le présent arrêté ne peut être mis en œuvre qu'après réception du récépissé de la CNIL.

Article 5 La présente autorisation est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture. Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 Toute modification portant sur le nombre de caméras individuelles doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des services préfectoraux.

Article 7 Madame la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet des Vosges est chargée de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée au maire de la commune concernée pour notification à l'intéressé.

Fait à Épinal, le 11 février 2022

Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation
La sous-préfète directrice de cabinet

SIGNE

Virginie MARTINEZ

Délais et voie de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Prefecture des Vosges

88-2021-12-03-00018

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur agricole
- promotion du 1er janvier 2022



ARRÊTÉ

**Portant attribution de la médaille d'honneur agricole
Promotion du 1^{er} janvier 2022**

Le préfet des Vosges
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;

VU le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole ;

VU l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;

Sur proposition de la directrice de cabinet du préfet des Vosges,

A R R Ê T E

Article 1er : La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

- **Madame ADAM Aurélie**
Assistant - gestionnaire succession, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES,
STRASBOURG
demeurant à LA NEUVEVILLE-DEVANT-LEPANGES
- **Monsieur AMBROISE Christophe**
Ouvrier d abattoir, ELIVIA, DOMVALLIER
demeurant à FOMEREY
- **Madame CHEGROUN Michèle**
Bouvier, ELIVIA, DOMVALLIER
demeurant à BAUDRICOURT
- **Madame DE FILIPPO Florence**
Directrice d'activités relation à distance, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES,
ÉPINAL
demeurant à XERTIGNY
- **Monsieur FRENOT Michaël**
Responsable maintenance, ELIVIA, DOMVALLIER
demeurant à ARCHES
- **Madame GRILLOT Jennifer**
Technicienne en banque, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, STRASBOURG
demeurant à SANCHEY

- **Madame MARCHAL Annick**
Ouvrier préparation commandes, ELIVIA, DOMVALLIER
demeurant à DOMJULIEN

- **Madame PILOT Jasmine**
Responsable de secteur, CAISSE REGIONALE D ASSURANCES MUTUELLES
AGRICOLLES DU GRAND EST, SCHILTIGHEIM
demeurant à MAREY

Article 2 : La médaille d'honneur agricole Vermeil est décernée à :

- **Madame AUBERTIN Sophie**
Directrice d'agence, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, STRASBOURG
demeurant à UXEGNEY

- **Madame GASPARD Lydie**
Directrice d'agence crédit agricole alsace vosges, CREDIT AGRICOLE ALSACE
VOSGES, STRASBOURG
demeurant à ATTIGNEVILLE

- **Madame HONORE Nathalie**
Directrice d'agence, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, STRASBOURG
demeurant à HADOL

- **Monsieur LAMBOLEY Alain**
Cadre bancaire, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES CAPITAL, STRASBOURG
demeurant à LE VAL-D'AJOL

- **Madame POIROT Catherine**
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, ÉPINAL
demeurant à ANOULD

Article 3 : La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

- **Madame LEFEBVRE Sabine**
Technicien, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, STRASBOURG
demeurant à JEUXEY

Article 4 : La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

- **Madame LARCHER Véronique**
Coordonnateur, MSA LORRAINE, ÉPINAL
demeurant à CHARMOIS-L'ORGUEILLEUX

- **Madame MULOT Marie Cécile**
Analyste, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES CAPITAL, STRASBOURG
demeurant à CAPAVENIR VOSGES

- **Madame POIROT Nathalie**
Technicienne, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, ÉPINAL
demeurant à DOMMARTIN-LES-REMIREMONT

- **Madame STEVENEL Marie-Christine**
Responsable relation clients, MSA LORRAINE, ÉPINAL
demeurant à LE ROULIER

Article 5 : La Directrice de Cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Epinal, le 3 décembre 2021

Le Préfet,

Yves SEGUY

Délais et voies de recours : la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Prefecture des Vosges

88-2021-12-03-00017

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur du
travail - promotion du 1er janvier 2022

ARRÊTÉ

**Portant attribution de la médaille d'honneur du Travail
Promotion du 1^{er} janvier 2022**

Le Préfet des Vosges
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition de la directrice de cabinet du Préfet des Vosges

A R R Ê T E

Article 1er : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Madame ALBISER Brigitte**
Préparatrice de commandes, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à LAVELINE-DEVANT-BRUYERES
- **Monsieur ANTOINE Olivier**
Chargé d'affaires gestion privée, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE, STRASBOURG.
demeurant à CHAVÉLOT
- **Madame ARNOULD Karine**
Conductrice machine de conditionnement, SITPA, ARCHES.
demeurant à ARCHES
- **Monsieur AUDINOT Jérôme**
Chauffeur PL, AXIMUM, CHAUDENEY-SUR-MOSELLE.
demeurant à CHATENOIS
- **Madame AUDOUIN Laëtitia**
Secrétaire administrative, FIDAL SOCIETE D'AVOCATS, EPINAL.
demeurant à DOGNEVILLE
- **Madame AUER Mélanie**
Employée de banque, BANQUE KOLB, NANCY.
demeurant à AMBACOURT

- **Monsieur BACHETTA Loïc**
Contremaître atelier transformation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Monsieur BADONNEL Fabrice**
Technicien de maintenance, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à TENDON

- **Madame BAILLY Jennifer**
Gestionnaire de liquidation, GROUPE VICTOR HUGO, ÉPINAL.
demeurant à JEUXEY

- **Madame BAJOLET Stéphanie**
Animateur d'unité, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à RAMBERVILLERS

- **Madame BALLAND Marjorie**
Comptable principale, CASINO DE GERARDMER, GERARDMER.
demeurant à LE THOLY

- **Madame BANDEL Nathalie**
Conseiller services assurance maladie, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, ÉPINAL.
demeurant à JEANMENIL

- **Monsieur BANNIER Philippe**
Polyvalent 4, ROSSMANN, SAINTE-CROIX-AUX-MINES.
demeurant à SAULCY-SUR-MEURTHE

- **Monsieur BARETH Franck**
Gestionnaire de flux, HUSSOR SA, LAPOUTROIE.
demeurant à ANOULD

- **Monsieur BARJONNET Emmanuel**
Electromécanicien, BERICAP FRANCE, VITTEL.
demeurant à MORELMAISON

- **Monsieur BARTHOMEUF Jérémie**
Technicien, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- **Madame BAZIN Anita**
Employée de commerce, MARBRERIE POMPES FUNEBRES HENRY, PLOMBIÈRES-LES-BAINS.
demeurant à PLOMBIERES-LES-BAINS

- **Madame BEAUDOIN Christelle**
Cheffe de vente, DIPA, PERPIGNAN.
demeurant à GOLBEY

- **Madame BEAUDOIN Martine**
Chef d'atelier production, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à HAROL

- **Monsieur BEDEL Stephane**
Previsionniste, CORA, LUDRES.
demeurant à AYDOILLES

- **Monsieur BELIN Frédéric**
Travailleur esat, FEDERATION MEDICO SOCIALE DES VOSGES, DARNEY.
demeurant à DARNEY

- **Madame BENKHELFA THOUVENOT Sophie**
Responsable marketing, SOC EXPLOIT CASINO HOTELS CONTREXEVILLE,
CONTREXÉVILLE.
demeurant à CONTREXEVILLE

- **Madame BENOIT Céline**
Conseiller financier, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES CAPITAL, STRASBOURG.
demeurant à DOMMARTIN-LES-REMIREMONT

- **Madame BERNARD Elodie**
Secrétaire et animatrice prévention, UNION REGIONALE MUTUALITE FRANCAISE GRAND
EST, NANCY.
demeurant à EPINAL

- **Madame BERNARD Nadia**
Assistante de vie, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à AULNOIS

- **Madame BERTINET Catherine**
Assistante de vie, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur BEURNE Johnny**
Technicien de maintenance, GARRETT MOTION FRANCE SAS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à URIMENIL

- **Madame BIETRY Evelyne**
Secrétaire entrées sorties, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES,
ÉPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Madame BLAUDEZ Emilie**
Vendeuse, DECATHLON, EPINAL.
demeurant à RAON-AUX-BOIS

- **Madame BOCQUET Jessica**
Employé de jeux, SOC EXPLOIT CASINO HOTELS CONTREXEVILLE, CONTREXÉVILLE.
demeurant à CONTREXEVILLE

- **Monsieur BONEL Gilles**
Electromécanicien, BERICAP FRANCE, VITTEL.
demeurant à MENIL-EN-XAINTOIS

- **Monsieur BONMARCHAND Loïc**
Chef de ventes GMS, KRONENBOURG SAS, OBERNAI.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur BOUCHER Eric**
Chauffeur poids lourds, COLAS FRANCE, HEILLECOURT.
demeurant à MIRECOURT

- **Monsieur BOURDIN Laurent**
Technicien, INNOTHERA NOMEXY, NOMEXY.
demeurant à NOMEXY

- **Madame BRIGNON Cathy**
employée logistique, NOVARES, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à ALLARMONT

- **Monsieur CANONICA Christophe**
Responsable informatique, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à FAYS

- **Monsieur CASTEL Frédéric**
Responsable du comité de direction, Casino de Vittel, VITTEL.
demeurant à CONTREXEVILLE
- **Monsieur CHAPELLE Ludovic**
Ripeur - chauffeur, SUEZ RV NORD EST, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à TAINTRUX
- **Monsieur CHAUDRON Mickaël**
Chef d'équipe électricien, CITELUM, LUNEVILLE.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Madame CHOUX Stéphanie**
Aide médico psychologique, OFFICE D'HYGIENE SOCIALE DE LORRAINE, FLAVIGNY-SUR-MOSELLE.
demeurant à DAMAS-AUX-BOIS
- **Monsieur CLAUDE Cyrille**
Verrier, O-I FRANCE SAS, GIRONCOURT-SUR-VRAINE.
demeurant à LA NEUVEVILLE-SOUS-CHATENOIS
- **Madame CLAUDEL Céline**
Conseillère patrimoniale, CAISSE CREDIT MUTUEL DES HAUTES VOSGES, LA BRESSE.
demeurant à CORNIMONT
- **Madame CLAUDEL Delphine**
Auxiliaire de vie sociale, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à POUXEUX
- **Madame CLAUDEL Myriam**
Educatrice spécialisée, AVSEA, DOGNEVILLE.
demeurant à HADOL
- **Monsieur CLAUDEL PHILIPPE Philippe**
Technicien planning, COLAS FRANCE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à POUXEUX
- **Monsieur CLAUDON Anicet**
Responsable industrie et méthodes, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à BASSE-SUR-LE-RUPT
- **Madame COLIN Christelle**
Responsable crc (détachée en mission rse), HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur COLIN Denis**
Cadre éducatif, adjoint au chef d'établissement, ORGANISME DE GESTION
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE MARIE DE GALILEE, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Madame COLLIN Sandrine**
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE SAINT REMIMONT, SAINT-
REMIMONT.
demeurant à SAINT-REMIMONT
- **Madame COMMARET Véronique**
Agent social, COMMUNE DE SAULXURES SUR MOSELOTTE, SAULXURES-SUR-MOSELOTTE.
demeurant à SAULXURES-SUR-MOSELOTTE
- **Monsieur COURTOIS Michaël**
Employé, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à XERTIGNY

- **Monsieur COUVEZ Christophe**
Directeur atelier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à EPINAL
- **Madame CRITON Virginie**
Chargée d'affaires professionnels, BANQUE CIC EST, STRASBOURG.
demeurant à CAPAVENIR VOSGES
- **Madame CUNIN Danielle**
Auxiliaire de vie sociale, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à LIGNEVILLE
- **Madame DANY Linda**
Assistante production, STE INDUSTRIELLE DE TRANSFORMATION DE PRODUITS
AGRICOLES, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à RAON-AUX-BOIS
- **Monsieur DARGENT Ludovic**
Conducteur, SOLOCAP MAB, CONTREXEVILLE.
demeurant à CONTREXEVILLE
- **Madame DARGOT Nathalie**
Assistante confirmée, CFGS ASSOCIES, SAINT-NABORD.
demeurant à REMIREMONT
- **Madame DE CARA Christine**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DES VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à LE VAL-D'AJOL
- **Monsieur DECOUX Johann**
Sécheur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à CAPAVENIR VOSGES
- **Madame DEFORGES Séverine**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à RUPT-SUR-MOSELLE
- **Madame DELATTRE Sandra**
Conseiller mutualiste agence, LA FRANCE MUTUALISTE, PUTEAUX.
demeurant à URIMENIL
- **Madame DEMANGEON Sandra**
Ouvrière, ALESAGES - DIAMANT - CARBURE, XERTIGNY.
demeurant à XERTIGNY
- **Monsieur DEMAULJEAN Damien**
Bobineur 2 machines, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER
- **Monsieur DEPOISSE Christophe**
Btp travaux public, AXIMUM, MAGNY-LES-HAMEAUX.
demeurant à LIFFOL-LE-GRAND
- **Monsieur DE SANTA Sébastien**
Agent d'entretien, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à DOMMARTIN-LES-REMIREMONT
- **Madame DESAULX Gaëlle**
Infirmière en pratique avancée, ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON
HOSPITALIERE DE BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à DOMPTAIL

- **Madame DESCHASEAUX Sabine**
Aide soignante, EHPAD INTERCOMMUNAL PLOMBIERES-VAL D AJOL, LE VAL-D'AJOL.
demeurant à BELLEFONTAINE
- **Monsieur DESGRANGES Stéphane**
Conducteur map3, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à PADOUX
- **Monsieur DIEUDONNE Christophe**
Technicien informatique, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à EPINAL
- **Madame DISPOT Pascale**
Directeur vente, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES
VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur DOMINICI Cyrille**
Technicien laboratoire, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Madame DRESCH Céline**
Responsable administration des ventes, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER
THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à XONRUPT-LONGEMER
- **Madame DUBOIS Nadia**
Aide à domicile, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Madame DUFOUR Béatrice**
Employée commerciale, CONTREXEDIS - CENTRE DISTRIBUTEUR E. LECLERC,
CONTREXEVILLE.
demeurant à LA VACHERESSE-ET-LA-ROUILLIE
- **Madame DURAND Marie José**
Premier ouvrier plissage, VISKASE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à POUXEUX
- **Monsieur DURIEZ Frédéric**
Sous-chef de table, CASINO DE GERARDMER, GERARDMER.
demeurant à GRANGES-AUMONTZEY
- **Monsieur DUVAL Michel**
Cuisinier, EHPAD INTERCOMMUNAL PLOMBIERES-VAL D AJOL, LE VAL-D'AJOL.
demeurant à PLOMBIERES-LES-BAINS
- **Monsieur DUVAL Olivier**
Magasinier, MONIER, SAINT-NABORD.
demeurant à VECOUX
- **Monsieur DUVOID Sébastien**
Mécanicien régleur, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur ESSAIRTIER Benoit**
Attaché commercial, S A V E B A G, PERRUSSON.
demeurant à EPINAL
- **Madame FALCK Sophie**
Educatrice spécialisée, AVSEA, DOGNEVILLE.
demeurant à DOMMARTIN-AUX-BOIS

- **Monsieur FEDI Jean-Marc**
Opérateur production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Madame FELLMANN Nadège**
Assistant assurance, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES
VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à CONTREXEVILLE

- **Monsieur FEVE Jérôme**
Chef de chantier, PIANTANIDA SAS, SAULCY-SUR-MEURTHER.
demeurant à ANOULD

- **Madame FLEURANCE Stéphanie**
Opératrice de production, SCHAPPE TECHNIQUES, LA CROIX-AUX-MINES.
demeurant à FRAIZE

- **Monsieur FOUACHE Grégory**
Employé de banque, BANQUE CIC EST, GOLBEY.
demeurant à CHANTRAINE

- **Monsieur FRANCOIS Thierry**
Menuisier poseur, SOCIETE COMMERCIALE MCV, GRANGES-AUMONTZEY.
demeurant à LAVELINE-DU-HOUC

- **Madame FRANQUIN Brigitte**
Assistante dentaire, UTML EPINAL, EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur GALMICHE Lionel**
Mécanicien agricole, SAINT NABORD AGRICOLE, SAINT-NABORD.
demeurant à LE VAL-D'AJOL

- **Madame GALTAYRIES Manon**
Chef de projet, NESTLE WATERS MANAGEMENT & TECHNOLOGY, VITTEL.
demeurant à POUSSAY

- **Monsieur GEHIN Patrick**
Directeur usine, MONIER, SAINT-NABORD.
demeurant à TREMONZEY

- **Madame GENAY Chantal**
Ouvrier des services logistiques, ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON
HOSPITALIERE DE BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à ANGLEMONT

- **Madame GEORG Angie**
Technicienne, SCHAPPE TECHNIQUES, LA CROIX-AUX-MINES.
demeurant à REMOMEIX

- **Madame GEORGEL Christelle**
Gestionnaire comptable et RH, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à ARCHES

- **Monsieur GEORGE Michel**
Chauffeur livreur, TOTALENERGIES PROXI NORD EST, MAXÉVILLE.
demeurant à GERARDMER

- **Monsieur GEORGES Dominique**
Automaticien, NUMALLIANCE, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHER.
demeurant à MOYENMOUTIER

- **Monsieur GERARD Fabien**
Opérateur production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

- **Monsieur GERARDIN Frédéric**
Sécheur machine 4, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à CHAVÉLOT

- **Monsieur GIANCIPPOLI Gérard**
Opérateur de fusion, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à BELLEFONTAINE

- **Madame GIARD Adeline**
Correspondant agences, REXEL FRANCE, CHAMPIGNEULLES.
demeurant à MAZIROT

- **Monsieur GODEL Mickaël**
Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame GOUZOU Myriam**
Aide à domicile, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Monsieur GRACIO Cédric**
Technicien automobiles, B S A AUTOMOBILES, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à PLAINFAING

- **Madame GRANDEMANGE Thérèse**
Assistante de direction, Hostellerie des Bas-Rupts, GERARDMER.
demeurant à GERARDMER

- **Monsieur GREGOIRE Sebastien**
Polyvalent extrusion, VISKASE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à CAPAVENIR VOSGES

- **Madame GRIMAUD Virginie**
Aide médico-psychologique, RESIDENCE DE L AGE D OR, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur GROVES Christopher**
Ingénieur produit électrification, GARRETT MOTION FRANCE SAS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à DOMEVRE-SUR-DURBION

- **Madame GUISTI Marie-Line**
Agent logistique expéditions, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP,
GÉRARDMER.
demeurant à XONRUPT-LONGEMER

- **Madame GURY Gislaine**
Caissière (employée de jeux), COMPASS GROUP FRANCE, CONTREXEVILLE.
demeurant à SEROCOURT

- **Madame HABERMACHER Nathalie**
Premier ouvrier plissage, VISKASE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à CHAVÉLOT

- **Monsieur HAEMMERLE Dimitri**
Responsable de productin, DS Smith Packaging KAYPAC, VITTEL.
demeurant à DOMBROT-LE-SEC

- **Monsieur HENNEQUIN Laurent**
Responsable services généraux, NESTLE EXCELLENCE SUPPORTS FRANCE OU NES FRANCE, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à REMONCOURT

- **Madame HENRY Annick**
Responsable comptable, MARBRERIE POMPES FUNEBRES HENRY, PLOMBIÈRES-LES-BAINS.
demeurant à PLOMBIERES-LES-BAINS

- **Monsieur HENRY Fabrice**
Régleur injection, BERICAP FRANCE, VITTEL.
demeurant à SAINT-OUEN-LES-PAREY

- **Monsieur HERENT Johann**
Technicien régleur, NOVARES, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame HOLTZER Line**
Assistante achats, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à AUMONTZEY

- **Madame HOUVION Véronique**
Préparatrice de commandes, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à LA VOIVRE

- **Madame HUGUET Nora**
Maîtresse de maison, AVSEA, DOGNEVILLE.
demeurant à SENONGES

- **Monsieur HUMBERT Fabien**
Conducteur machine transformation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER

- **Madame JACQUOT Stéphanie**
Conductrice machine automatisée, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à RUPT-SUR-MOSELLE

- **Madame JEANDEL Floriane**
Chef de projet informatique, EURO INFORMATION DEVELOPPEMENTS, LAXOU.
demeurant à MADEGNEY

- **Monsieur JEANVOINE Amaury**
Dessinateur projeteur, GE ENERGY POWER CONVERSION FRANCE, CHAMPIGNEULLES.
demeurant à GOLBEY

- **Monsieur JORDAN Michaël**
Opérateur, Ediis EPINAL, EPINAL.
demeurant à MADONNE-ET-LAMEREY

- **Madame JOVANOVIC Dragica**
Premier ouvrier plissage, VISKASE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur KELLERER Anthony**
Ouvrier, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à MATTAINCOURT

- **Monsieur KOENIG Hans**
Magasinier, JEKER AUTOMOBILES, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à GERBEPAL

- **Monsieur KUM Gürsad**
Opérateur multipostes, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT,
GÉRARDMER.
demeurant à GERARDMER

- **Monsieur LABORY Loïc**
Animateur de distribution, VERTVAL AGRI SA, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à ANOULD

- **Madame LABRUYERE Nathalie**
Assistante dentaire référente, Union Territoriale Mutualiste Lorraine, NANCY.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Madame LAGARDE Nicole**
Agent de production, ANETT QUATRE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Monsieur LAPP Benoît**
Responsable qualité, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à PADOUX

- **Monsieur LAVALLEE John**
Premier technicien entretien mécanique, VISKASE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à VINCEY

- **Monsieur LEBEDEL Rémy**
Conducteur matériel de collecte, SOCIETE DE RECUPERATION DE L'EST, SAINTE-CROIX-
AUX-MINES.
demeurant à LA BOURGONCE

- **Madame LECARRE Béatrice**
Assistante de module, AVSEA, DOGNEVILLE.
demeurant à GOLBEY

- **Madame LECOMTE Véronique**
Chef comptable, AVSEA, DOGNEVILLE.
demeurant à JEANMENIL

- **Monsieur LE COZ Xavier**
Responsable laboratoire de chimie, NESTLE WATERS MANAGEMENT & TECHNOLOGY,
ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à DOMPAIRE

- **Monsieur LEGROSSE Claude**
Responsable douane, NESTLE EXCELLENCE SUPPORTS FRANCE OU NES FRANCE, ISSY-
LES-MOULINEAUX.
demeurant à DARNEY

- **Monsieur LENOIR Guillaume**
Technicien qualité, NESTLE WATERS MANAGEMENT & TECHNOLOGY, VITTEL.
demeurant à VITTEL

- **Monsieur LEONARD Fabrice**
Polyvalent trituration, EGGER PANNEAUX & DECORS, RAMBERVILLERS.
demeurant à HOUSSERAS

- **Madame LEPAUL Isabelle**
Coordinatrice dentaire, UTML EPINAL, EPINAL.
demeurant à SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

- **Madame LEROGNON Sophie**
Chef de secteur, POMONA, CHAMPIGNEULLES.
demeurant à HADOL

- **Madame LOBBRECHT Myriam**
Agent d'entretien, CASINO DE GERARDMER, GERARDMER.
demeurant à GERARDMER

- **Monsieur LUEZAS Eric**
Agent territorial, COMMUNE DE SAINT NABORD, SAINT-NABORD.
demeurant à ARCHES

- **Monsieur LURONT Sulyvan**
Verrier, O-I FRANCE SAS, GIRONCOURT-SUR-VRAINE.
demeurant à CHATENOIS

- **Monsieur LUSIEUX Michaël**
Complexeur/Imprimeur, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à EPINAL

- **Madame MAILLEFER Stéphanie**
Cadre de soins, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES, ÉPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur MAILLOT Frédéric**
Cuisinier, LA RESIDENCE, LE VAL-D'AJOL.
demeurant à LE VAL-D'AJOL

- **Madame MANGIN Laurence**
Comptable, ALESAGES - DIAMANT - CARBURE, XERTIGNY.
demeurant à PREY

- **Monsieur MARAIN Arnaud**
Projecteur be electrique, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à SANCHEY

- **Monsieur MARCHAL Cyrille**
Ouvrier, MONIER, SAINT-NABORD.
demeurant à SAINT-NABORD

- **Madame MARCHEBOIS Nathalie**
Aide à domicile, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à SAINT-NABORD

- **Madame MARCOT Aurélie**
Aide soignante, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES, ÉPINAL.
demeurant à DOMEVRE-SUR-DURBION

- **Madame MARCOT Corinne**
Educatrice spécialisée, AVSEA, DOGNEVILLE.
demeurant à FAYS

- **Madame MARIN Cindy**
Directeur d agence cadre bancaire, BANQUE CIC EST, RAON-L'ÉTAPE.
demeurant à NAYEMONT-LES-FOSSES

- **Monsieur MARIN Thomas**
Technicien de maintenance itinérant grade c, EURO INFORMATION SERVICES,
MULHOUSE.
demeurant à NAYEMONT-LES-FOSSES

- **Madame MARTIN Carole**
Caissière, SOC EXPLOIT CASINO HOTELS CONTREXEVILLE, CONTREXÉVILLE.
demeurant à CONTREXEVILLE

- **Monsieur MARTIN Frédéric**
Retraité, Candidature Individuelle, .
demeurant à SAINT-AME

- **Madame MARTIN Nathalie**
Conditionneuse, KYOCERA SENCO FRANCE, SAINT-AMÉ.
demeurant à SAINT-AME

- **Monsieur MASSONI Gérard**
Chef d'établissements catholiques d'enseignement, ORGANISME DE GESTION
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE MARIE DE GALILEE, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à PAIR-ET-GRANDRUPT

- **Madame MELNOTTE Sandrine**
Technicienne administrative des ventes / sav, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-
VRAINE.
demeurant à BAUDRICOURT

- **Madame MICHAUX Mylène**
Responsable planning ordonnancement, SA BRAGARD, EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur MICHEL Stéphane**
Technicien electricien référent usine, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à CHARMOIS-DEVANT-BRUYERES

- **Monsieur MILLER Herve**
Technicien méthodes plissage nojax, VISKASE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à EPINAL

- **Madame MOINIER Séverine**
Assistant de direction, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES
VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à MAZIROT

- **Madame MONET Cécile**
Employée commerciale, CONTREXEDIS - CENTRE DISTRIBUTEUR E. LECLERC,
CONTREXEVILLE.
demeurant à BULGNEVILLE

- **Madame MOREL Gaëlle**
Chargée de clientèle, CAISSE CREDIT MUTUEL DES HAUTES VOSGES, LA BRESSE.
demeurant à LA BRESSE

- **Monsieur MOUGEOT Régis**
Chauffeur pl, COLAS FRANCE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à VINCEY

- **Madame MOUGIN Brigitte**
Adjoint technique, COMMUNE DE SAULXURES SUR MOSELOTTE, SAULXURES-SUR-
MOSELOTTE.
demeurant à SAULXURES-SUR-MOSELOTTE

- **Monsieur MULLER Christophe**
Papetier, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur MULOT Eric**
Verrier, O-I FRANCE SAS, GIRONCOURT-SUR-VRAINE.
demeurant à VROVILLE

- **Monsieur NAPOLETANO Victor**
Ouvrier, F.D. USINAGE, XERTIGNY.
demeurant à XERTIGNY

- **Madame N'DIAYE Habibatou**
Animatrice, ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE SOCIAL, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur NIEDERLANDER Frédéric**
Directeur des projets europe, NOBEL PLASTIQUES, MAROLLES.
demeurant à FLOREMONT

- **Madame NOIRTIN Floriane**
Serveuse, Casino de Vittel, VITTEL.
demeurant à VITTEL

- **Madame NUNES Laëtitia**
Employée commerciale, CONTREXEDIS - CENTRE DISTRIBUTEUR E. LECLERC,
CONTREXEVILLE.
demeurant à DOMBROT-LE-SEC

- **Madame OGE Maria Isabel**
Aide médico-prsychologique, UTML - SSIAD HANDICAP, MIRECOURT.
demeurant à NOMEXY

- **Madame OLCZYK Bénédicte**
Directrice de magasin, PEGASE, SAINT ETIENNE LES REMIREMONT.
demeurant à SAINT-NABORD

- **Madame OLIER Caroline**
Responsable gestionnaire clientèle entreprises, BANQUE KOLB, MIRECOURT.
demeurant à PIERREFITTE

- **Madame OUDIN Rachel**
Juriste, CFGS, DOGNEVILLE.
demeurant à GIRANCOURT

- **Monsieur PAQUIN Nicolas**
Chaudronnier, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Madame PARISOT Angélique**
Aide soignante, OFFICE D'HYGIENE SOCIALE DE LORRAINE, FLAVIGNY-SUR-MOSELLE.
demeurant à BARVILLE

- **Monsieur PETITNICOLAS Michaël**
Chef d'équipe, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, SAINT-DIE-DES-
VOSGES.
demeurant à LA BOURGONCE

- **Monsieur PEUGEOT Olivier**
Technicien, COTTEL RESEAUX, METZ.
demeurant à EPINAL

- **Madame PHILBERT Christine**
Hôtesse de Caisse, CONTREXEDIS - CENTRE DISTRIBUTEUR E. LECLERC, CONTREXEVILLE.
demeurant à BULGNEVILLE

- **Monsieur PIARDET Yves**
Conducteur machine/ligne, DS Smith Packaging KAYPAC, VITTEL.
demeurant à SERECOURT

- **Monsieur PICHON Stéphane**
Gouverneur 1 machine, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Monsieur PICOTTO Sylvain**
Sylviculteur, OFFICE NATIONAL DES FORETS, SCHIRMECK.
demeurant à PROVENCHÈRES-ET-COLROY
- **Madame PIERRAT Vanessa**
Ouvrière, ALESAGES - DIAMANT - CARBURE, XERTIGNY.
demeurant à PLOMBIÈRES-LES-BAINS
- **Madame PIERREL Nadège**
Assistante technico-commerciale, HARMONIE MUTUELLE, GOLBEY.
demeurant à GOLBEY
- **Madame PINTO GONCALVES Elisabeth**
Secrétaire comptable, SAINT NABORD AGRICOLE, SAINT-NABORD.
demeurant à ELOYES
- **Madame PION Magali**
Responsable commercial, CAISSE CREDIT MUTUEL DE LA HAUTE MOSELLE, LE THILLOT.
demeurant à LE SYNDICAT
- **Monsieur PLAINARD Christophe**
Responsable de magasin, COOPERATIVE AGRICOLE VOSGELIA, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à PLAINFAING
- **Madame POLI Céline**
Gestionnaire, IRH INGENIEUR CONSEIL, LUDRES.
demeurant à CHARMES
- **Monsieur POTHIER Loic**
Technicien maintenance itinérant, EURO INFORMATION SERVICES, MULHOUSE.
demeurant à CHATEL-SUR-MOSELLE
- **Monsieur POUILLY Thierry**
Opticien monteur vendeur en lunetterie, 2 GR SRL, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Monsieur PRECHEUR Gauthier**
Responsable prépresse, SOCOSPRINT, EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Madame PUTIGNY Brigitte**
Conseillère pôle emploi, POLE EMPLOI, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à COINCHES
- **Monsieur PUTIGNY Christophe**
Chef électricien, SOCIETE DES CARRIERES DE L'EST, RAON-L'ÉTAPE.
demeurant à COINCHES
- **Monsieur QUESNOIT Franck**
Technicien, F.D. USINAGE, XERTIGNY.
demeurant à RUPT-SUR-MOSELLE
- **Monsieur REMY Christophe**
Electromécanicien, MONIER, SAINT-NABORD.
demeurant à VAGNEY
- **Madame RENAUX Marie-José**
Employée de commerce, MARBRERIE POMPES FUNEBRES HENRY, PLOMBIÈRES-LES-BAINS.
demeurant à EPINAL
- **Madame RENKER Annie**
Déléguée mandataire, AVSEA, DOGNEVILLE.
demeurant à UZEMAIN

- **Madame RIBLET Carole**
Aide à domicile, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à XERTIGNY

- **Madame RIDRIMONT Françoise**
Spécialiste de laboratoire, NESTLE WATERS MANAGEMENT & TECHNOLOGY, VITTEL.
demeurant à HAREVILLE

- **Monsieur RIVIERE Jean-Christophe**
Conseiller technique, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES
VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à ARCHETTES

- **Madame ROCHETTE Danièle**
Documentaliste, CRTE FORMATION PROFESSIONNELLE HORTICOLE, ROVILLE-AUX-
CHÊNES.
demeurant à CHANTRAINE

- **Madame ROCHOTTE Laurence**
Conseillère clientèle, CIC EST, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame ROGER Vanessa**
Cadre, Casino de Vittel, VITTEL.
demeurant à CERTILLEUX

- **Madame ROLLOT Karine**
Superviseur qualité, SITPA, ARCHES.
demeurant à SAINT-NABORD

- **Madame ROUX Peggy**
Conseillère, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à CHANTRAINE

- **Madame ROUX Stéphanie**
Spécialiste service client, NESTLE EXCELLENCE SUPPORTS OU NES FRANCE
demeurant à MARTIGNY-LES-BAINS

- **Monsieur SAINT-DIZIER Gérald**
Comptable, NUMALLIANCE, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à LA VOIVRE

- **Monsieur SARAN Arnaud**
Ingénieur produits, GARRETT MOTION FRANCE SAS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à HENNECOURT

- **Monsieur SASSI David**
Chef de chantier, AXIMUM, CHAUDENEY-SUR-MOSELLE.
demeurant à AUMONTZEY

- **Monsieur SAUNIER Philippe**
Papetier (conducteur chef d'équipe), AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHETTES

- **Monsieur SCHMITT Yannick**
Chef d'équipe finition, DS SMITH PAPER KAYSERSBERG, KAYSERSBERG VIGNOBLE.
demeurant à FRAIZE

- **Madame SCHMUTZ Joëlle**
Employée à domicile, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à VITTEL

- **Monsieur SERGENT David**
Magasinier cariste, VISKASE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à REHAINCOURT

- **Monsieur SIMONIN Jean-François**
Opérateur de production, GARRETT MOTION FRANCE SAS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à VINCEY

- **Madame SIMONIN Nathalie**
Responsable finances et ressources humaines, DS Smith Packaging KAYPAC, VITTEL.
demeurant à DOMBROT-LE-SEC

- **Monsieur SIMON Raphaël**
Complément d'équipe, EGGER PANNEAUX & DECORS, RAMBERVILLERS.
demeurant à JEANMENIL

- **Monsieur SITTE Jimmy**
Chef d'équipe, LAUGEL ET RENOARD, SAINT DIE DES VOSGES.
demeurant à LA PETITE-RAON

- **Monsieur SOMNY Francky**
Ouvrier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à HYMONT

- **Monsieur SOURD Olivier**
Conducteur machine transformation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-
CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER

- **Monsieur STEIN Mathieu**
Acheteur, GE ENERGY POWER CONVERSION FRANCE, VILLEBON-SUR-YVETTE.
demeurant à MIRECOURT

- **Monsieur STRABACH Matthieu**
Conseiller en gestion locative, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT
DES VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à NEUFCHATEAU

- **Monsieur TAIEB-AMARA Abdelkader**
Réceptionnaire, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, SAINT-DIE-DES-
VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame THIRION Laurence**
Opératrice de montage, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à MOYENMOUTIER

- **Madame THOMAS Sylvie**
Opératrice polyvalente, régleuse, FERTIL SAS, LE SYNDICAT.
demeurant à VECOUX

- **Madame TOTTOLI Catherine**
Téléconseiller, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à ROUVRES-EN-XAINTOIS

- **Monsieur TOUSSAINT Michel**
Régleur, KYOCERA Senco FRANCE, SAINT-AMÉ.
demeurant à SAINT-AME

- **Madame TOUSSAINT Noëlle**
Agent de fabrication, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

- **Monsieur TROCME David**
Conducteur machine transformation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à CELLES-SUR-PLAINE
- **Monsieur VALANCE Christophe**
Formateur maçonnerie, BTP CFA GRAND EST, ARCHES.
demeurant à DARNIEULLES
- **Madame VALENTIN Patricia**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DES VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Madame VANCON Delphine**
Conducteur receveur, TRANSDEV GRAND EST, ÉPINAL.
demeurant à SAPOIS
- **Monsieur VAUBOURG Pascal**
Agent ordonnancement, KYOCERA SENCO FRANCE, SAINT-AMÉ.
demeurant à VAGNEY
- **Madame VAUBOURG Véronique**
Cuisinière, CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE, VAGNEY.
demeurant à VAGNEY
- **Madame VAUTHIER Isabelle**
Assistante dentaire qualifiée, MUTUALITE FRANCAISE LORRAINE, MIRECOURT.
demeurant à PONT-SUR-MADON
- **Monsieur VERGNAT Didier**
Technicien, DRUMONT-TECHNOLOGIE-DIAMANT, XERTIGNY.
demeurant à MONTHUREUX-SUR-SAONE
- **Madame VIALA Claire**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DES VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à REMONCOURT
- **Madame VICHARD Aurélia**
Comptable général, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à GOLBEY
- **Monsieur VILLAUME Cédric**
Réceptionnaire, TRANSGOURMET OPERATIONS, LUDRES.
demeurant à CHAMAGNE
- **Monsieur VILLEMIN Olivier**
Menuisier poseur, SOCIETE COMMERCIALE MCV, GRANGES-AUMONTZEY.
demeurant à JUSSARUPT
- **Madame VOINSON Stéphanie**
Gestionnaire raf, URSSAF DE LORRAINE, ÉPINAL.
demeurant à GELVECOURT-ET-ADOMPT
- **Monsieur YVON Mickaël**
Chef d'équipe, COLAS FRANCE, CHARMES.
demeurant à VINCEY

Article 2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :

- **Monsieur ALVAREZ José**
Gestionnaire sous traitant, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à BAN-SUR-MEURTHE-CLEFCY

- **Monsieur ANCEL David**
Bobineur 2 machines, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à SAINT-JEAN-D'ORMONT

- **Monsieur ANDREUX Claude**
Préparateur pharmacie, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES,
ÉPINAL.
demeurant à ELOYES

- **Monsieur ANNECCA Gaëtan**
Responsable régulation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à LA VOIVRE

- **Monsieur APTEL Fabrice**
Responsable réseaux et systèmes, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-
CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Monsieur ARIGONI Serge**
Maçon, COLAS FRANCE, ANOULD.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur ARNOULD Fabrice**
Responsable maintenance électrique, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à URIMENIL

- **Madame AUBRY Annie**
Adjoint administratif territorial, MAIRIE DE GRANGES-AUMONTZEY
demeurant à GRANGES-AUMONTZEY

- **Monsieur BALLAND Dominique**
Chauffeur poids lourds, COLAS FRANCE, ANOULD.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- **Monsieur BARRAGATO Freddy**
Ajusteur monteur, NUMALLIANCE, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à MOYENMOUTIER

- **Monsieur BATELOT Philippe**
Maçon, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER

- **Madame BEAUDOIN Catherine**
Chargée de création et achats, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à URIMENIL

- **Monsieur BENTZ Christophe**
Gestionnaire de flux, NOVARES, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Monsieur BERARD Michel**
Opérateur polyvalent, MONIER, SAINT-NABORD.
demeurant à SAINT-NABORD

- **Madame BERGER Véronique**
Employée de restauration, COMPASS GROUP FRANCE, VITTEL.
demeurant à VITTEL

- **Monsieur BERTRAND Pascal**
Conducteur machine transformation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-
CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Monsieur BERWICK Rodolphe**
Verrier, O-I FRANCE SAS, GIRONCOURT-SUR-VRAINE.
demeurant à HOUECOURT

- **Monsieur BERY Christophe**
Contremaître tissage, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT,
GÉRARDMER.
demeurant à ROVILLE-AUX-CHENES

- **Monsieur BETTE Cyril**
Agent de maîtrise, HUSSOR SA, LAPOUTROIE.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame BIETRY Evelyne**
Secrétaire entrées sorties, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES,
ÉPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur BLAISE Yannick**
Chef d'équipe, ROBIN PATRICE, JEANMÉNIL.
demeurant à BRU

- **Madame BOGARD Françoise**
Secrétaire, SITPA, ARCHES.
demeurant à SAINT-OUEN-LES-PAREY

- **Madame BOURCY Nathalie**
Chargée de clientèle, GMF ASSURANCES, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant à UXEGNEY

- **Monsieur BRENET Eric**
Manager ligne, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à LA CHAPELLE-AUX-BOIS

- **Monsieur BUROT David**
Agent des espaces verts, COMMUNE DE NEUFCHATEAU, NEUFCHÂTEAU.
demeurant à SIONNE

- **Monsieur CANADAS Stéphane**
Directeur de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL SOCIETE A MISSION
(APPLICATION LOI PACTE), ÉPINAL.
demeurant à LA BAFFE

- **Monsieur CESAR Stéphane**
Premier technicien entretien mécanique, VISKASE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Monsieur CHAINEL Alain**
Mécanicien agricole, SAINT NABORD AGRICOLE, SAINT-NABORD.
demeurant à EVAUX-ET-MENIL

- **Monsieur CHANEL Guy**
Agent de groupe, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES
VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à BRUYERES

- **Madame CHENEY Brigitte**
Lingère, Hostellerie des Bas-Rupts, GERARDMER.
demeurant à GRANGES-AUMONTZEY

- **Monsieur CLAUDE Dominique**
Magasinier cariste, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Monsieur CLAUDEL Olivier**
Cadre, CFGS, SAINT-NABORD.
demeurant à LE SYNDICAT

- **Monsieur COCIC Goran**
Verrier, O-I FRANCE SAS, GIRONCOURT-SUR-VRAINE.
demeurant à SANDAUCOURT

- **Monsieur CUNAT Pierre**
Chef d'atelier, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur DARTOY Pascal**
Chef de chantier, SDEL ALSACE, BENFELD.
demeurant à DOGNEVILLE

- **Monsieur DEMANGEON Michaël**
Technicien Logistique Prototypes, GARRETT MOTION FRANCE SAS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Madame DESCHAMPS Cynthie**
Aide soignante, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES, ÉPINAL.
demeurant à DOMMARTIN-AUX-BOIS

- **Madame DIDIER Laurence**
Femme de ménage, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT,
GÉRARDMER.
demeurant à LAVELINE-DU-HOUX

- **Monsieur DIDIER Rémy**
Contremaître, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à GRANGES-SUR-VOLOGNE

- **Madame DIOLEZ Sandrine**
Employée, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à UZEMAIN

- **Monsieur DUCHAINE Richard**
Ouvrier marbrier, MARBRERIE POMPES FUNEBRES HENRY, PLOMBIÈRES-LES-BAINS.
demeurant à LE VAL-D'AJOL

- **Monsieur DUCHAINE Thierry**
Agent d'entretien, AVSEA, DOGNEVILLE.
demeurant à FONTENOY-LE-CHATEAU

- **Monsieur DURAND Jean**
Agent de fabrication, GARRETT MOTION FRANCE SAS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à NOMEXY

- **Monsieur DURUPT Pascal**
Agent de maîtrise, EHPAD INTERCOMMUNAL PLOMBIERES-VAL D AJOL, LE VAL-D'AJOL.
demeurant à PLOMBIERES-LES-BAINS

- **Monsieur DUVERNIER David**
Opérateur production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à DOGNEVILLE

- **Monsieur EDMEE Sully**
Massicotier, CPC SAINT-DIE IMPRESSIONS, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Madame EMEROT Dolorès**
Hôtesse de caisse, CONTREXEDIS - CENTRE DISTRIBUTEUR E. LECLERC, CONTREXEVILLE.
demeurant à SURIAUVILLE

- **Monsieur ETIENNE Jean-Christophe**
Cadre bancaire, BANQUE KOLB, NANCY.
demeurant à ROLLAINVILLE
- **Madame EVE Marielle**
Employée, SOLOCAP MAB, CONTREXEVILLE.
demeurant à VITTEL
- **Madame FERRARINI Isabelle**
Papetière, SOCOSPRINT, EPINAL.
demeurant à URIMENIL
- **Madame FORAY Sandrine**
Conseiller assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à AROFFE
- **Monsieur FRANCIN Frédéric**
Chef de chantier, PIANATANIDA SAS, SAULCY-SUR-MEURTHE.
demeurant à ANOULD
- **Monsieur FRANCOIS Noël**
Agent de production, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à UZEMAIN
- **Monsieur FRANCOIS Olivier**
Responsable process et investissements, VOSGES TECHNOLOGIE INNOVATION &
INDUSTRIE, RAMONCHAMP.
demeurant à ROCHESSON
- **Monsieur FRANCOIS Thierry**
Menuisier poseur, SOCIETE COMMERCIALE MCV, GRANGES-AUMONTZEY.
demeurant à LAVELINE-DU-HOUX
- **Madame FRANQUIN Brigitte**
Assistante dentaire, UTML EPINAL, EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur FROSIO Stéphane**
Serrurier charpentier, PEDUZZI SAS, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à RAMONCHAMP
- **Monsieur GANZ Thierry**
Chef de service éducatif, AVSEA, DOGNEVILLE.
demeurant à DEYVILLERS
- **Monsieur GAUDE Sébastien**
Opérateur polyvalent, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à AUMONTZEY
- **Madame GEOFFROY Maryse**
Chauffeuse-vendeuse-préparatrice, LES ROTISSERIES AVESNOISES, NEUFCHÂTEAU.
demeurant à ROUVRES-LA-CHETIVE
- **Monsieur GEORGE Laurent**
Dessinateur - chargé d'affaires, LAUGEL ET RENOUARD, SAINT DIE DES VOSGES.
demeurant à SAINTE-MARGUERITE
- **Monsieur GEORGE Michel**
Chauffeur livreur, TOTALENERGIES PROXI NORD EST, MAXÉVILLE.
demeurant à GERARDMER

- **Madame GEORGES Christine**
Assistante R.H., PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à LA VOIVRE

- **Monsieur GERARD Franck**
Découpeur, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER

- **Monsieur GERARDIN Laurent**
Mécanicien, VISKASE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à CAPAVENIR VOSGES

- **Monsieur GERARD Vincent**
Employé, SAINT NABORD AGRICOLE, SAINT-NABORD.
demeurant à ROCHESSON

- **Monsieur GILLET Hervé**
Cadre informatique, VYNOVA PPC SAS, THANN.
demeurant à VENTRON

- **Monsieur GRAND Philippe**
Magasinier, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Monsieur GUERIN Eric**
Agent de groupe, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES
VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à CHATENOIS

- **Madame HADYS Corinne**
Gestionnaire appui, POLE EMPLOI GRAND EST, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur HANCLOT Laurent**
Monteur électricien, SAS BOIRON, CHANTRAINE.
demeurant à CHARMOIS-L'ORGUEILLEUX

- **Monsieur HENNET Jean-Luc**
Responsable domaine, HSBC FRANCE, PARIS 8.
demeurant à ROUVRES-EN-XAINTOIS

- **Monsieur HOFFNER Jean-Loup**
Chef de chantier, PEDUZZI SAS, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à LE THILLOT

- **Monsieur HOUEL Francis**
Mécanicien de maintenance, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-
CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Madame HUGUET Nora**
Maîtresse de maison, AVSEA, DOGNEVILLE.
demeurant à SENONGES

- **Monsieur HUMBERTCLAUDE André**
Agent entretien, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à VAGNEY

- **Madame JEANMAIRE Patricia**
Clerc de notaire, SCP JEAN BOISSIERE ET SOPHIE FLEURY, ANDELOT BLANCHEVILLE.
demeurant à FREBECOURT

- **Madame JEANMICHEL Annie**
Assistante ordonnancement, SOLOCAP MAB, CONTREXEVILLE.
demeurant à VALLEROY-LE-SEC

- **Monsieur KONUKCU Rafet**
Mécanicien, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à DEYCIMONT

- **Madame KREPPERT Marie-Pierre**
Conductrice machine de conditionnement, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-
CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Monsieur LABOURDIQUE Pascal**
Responsable énergie et environnement, EGGER PANNEAUX & DECORS, RAMBERVILLERS.
demeurant à JEUXEY

- **Madame LABRUYERE Nathalie**
Assistante dentaire référente, Union Territoriale Mutualiste Lorraine, NANCY.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Madame LAMONTAGNE-RICHETON Nathalie**
Agent de maîtrise, TOTAL MARKETING FRANCE, NANTERRE.
demeurant à ATTIGNY

- **Madame LASSALLE Nadine**
Employée commerciale, CONTREXEDIS - CENTRE DISTRIBUTEUR E. LECLERC,
CONTREXEVILLE.
demeurant à CERTILLEUX

- **Monsieur LEBEL Franck**
Pilote planification, NOVARES, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame LECOMTE Eliane**
Infirmière, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES, ÉPINAL.
demeurant à GOLBEY

- **Madame LECOMTE Véronique**
Chef comptable, AVSEA, DOGNEVILLE.
demeurant à JEANMENIL

- **Monsieur LEDUC Patrice**
Opérateur production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Madame LENOIR Josiane**
Ouvrière, ALESAGES - DIAMANT - CARBURE, XERTIGNY.
demeurant à ARCHES

- **Monsieur LIDON Pierre**
Conducteur machines à cahiers, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-
CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Monsieur LINARD Jean-Michel**
Conducteur d'installation de production, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à MOYENMOUTIER

- **Madame LIONNET Marie Claire**
Chargée d'affaires, CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE REMIREMONT, REMIREMONT.
demeurant à HADOL

- **Monsieur LOPES Jorge**
Maçon, ENTREPRISE DELOT, ANOULD.
demeurant à GERBEPAL

- **Madame MANGEL Valérie**
Assistante, BANQUE DE FRANCE, METZ.
demeurant à VILLOTTE

- **Monsieur MANGIN Stéphane**
Magasinier préparateur de commandes, WM88, CHÂTENOIS.
demeurant à HOUECOURT

- **Monsieur MARTIN Frédéric**
Retraité, Candidature Individuelle, .
demeurant à SAINT-AME

- **Monsieur MARTIN Jean-Jacques**
Spécialiste technique recherche et développement, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame MARTIN Marie-Hélène**
Agent de fabrication, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à UZEMAIN

- **Madame MARTIN Nathalie**
Conditionneuse, KYOCERA SENCO FRANCE, SAINT-AMÉ.
demeurant à SAINT-AME

- **Monsieur MARTIN Pascal**
Magasinier, FERTIL SAS, LE SYNDICAT.
demeurant à REMIREMONT

- **Monsieur MASSONI Gérard**
Chef d'établissements catholiques d'enseignement, ORGANISME DE GESTION
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE MARIE DE GALILEE, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à PAIR-ET-GRANDRUPT

- **Monsieur MATHIEU Joël**
Chargé de relation clientèle, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT
DES VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à RUPT-SUR-MOSELLE

- **Madame MATHIEU Marie Laurence**
Cvrc, LA MUTUELLE GENERALE, PARIS.
demeurant à GOLBEY

- **Monsieur MATHIEU Réginald**
Verrier, O-I FRANCE SAS, GIRONCOURT-SUR-VRAINE.
demeurant à ROUVRES-EN-XAINTOIS

- **Monsieur MATOS DA SILVA José**
Verrier, O-I FRANCE SAS, GIRONCOURT-SUR-VRAINE.
demeurant à VILLOUXEL

- **Madame MAURICE Valérie**
Responsable production, FERTIL SAS, LE SYNDICAT.
demeurant à BRUYERES

- **Monsieur MEISTER Bruno**
Responsable mco, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à GOLBEY

- **Madame MERCIER Christelle**
Agent de production, ANETT QUATRE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Madame MERTZ Martine**
Directeur gestion locative et du développement social, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE
L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur MOREL Bertrand**
Technicien d'atelier, HUSSOR SA, LAPOUTROIE.
demeurant à FRAIZE

- **Madame MOULIN Sylvie**
Echantillonneuse, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHETTES

- **Madame MTALSSI Majida**
Employée commerciale, CALICIA, ÉPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur MULLER Christophe**
Papetier, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur MUNIER Yves**
Sécheur, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à HAROL

- **Madame N'DIAYE Habibatou**
Animatrice, ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE SOCIAL, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur NEIGE Jean-Luc**
Conducteur d'engins, GSM, HEILLECOURT.
demeurant à XAFFEVILLERS

- **Monsieur NICOLE Olivier**
Ouvrier routier, COLAS FRANCE, ANOULD.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur NIMAL Olivier**
Conducteur d'installation de production, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Monsieur NOEL Régis**
Cadre bureau d'etudes, COLAS FRANCE, NANCY.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Madame NOVIANT Sylvie**
Assistante administrative, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à VITTEL

- **Madame ODIN Chantal**
Infirmière diplômée d'état, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES,
ÉPINAL.
demeurant à DAMAS-ET-BETTEGNEY

- **Monsieur PARISSÉ Fabien**
Agent de maîtrise, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à VINCEY

- **Madame PARISSÉ Nathalie**
Agent gestion des stocks, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Madame PERRIN Angélique**
Conductrice de car, TRANSDEV GRAND EST, ÉPINAL.
demeurant à VAGNEY

- **Madame PERRIN Lydia**
Opératrice production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à LE THOLY

- **Madame PETIT Marielle**
Agent d'entretien, HYGIENE ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL, VÉNISSIEUX.
demeurant à GIRONCOURT-SUR-VRAINE

- **Madame PETITPAS Chantal**
Employée service commercial, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à SAINT-REMY

- **Madame PETOT Michelle**
Assistante familiale retraitée, DEPARTEMENT DES VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à CHATEL-SUR-MOSELLE

- **Monsieur PIERRE Christian**
Préparateur recyclés, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à RUPT-SUR-MOSELLE

- **Madame PIRODDI Nathalie**
Téléconseillère, HARMONIE MUTUELLE, GOLBEY.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur PLISSONNIER Jean-Marc**
Responsable bureau d'études, LAUGEL ET RENOARD, SAINT DIE DES VOSGES.
demeurant à BAN-DE-LAVELINE

- **Monsieur POUILLY Thierry**
Opticien monteur vendeur en lunetterie, 2 GR SRL, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame PRETOT Sonia**
Agent de fabrication, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à CHARMOIS-L'ORGUEILLEUX

- **Monsieur PROTIN Jean Francois**
Agent multifonction, VISKASE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à NOMEXY

- **Madame REBOUT Katia**
Coordinatrice d'équipe, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à HADOL

- **Monsieur REMY Christophe**
Electromécanicien, MONIER, SAINT-NABORD.
demeurant à VAGNEY

- **Monsieur RENAUX Bernard**
Ingénieur, RENAULT SAS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à LIFFOL-LE-GRAND

- **Monsieur RICHARD Alain**
Conducteur chaîne de ramettes, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Monsieur RIVAT Stéphane**
Chargé d affaires, BANQUE CIC EST, VITTEL.
demeurant à LONGCHAMP
- **Monsieur ROGER Jérôme**
Ingénieur service, VALMET AUTOMATION SAS, LE HAILLAN.
demeurant à XONRUPT-LONGEMER
- **Madame ROSSI Christelle**
Adjoint de direction, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à CAPAVENIR VOSGES
- **Monsieur ROURE Michaël**
Formateur menuiserie charpente, BTP CFA GRAND EST, ARCHES.
demeurant à JARMENIL
- **Monsieur SAINT-DIZIER Gérald**
Comptable, NUMALLIANCE, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à LA VOIVRE
- **Monsieur SAUNIER Philippe**
Papetier (conducteur chef d'équipe), AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHETTES
- **Madame SCHMIT Caroline**
Assistante commerciale, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à XONRUPT-LONGEMER
- **Monsieur SCHOLL Jérôme**
Chef de chantier, COLAS FRANCE, VITTEL.
demeurant à FIGNEVELLE
- **Madame SERDET Stéphanie**
Opératrice prépresse, SOCOSPRINT, EPINAL.
demeurant à HADOL
- **Monsieur SIBILLE Stéphane**
Formateur en menuiserie, BTP CFA GRAND EST, ARCHES.
demeurant à HADOL
- **Monsieur SIMON Raphaël**
Complément d'équipe, EGGER PANNEAUX & DECORS, RAMBERVILLERS.
demeurant à JEANMENIL
- **Monsieur STAUB Yanick**
Chef de région, NESTLE WATERS MARKETING & DISTRIBUTION, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à NEUFCHATEAU
- **Madame STRABACH Christelle**
Délégué assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à GIRANCOURT
- **Monsieur TACAÏL Nicolas**
Conducteur chaudière, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à PORTIEUX

- **Madame TEIXEIRA Antonio**
Maçon, Piantanida SAS, Saulcy-sur-Meurthe.
demeurant à Saint-Die-des-Vosges

- **Madame THEAUDE Marie-Claude**
Hôtesse de caisse, Contrexedis - Centre Distributeur E. Leclerc, Contrexeville.
demeurant à Frain

- **Monsieur THIERY Christophe**
Verrier, Baccarat, Baccarat.
demeurant à Saint-Die-des-Vosges

- **Madame THIRIET Estelle**
Responsable qualité, Kyocera Senco France, Saint-Amé.
demeurant à Le Tholy

- **Madame THIRIET Marielle**
Gestionnaire de contrats collectifs, Groupe Victor Hugo, Épinal.
demeurant à Golbey

- **Monsieur THOCKLER Stéphane**
Plieur, Socosprint, Épinal.
demeurant à Épinal

- **Monsieur THOMAS Didier**
Technicien, Norske Skog Golbey, Golbey.
demeurant à Vincey

- **Madame TOTTOLI Catherine**
Téléconseiller, Caisse Primaire Assurance Maladie Vosges, Épinal.
demeurant à Rouvres-en-Xaintois

- **Monsieur TOUSSAINT Michel**
Régleur, Kyocera Senco France, Saint-Amé.
demeurant à Saint-Amé

- **Monsieur VALENTIN Bruno**
Assistant familial, Département des Vosges, Épinal.
demeurant à Épinal

- **Monsieur VALERIEN Stéphane**
Opérateur de production, Garrett Motion France SAS, Thaon-les-Vosges.
demeurant à Girancourt

- **Monsieur VANCON Dominique**
Superviseur qualité, Socosprint, Épinal.
demeurant à Dommartin-les-Vallois

- **Monsieur VAUBOURG Pascal**
Agent ordonnancement, Kyocera Senco France, Saint-Amé.
demeurant à Vagney

- **Monsieur VAUTRIN Jean-Claude**
Ouvrier routier, Eurovia Alsace Lorraine, Charmes.
demeurant à Morville

- **Madame VERCELOT Isabelle**
Employée commerciale, France Ribbons, Uzemain.
demeurant à Épinal

- **Monsieur VERGNAT Didier**
Technicien, Drumont-Technologie-Diamant, Xertigny.
demeurant à Monthureux-sur-Saône

- **Monsieur VILLEMEN-FAIVRE Pascal**
Agent de maîtrise, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à POUXEUX
- **Madame VINEL Isabelle**
Gestionnaire de comptes, URSSAF DE LORRAINE, ÉPINAL.
demeurant à ELOYES
- **Monsieur VUILLAUME Gregory**
Opérateur production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur WALDECK David**
Gouverneur 2 machines, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER
- **Monsieur WEIBEL Martial**
Chef de fabrication, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Monsieur ZELFA Salem**
Délégué mandataire, AVSEA, DOGNEVILLE.
demeurant à EPINAL

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Monsieur AMET Eric**
Agent de fabrication, GARRETT MOTION FRANCE SAS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à IGNEY
- **Monsieur ARNOLD Philippe**
Assistant ingénieur, GARRETT MOTION FRANCE SAS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à HENNECOURT
- **Monsieur BARBE Bertrand**
Chef de chantier, COLAS FRANCE, ANOULD.
demeurant à MANDRAY
- **Monsieur BAUBY Laurent**
Agent de fabrication, SITPA, ARCHES.
demeurant à ARCHES
- **Madame BEGIN Christine**
Aide-soignante, Union Territoriale Mutualiste Lorraine, NANCY.
demeurant à DOMMARTIN-SUR-VRAINE
- **Monsieur BERTRAND Philippe**
Technicien, ENGIE Cofely, EPINAL.
demeurant à SAINT-NABORD
- **Madame BEURNE Fabienne**
Conseillère patrimoniale, BANQUE CIC EST, ÉPINAL.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Madame BIETRY Evelyne**
Secrétaire entrées sorties, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES,
ÉPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur BLAUDEZ Claude**
Opérateur de production, GARRETT MOTION FRANCE SAS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à UXEGNEY

- **Madame BODEZ Monique**
Aide médico psychologique, AVSEA, DOGNEVILLE.
demeurant à LA CHAPELLE-AUX-BOIS

- **Madame BRESSON Murielle**
Conductrice machine conditionnement, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Monsieur BRINGOUT Thierry**
Opérateur papetier, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à DOMMARTIN-AUX-BOIS

- **Madame CHABRIER Aline**
Essayiste en colorimétrie, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHES

- **Madame CHAMPREUX Véronique**
Secrétaire administrative, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à PORTIEUX

- **Monsieur CHANEL William**
Agent de maîtrise, HUSSOR SA, LAPOUTROIE.
demeurant à FRAIZE

- **Monsieur CHARTON Pascal**
Agent de manutention, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à SAINTE-HELENE

- **Monsieur CHERRIER Eric**
Chef d'atelier, ROBIN PATRICE, JEANMÉNIL.
demeurant à BRU

- **Monsieur COULON Daniel**
Employé DAO, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à GRANGES-SUR-VOLOGNE

- **Madame COURTOIS Sylvie**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DES VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur CUNY Nicolas**
Technicien, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Madame DAUBIE Véronique**
Responsable commerciale confirmée, GEANT CASINO EPINAL, EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur DELPOPOLO Pascal**
Directeur de supermarché - retraité, SUPERMARCHE MATCH, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Monsieur DEMIR Tahir**
Conducteur d'engins, COLAS FRANCE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à CAPAVENIR VOSGES

- **Madame DIOLEZ Marie-Laurence**
Agent de production, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à XERTIGNY

- **Monsieur DUCHAINE Rémi**
Opérateur parc à bois, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à GIRMONT

- **Madame DUCHENE Marie-Laurence**
Réfèrent technique production, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE,
STRASBOURG.
demeurant à GRANGES-AUMONTZEY

- **Monsieur DUMAN Kiyas**
Opérateur multipostes, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT,
GÉRARDMER.
demeurant à GERARDMER

- **Madame DURAIN Corinne**
Opératrice de Production, SCHAPPE TECHNIQUES, LA CROIX-AUX-MINES.
demeurant à LA CROIX-AUX-MINES

- **Madame DUVAL Béatrice**
Aide soignante, FONDATION VINCENT DE PAUL, STRASBOURG.
demeurant à ALLARMONT

- **Madame ENCLOS Sylvie**
Régleur, BERICAP FRANCE, VITTEL.
demeurant à CONTREXEVILLE

- **Monsieur FLORENTIN Pascal**
Conducteur Offset, SOCOSPRINT, EPINAL.
demeurant à GIRANCOURT

- **Monsieur FONTANA Michel**
massicotier/conducteur Amas, CPC SAINT-DIE IMPRESSIONS, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SENONES

- **Madame FOUSSE Carole**
Vendeuse, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à RAMBERVILLERS

- **Monsieur FRANCOIS Thierry**
Menuisier poseur, SOCIETE COMMERCIALE MCV, GRANGES-AUMONTZEY.
demeurant à LAVELINE-DU-HOUX

- **Monsieur FRESSE Michel**
Opérateur production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Madame FUCHS Pascale**
Responsable de Délégation, MAE 88, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à MANDRAY

- **Monsieur GALLAUZIAUX Pascal**
Opérateur production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à GOLBEY

- **Monsieur GALLAUZIAUX Pascal**
Tcs interne décor, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHES

- **Monsieur GANIER Michel**
Chef d'équipe, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Monsieur GEHIN Patrice**
Dessinateur industriel, GARRETT MOTION FRANCE SAS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à LES FORGES

- **Madame GEHIN Patricia**
Assistante commerciale, PAGOT CAPUT SAS, HAROL.
demeurant à HAROL

- **Monsieur GEORGEL Dominique**
Opérateur production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à DOMPAIRE

- **Monsieur GEORGEL Olivier**
Opérateur multipostes, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT,
GÉRARDMER.
demeurant à XONRUPT-LONGEMER

- **Monsieur GEORGE Michel**
Chauffeur livreur, TOTALENERGIES PROXI NORD EST, MAXÉVILLE.
demeurant à GERARDMER

- **Madame GERARD Carole**
Conductrice de ligne automatisée, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER
THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à GRANGES-AUMONTZEY

- **Monsieur GOLASZEWSKI Alain**
Outilleur mécanique en bruit, PSA AUTOMOBILES SA, SAUSHEIM.
demeurant à BUSSANG

- **Madame GOMES Maria de Fatima**
Cariste, CONFWELL, CONFLANS-SUR-LANTERNE.
demeurant à LE VAL-D'AJOL

- **Madame GORGERAT Véronique**
Technicien du service medical, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, ÉPINAL.
demeurant à RAMBERVILLERS

- **Monsieur GOUTFER Alexis**
Cm production, VISKASE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à GOLBEY

- **Madame GRANDCLAUDON Béatrice**
Analyste matières premières, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à BRUYERES

- **Monsieur HAMEN Denis**
Chef d'équipe, GSM, HEILLECOURT.
demeurant à BAYECOURT

- **Monsieur HEN Didier**
Technicien de laboratoire, NESTLE WATERS MANAGEMENT & TECHNOLOGY, ISSY-LES-
MOULINEAUX.
demeurant à CONTREXEVILLE

- **Monsieur HOCQUAUT Michel**
Technicien méthodes, GARRETT MOTION FRANCE SAS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à CLEURIE

- **Madame HOCQUAUT Monique**
Assistant achat, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES
VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à CHANTRAINE

- **Monsieur HOFFNER Jean-Loup**
Chef de chantier, PEDUZZI SAS, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à LE THILLOT

- **Monsieur JACOB Francis**
Responsable réception, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT,
GÉRARDMER.
demeurant à GRANGES-AUMONTZEY

- **Madame JACQUOT Véronique**
Agent logistique, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à BASSE-SUR-LE-RUPT

- **Madame KENTZINGER Isabelle**
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI SAINT DIE, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- **Monsieur LAGIN Alexandre**
Retraité, Candidature Individuelle, .
demeurant à SOCOURT

- **Madame LAGIN Lydia**
Retraîtée, Candidature Individuelle, .
demeurant à SOCOURT

- **Madame LALEVEE Véronique**
Assistante polyvalente, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT,
GÉRARDMER.
demeurant à GERARDMER

- **Monsieur LALVEE Jean-Marc**
Sécheur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à RAON-AUX-BOIS

- **Monsieur LARGILLET David**
Aide soignant, UNION GESTION ETABL CAISSE ASSUR MALADIE, SCHIRMECK.
demeurant à LUBINE

- **Madame LAROCHE Eliane**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DES VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à VINCEY

- **Monsieur LAUNAY Guy**
Employé de magasin, VERTVAL AGRI SA, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à CORCIEUX

- **Madame LAURENT Francine**
Opérateur production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à GOLBEY

- **Monsieur LEBEL Franck**
Pilote planification, NOVARES, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame LEGAY Evelyne**
Assistante Familiale aide sociale à l'enfance, DEPARTEMENT DES VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à SAINT-AME

- **Madame LEJAL Lydie**
Chef de secteur, SAVENCIA PRODUITS LAITIERS FRANCE, VIROFLAY.
demeurant à REMIREMONT

- **Madame LOUIS Anne-Marie**
Agent de fabrication, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à GELVECOURT-ET-ADOMPT

- **Monsieur LUISE Pascal**
Chef de chantier, ENTREPRISE DELOT, ANOULD.
demeurant à SAINTE-MARGUERITE

- **Monsieur MACHARD Vincent**
Manager boucherie, GEANT CASINO EPINAL, EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur MAGRON Claude**
Contremaître production, VISKASE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à CHAVÉLOT

- **Monsieur MARIET Laurent**
Chef de secteur, COLAS FRANCE, VITTEL.
demeurant à POUSSAY

- **Monsieur MARTIN François**
Responsable santé et sécurité, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHES

- **Madame MARTIN Françoise**
Echantillonneuse de production, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à PADOUX

- **Monsieur MARTIN Frédéric**
Retraité, Candidature Individuelle, .
demeurant à SAINT-AMÉ

- **Madame MARTIN Martine**
Manutentionnaire confection, SOCIÉTÉ DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT,
GÉRARDMER.
demeurant à GRANGES-SUR-VOLOGNE

- **Madame MARTIN Nathalie**
Conditionneuse, KYOCERA SENCO FRANCE, SAINT-AMÉ.
demeurant à SAINT-AMÉ

- **Monsieur MASSONI Gérard**
Chef d'établissements catholiques d'enseignement, ORGANISME DE GESTION
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE MARIE DE GALILÉE, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à PAIR-ET-GRANDRUPT

- **Madame MASSON Nadine**
Polyvalente, CERELIA, VITTEL.
demeurant à DOMJULIEN

- **Monsieur MATHIEU Alain**
Responsable technique, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à UZEMAIN

- **Madame MATHIEU Christiane**
Auxiliaire de vie sociale, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à BULGNEVILLE

- **Monsieur MAUGRAS Hervé**
Verrier, O-I FRANCE SAS, GIRONCOURT-SUR-VRAINE.
demeurant à VIOUCOURT

- **Monsieur MAXANT Alain**
Adjoint Responsable agence, CONTITRADE FRANCE, CHAVÉLOT.
demeurant à URIMENIL

- **Madame MEA Laurence**
Technicienne r/d, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHES
- **Monsieur MENEGHIN Stephane**
Responsable échantillonnage, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à CHANTRAINE
- **Monsieur MOREL Bertrand**
Technicien d'atelier, HUSSOR SA, LAPOUTROIE.
demeurant à FRAIZE
- **Monsieur MORGANTI Bruno**
Papetier - conducteur, PAPETERIES DU RHIN, ILLZACH.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Monsieur PAIANO Christophe**
Papetier, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à SAINT-AME
- **Monsieur PAPELIER Thierry**
Technicien procédé, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT
- **Madame PETIT Fabienne**
Assistante commerciale, SAINT-GOBAIN ISOVER, NANCY.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE
- **Monsieur PIERRE Christian**
Préparateur recyclés, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à RUPT-SUR-MOSELLE
- **Monsieur PIERSON Thierry**
Assistant direction, SEM PALACE EPINAL, EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Madame POBEY Marie-Christine**
Caissière, VERTVAL AGRI SA, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à SAINTE-MARGUERITE
- **Madame POIROT Pierrette**
Agent de fabrication, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à URIMENIL
- **Madame PREVOT Véronique**
Ouvrière, ALESAGES - DIAMANT - CARBURE, XERTIGNY.
demeurant à LA VÔGE-LES-BAINS
- **Madame RAIGUE Véronique**
Assistante confirmée, CFGS, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à SAINTE-HELENE
- **Madame REBOUT Katia**
Coordinatrice d'équipe, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à HADOL
- **Monsieur ROLACHER Didier**
Opérateur multipostes, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT,
GÉRARDMER.
demeurant à AUMONTZEY
- **Monsieur ROLLOT Marcel**
Membre du comité de direction, Casino de Vittel, VITTEL.
demeurant à VALLEROY-LE-SEC

- **Monsieur SAINT-DIZIER Gérald**
Comptable, NUMALLIANCE, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à LA VOIVRE
- **Monsieur SAINT-VOIRIN Yannick**
Convoyeur de fonds, LOOMIS FRANCE GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Monsieur SAUNIER Philippe**
Papetier (conducteur chef d'équipe), AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHETTES
- **Madame SCHMITT Laurence**
Conductrice de ligne, BERICAP FRANCE, VITTEL.
demeurant à HAREVILLE
- **Monsieur SCHMITT Michel**
Cariste, ROSSMANN, LA VANCELLE.
demeurant à GEMAINGOUTTE
- **Monsieur SIMONET Stéphane**
Technicien en bureau d'études, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à VIOCOURT
- **Madame SOARES Marie-Thérèse**
Piqueuse en confection, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT,
GÉRARDMER.
demeurant à GERARDMER
- **Monsieur STEVENOT Laurent**
Opérateur de production, GARRETT MOTION FRANCE SAS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à CHATEL-SUR-MOSELLE
- **Monsieur THIERY Eric**
Directeur des achats, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT,
GÉRARDMER.
demeurant à GRANGES-AUMONTZEY
- **Madame THOMAS Mireille**
Opératrice multipostes, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT,
GÉRARDMER.
demeurant à GERARDMER
- **Madame TODOROVIC Dragana**
Secrétaire, CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION GRAND EST, METZ.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur TOUSSAINT Michel**
Régleur, KYOCERA SENCO FRANCE, SAINT-AMÉ.
demeurant à SAINT-AME
- **Monsieur VENEGA Victor**
Chef d'équipe, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à FAUCOMPIERRE
- **Madame VIGNOLA Catherine**
Responsable de ligne de production, ALCEE, EPINAL.
demeurant à SAINT-NABORD
- **Monsieur VILLAUME Olivier**
Responsable contrôle qualité décor, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ELOYES

- **Madame VILLIERE Rose Marie**
Aide soignante, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES, ÉPINAL.
demeurant à CHANTRAINE
- **Madame VINEL Isabelle**
Gestionnaire de comptes, URSSAF DE LORRAINE, ÉPINAL.
demeurant à ELOYES
- **Madame VOIRIN Annick**
Technicien service médical, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à AUMONTZEY
- **Monsieur VOUAUX Jean-Marie**
Cariste, NOVARES, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Madame VUILLEMARD Marie-Claude**
Imprimeuse en chef, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à XERTIGNY

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur BARETTE Hervé**
Opérateur production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Madame BAROTTE Monique**
Conductrice ligne automatisée, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER
THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à GRANGES-SUR-VOLOGNE
- **Madame BEDON Dominique**
Technicien prestations spécialisé, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES,
ÉPINAL.
demeurant à THIRAU COURT
- **Madame BEGIN Joëlle**
Employée de caisse d'épargne, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST
EUROPE, REMIREMONT.
demeurant à SAINT-NABORD
- **Monsieur BEGIN Pascal**
Chef de quai, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à DOMMARTIN-SUR-VRAINE
- **Monsieur BELLAMY Yvan**
Verrier, O-I FRANCE SAS, GIRONCOURT-SUR-VRAINE.
demeurant à NEUFCHATEAU
- **Monsieur BERTONI Jean-Marc**
Superviseur, NOVARES, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à FRAIZE
- **Monsieur BESSON Patrick**
Conducteur OFFSET, SOCOSPRINT, EPINAL.
demeurant à POUXEUX
- **Monsieur BEUDEZ Bruno**
Conducteur ligne automatisée retraité, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER
THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à GRANGES-SUR-VOLOGNE

- **Madame BLOT Chantal**
Gestionnaire matière, TOTAL PROXI ENERGIES NORD EST PAR ABREVIATION TPE-NE,
GOLBEY.
demeurant à LES FORGES

- **Madame BONUCCI Edith**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de la Haute Vallée De La Moselle, LE THILLOT.
demeurant à BUSSANG

- **Monsieur BOUCETTA Maleck**
Technicien traitements des signalements, TRANSDEV GRAND EST, ÉPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur BOUTON Joël**
Ouvrier de maintenance, SAINT-GOBAIN PAM CANALISATION, Foug.
demeurant à PUNEROT

- **Madame BROBECKER Sylvie**
Technicienne ordonnancement, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER
THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à GERARDMER

- **Monsieur CAJELOT Philippe**
Réfèrent technique, REBORN VOSGES, VECOUX.
demeurant à REMIREMONT

- **Madame CAMUS Noëlle**
Aide soignante, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES, ÉPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur CHAUMONT Pascal**
Monteur frigoriste, AXIMA REFRIGERATION FRANCE, ÉPINAL.
demeurant à POUSSAY

- **Madame CLAUDEL Nicole**
Spiraleuse, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à NOMPATELIZE

- **Madame COUVAL Nadine**
Technicien prestations spécialisé, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES,
ÉPINAL.
demeurant à REMIREMONT

- **Madame CREMEL Nelly**
Réfèrent technique accueil, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à DARNIEULLES

- **Monsieur CRESSIN Daniel**
Agent d'entretien, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à ELOYES

- **Monsieur CZEREWATY Bernard**
Agt maitrise pr a53, MAUBEUGE CONSTRUCTION AUTOMOBILE, MAUBEUGE.
demeurant à XONRUPT-LONGEMER

- **Monsieur DECHASEAUX Patrick**
Technicien qualité, NESTLE WATERS MANAGEMENT & TECHNOLOGY, VITTEL.
demeurant à MONTHUREUX-LE-SEC

- **Monsieur DELPOPOLO Pascal**
Directeur de supermarché - retraité, SUPERMARCHE MATCH, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Monsieur DEMIR Kasim**
Chef de chantier, COLAS FRANCE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à CAPAVENIR VOSGES

- **Madame DENET Corinne**
Cadre de santé, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES, ÉPINAL.
demeurant à DEYVILLERS

- **Monsieur DEPLANQUES Jean-Jacques**
Peseur, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur DEROUCHE Farid**
Manutentionnaire radiateur, AMS TOLERIE FINE, THANN.
demeurant à FRESSE-SUR-MOSELLE

- **Monsieur DIDIERLAURENT Thierry**
Chauffeur livreur, T.D-DISTRIBUTION THEVENIN-DUCROT-DISTRIBUTION, PONTARLIER.
demeurant à BELLEFONTAINE

- **Madame DUVAL Béatrice**
Aide soignante, FONDATION VINCENT DE PAUL, STRASBOURG.
demeurant à ALLARMONT

- **Monsieur ETIENNE Jean-Marie**
Carrossier - soudeur, CARROSSERIE JEAN MATHIEU, LA BRESSE.
demeurant à GERBAMONT

- **Madame FEBRUNET Corinne**
Employée Commerciale, CARREFOUR MARKET, MIRECOURT.
demeurant à GIRONCOURT-SUR-VRAINE

- **Monsieur FERREIRA Mario**
Chauffeur, COLAS FRANCE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à CAPAVENIR VOSGES

- **Monsieur FETET Jean-Yves**
Comptable, SOCIETE DE TISSAGE DE GERARDMER GARNIER THIEBAUT, GÉRARDMER.
demeurant à GRANGES-SUR-VOLOGNE

- **Monsieur FISCHER Alain**
Technicien, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à SAINT-AME

- **Madame FORINI Liliane**
Massicotière, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Monsieur FRANCOIS Christian**
Conducteur animateur d'équipe, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à LA BAFFE

- **Monsieur FRANCOIS Thierry**
Menuisier poseur, SOCIETE COMMERCIALE MCV, GRANGES-AUMONTZEY.
demeurant à LAVELINE-DU-HOUX

- **Monsieur FRANQUIN Denis**
Directeur d'établissement, NEXANS, COURBEVOIE.
demeurant à MANDRAY

- **Monsieur GERMAIN Hervé**
Technicien de maintenance, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à DOMMARTIN-LES-REMIREMONT

- **Monsieur GERMAIN Jean-Marc**
Mécanicien, COLAS FRANCE, CAPAVENIR VOSGES.
demeurant à UXEGNEY

- **Monsieur GERMAIN Laurent**
Conducteur animateur d'équipe, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à DARNIEULLES

- **Monsieur GODEL Etienne**
Opérateur de production, SCHAPPE TECHNIQUES, LA CROIX-AUX-MINES.
demeurant à FRAIZE

- **Madame GROSJEAN Colette**
Conductrice de ligne, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à VAGNEY

- **Madame GROSSIER Nadine**
Réfèrent technique relations ps, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES,
ÉPINAL.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur HOUSSEMAND Pascal**
Opérateur de Production, GARRETT MOTION FRANCE SAS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à NOMEXY

- **Madame HUIN Blandine**
Technicienne de laboratoire, LABORATOIRES ATOUTBIO DE LORRAINE, VITTEL.
demeurant à MIRECOURT

- **Madame HUMBERT Nelly**
Employée d'expéditions, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER

- **Madame HUMBERT Sylvie**
Agent logistique, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à SAINT-NABORD

- **Monsieur JACQUEMIN Didier**
Adjoint responsable machine 6, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHES

- **Monsieur JEANNIN Eric**
Chef de chantier, ENTREPRISE DELOT, ANOULD.
demeurant à PLAINFAING

- **Monsieur KASEL Jurgen**
Responsable business sector, RESEAU SERVICES ONET, NORROY LE VENEUR.
demeurant à SAINT-GORGON

- **Madame LAMBERT-XOLIN Anne-Marie**
Technicienne confirmée, INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE, VANDŒUVRE-LÈS-
NANCY.
demeurant à VAGNEY

- **Monsieur LAROCHE Hubert**
Conducteur d'engins, GSM, HEILLECOURT.
demeurant à ROMONT

- **Monsieur LE GALL Yanik**
Animateur, Association de Belval, PORTIEUX.
demeurant à VINCEY

- **Monsieur LEVEQUE Eric**
Technicien qualité, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP, GÉRARDMER.
demeurant à BRUYERES

- **Madame MARCHAL Evelyne**
Conductrice machine transformation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-
CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER

- **Monsieur MARCHAL Jean-Luc**
Electrotechnicien, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP, GÉRARDMER.
demeurant à LE THOLY

- **Monsieur MARTIN Frédéric**
Retraité, Candidature Individuelle, .
demeurant à SAINT-AME

- **Monsieur MORGANTI Bruno**
Papetier - conducteur, PAPETERIES DU RHIN, ILLZACH.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame NOEL Martine**
Agent de fabrication, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à VAGNEY

- **Monsieur NOEL Patrick**
Agent logistique expéditions, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP,
GÉRARDMER.
demeurant à FRAIZE

- **Madame NOEL Sabine**
Technicienne ordonnancement, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à LE THILLOT

- **Madame NOURDIN Dominique**
Polyvalente, ALCEE, EPINAL.
demeurant à BRUYERES

- **Monsieur OLLMANN Robert**
Technicien régleur, NOVARES, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à SAINTE-MARGUERITE

- **Madame PERRIN Murielle**
Aide soignante, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES, ÉPINAL.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Madame PIERRON Catherine**
Responsable de groupe, ALCEE, EPINAL.
demeurant à HADOL

- **Madame POIROT Pierrette**
Agent de fabrication, FRANCE RIBBONS, UZEMAIN.
demeurant à URIMENIL

- **Monsieur ROLLOT Marcel**
Membre du comité de direction, Casino de Vittel, VITTEL.
demeurant à VALLEROY-LE-SEC

- **Monsieur RUER Noël**
Chef d'équipe, ENGIE HOME SERVICES, PULNOY.
demeurant à OFFROICOURT

- **Monsieur SAINT-DIZIER Gérald**
Comptable, NUMALLIANCE, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à LA VOIVRE
- **Monsieur SAUNIER Philippe**
Papetier (conducteur chef d'équipe), AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHETTES
- **Monsieur SCHERRER Eric**
Responsable point de vente, CAISSE CREDIT MUTUEL DES HAUTES VOSGES, LA BRESSE.
demeurant à VAGNEY
- **Madame THIEBAUT Christine**
Gestionnaire appui, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à CAPAVENIR VOSGES
- **Monsieur THIEBAUT Claude**
Grillageur, LAUGEL ET RENOUCARD, SAINT DIE DES VOSGES.
demeurant à PAIR-ET-GRANDRUPT
- **Madame THIEBAUT Fatima**
Ouvrière, ALESAGES - DIAMANT - CARBURE, XERTIGNY.
demeurant à XERTIGNY
- **Madame THOMAS Monique**
Travail mains, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Madame TISSERAND Sandrine**
Assistante confirmée, CFGS, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE
- **Monsieur VALENTIN Dominique**
Technicien génie climatique, ENGIE Cofely, EPINAL.
demeurant à RAON-L'ETAPE
- **Monsieur VAUBOURG Christian**
Vendeur conseil, PAGOT CAPUT SAS, HAROL.
demeurant à BETTEGNEY-SAINT-BRICE
- **Monsieur VOINSON Patrick**
Chauffeur conducteur, ENTREPRISE DELOT, ANOULD.
demeurant à ANOULD
- **Madame VOIRIN Agnès**
Assistante dentaire, MUTUALITE FRANCAISE LORRAINE, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Monsieur VUILLEMIN Martial**
Papetier (labo colorimétrie), AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à DOMMARTIN-LES-REMIREMONT
- **Madame WEBER Elisabeth**
Aide soignante, FONDATION VINCENT DE PAUL, STRASBOURG.
demeurant à SAINT-REMY

- Monsieur WELSCH Alain

Responsable commercial, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à TAINTRUX

Article 5 : La Directrice de Cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Epinal, le 3 décembre 2021

Le Préfet,

Yves SEGUY

Délais et voies de recours : la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Prefecture des Vosges

88-2021-12-03-00016

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur
régionale, départementale et communale - promotion du
1er janvier 2022

CABINET – Bureau de la Représentation de l'État

ARRÊTÉ

**Portant attribution de la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale
Promotion du 1^{er} janvier 2022**

Le Préfet des Vosges
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret n°88-309 du 28 mars 1988 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

SUR proposition de la Directrice de Cabinet du Préfet des Vosges,

A R R Ê T E

Article 1er - La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent:

Médaille d'or

- **Monsieur AUBRY Benoît**
Ancien maire, LA CHAPELLE-AUX-BOIS,

- **Monsieur MANENS Jean-Marie**
Maire, GIRMONT-VAL-D'AJOL,

- **Monsieur RUHLMANN Jean-Guy**
Maire, LUBINE,

Médaille de vermeil

- **Monsieur APPARU Claude**
Adjoint au maire, RAPEY,

- **Monsieur BARBA Jean-Luc**
Conseiller municipal, HOUSSERAS,

- **Monsieur BARBE Alain**
Maire, RAPEY,

- **Monsieur CLAUDEL Jean-Paul**
Premier adjoint au maire, VARMONZEY,

- **Madame CONRARD Christine**
Conseillère municipale, RAPEY,

- **Monsieur CONRARD Dominique**
Conseiller municipal, RAPEY,

- **Monsieur DEMANGE Christian**
Maire, SAINT-JEAN-D'ORMONT,

- **Madame GRANDIDIER Sylvia**
Ancienne adjointe au maire, SAINT-DIE-DES-VOSGES,

- **Monsieur HIRLI Jean**
Maire, RAON-L'ÉTAPE,

- **Monsieur HUNG Stanislas**
Maire, HOUSSERAS,

- **Monsieur RENAUD Philippe**
Premier adjoint au maire, REHAINCOURT,

Médaille d'argent

- **Madame ANTONOT Françoise**
Conseillère municipale, SAINT-GORGON,

- **Monsieur AUBERT Serge**
Ancien adjoint au maire, PALLEGNEY,

- **Monsieur BARLIER Philippe**
Adjoint au maire, SAINT-JEAN-D'ORMONT,

- **Madame CHOUX Clarisse**
Conseillère municipale, SAINT-GORGON,

- **Madame CLAUDEL Christine**
Conseillère municipale, VARMONZEY,

- **Monsieur COLIN Frédérique**
Conseiller municipal, SAINT-GORGON,

- **Monsieur COLOMBO Francis**
Conseiller municipal, SAINT-JEAN-D'ORMONT,

- **Madame DEL GENINI Elisabeth**
Adjointe au maire, ÉPINAL,

- **Monsieur DUFANT Christophe**
Adjoint au maire, SAINTE-BARBE,

- **Madame ETIENNE Jacqueline**
Première adjointe au maire, LUBINE,

- **Monsieur GASSE Michel**
Maire, SAINT-GORGON,

- **Monsieur GERARD Vincent**
Conseiller municipal, ROCHESSON,

- **Monsieur HUMBERT Dominique**
Adjoint au maire, LUBINE,

- **Madame JACQUEL Catherine**
Conseillère municipale, JEANMENIL,

- **Monsieur JACQUOT Denis**
Conseiller municipal, SAINT-GORGON,

- **Monsieur LACROIX Dominique**
Premier adjoint au maire, CLEZENTAINE,

- **Madame LASSALLE Laëticia**
Conseillère municipale, JEANMENIL,

- **Madame LEMAIRE-GRANDMAIRE Michèle**
Conseillère municipale, SAINT-JEAN-D'ORMONT,

- **Monsieur LEMESLE Christophe**
Maire, SAINTE-BARBE,

- **Monsieur LIENARD Pascal**
Conseiller municipal, ÉPINAL,

- **Monsieur MANGIN David**
Conseiller municipal, VARMONZEY,

- **Monsieur MARQUAIRE Luc**
Conseiller municipal, SAINT-JEAN-D'ORMONT,

- **Monsieur ROCHOTTE Christian**
Maire, CLEZENTAINNE,

- **Monsieur SACRE Jean**
Premier adjoint au maire, SAINT-JEAN-D'ORMONT,

Article 2 - La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

Médaille d'or

- **Madame ANTOINE Nathalie**
Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- **Madame AUBRY Marie-Christine**
Assistant de conservation principal de 1ère classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur BATAL Alain**
Adjoint technique, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Monsieur BEDON Jean-Marc**
Technicien principal de 1ère classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- **Monsieur BERGEROT Christophe**
Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE CONTREXEVILLE - CONTREXÉVILLE

- **Monsieur BICHELBERGER Pascal**
Agent maîtrise, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Madame BICHOTTE Adalberta**
Rédacteur principal première classe, COMMUNE DE RAMBERVILLERS - RAMBERVILLERS

- **Monsieur BILQUEZ Michel**
Agent de maîtrise principal, SYND INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA REGION D EPINAL - ÉPINAL

- **Madame BOILEAU Arlette**
Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- **Madame BONNEAU Florence**
Infirmière en soins généraux 2ème grade, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- **Madame BOTTIN Laurence**
Aide soignante principale, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- **Madame BOXBERGER Marie-Thérèse**
Attaché, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame BURGUIERE Marie-Line**
Aide soignante principale, Etablissement de Santé de Fraize - FRAIZE

- **Madame CASTELLO Valérie**
Rédacteur principal 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Monsieur CHAPELIER Thierry**
Ingénieur, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- **Monsieur CLAUDON Philippe**
Adjoint administratif principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- **Monsieur COLLE Gilbert**
Technicien principal 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Monsieur DECLERCQ Didier**
Directeur Général Adjoint des Services, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Monsieur DERENDINGER Guy**
Agent de maîtrise, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- **Madame DIOT Marie-José**
Adjoint technique principal de 1ère classe - 10, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- **Monsieur DUMOULIN Laurent**
Opérateur territorial principal des aps - 10, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- **Madame FABBRI Laurence**
Rédacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame FARINEZ Sylvie**
Adjoint administratif principal 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame FRENOT Laurence**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Monsieur GAUDE Christian**
Technicien principal 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame GENAY Sylvie**
Adjoint administratif, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Madame GEORGEON Laurence**
Directeur territorial, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Madame GERARD Catherine**
Puéricultrice de classe supérieure, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL
- Madame GILET Elisabeth**
Agent social principal 1ère classe, COMMUNE LE VAL D'AJOL - LE VAL-D'AJOL
- Madame GLORIOT Martine**
Rédacteur, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL
- Madame GROSJEAN Marie Hélène**
Infirmière de classe normale, Etablissement de Santé de Fraize - FRAIZE
- Madame GUERIN Michèle**
Ouvrier principal, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT
- Madame GUYOT Nadine**
Assistant de conservation principal de 1ère classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES
- Monsieur HENRY Jean Yves**
Ingénieur en chef, REGION GRAND EST - STRASBOURG
- Monsieur JACQUOT Patrick**
Conducteur ambulancier, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL
- Madame JACQUOT Véronique**
Adjoint des cadres, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL
- Monsieur LAHOUSSAY Denis**
Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - STRASBOURG
- Monsieur LALEVEE Thierry**
Educateur aps pal 1cl / maitre nageur sauveteur, CA D'EPINAL - GOLBEY
- Monsieur LEDORE Jean-Luc**
Technicien, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL
- Madame LEFEBVRE Carole**
Technicienne de Laboratoire, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU
- Madame MARTOS Monique**
Rédacteur, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL
- Madame MATHIEU Martine**
Rédacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame MAUVAIS Catherine

Redacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame MERVELAY-SESSINI Sylvie

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame MINCIN Viviane

Atsem, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Madame MOSSER Evelyne

Aide soignante principale, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- Madame NICOT Marie Christine

Adjt tech ter / agent(e) chargé(e) de l'entretien des locaux, CA D'EPINAL - GOLBEY

- Madame ORLIK Nathalie

Assistante médico administrative classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Monsieur PARMENTELAT Patrick

Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de Gérardmer - GERARDMER

- Madame PASCOLINI TANIA

Aide-soignante principale, Centre Hospitalier de la Haute Vallée De La Moselle - LE THILLOT

- Madame PERRIN Patricia

Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNE LE VAL D'AJOL - LE VAL-D'AJOL

- Monsieur PETITJEAN Fabrice

Technicien territorial, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Monsieur PIERROT Olivier

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE RAMBERVILLERS - RAMBERVILLERS

- Monsieur RAPP Paul

Adjoint technique principal 1ère classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Monsieur REVOY Jean-Luc

Adjoint Technique Principal 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame RICHARD Murielle

Rédacteur, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Monsieur ROUANI Slimane

Adjoint technique, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Madame ROUHIER Nadine

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE LE VAL D'AJOL - LE VAL-D'AJOL

- Madame SCHMIDLIN Joëlle

Infirmière catégorie a - grade 2, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame SCHMITT Corine

Manipulateur électroradiologie de classe supérieure, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- Madame THIEBAUT Maryline

Adjt adm pal 1cl /agent(e) d'accueil, CA D'EPINAL - GOLBEY

- Madame THIRION Isabelle

Agent des services hospitaliers qualifié de classe supérieure, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- Madame VALANCE Valérie

Responsable de structure rédacteur principal 1ère classe, SI EAU POTABLE REGION MIRECURTIENNE - MIRECOURT

- Monsieur VANCON Franck

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE CONTREXEVILLE - CONTREXÉVILLE

- Madame VILLEMIN Patricia

Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Monsieur WATHIER Dominique

Brigadier chef, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

Médaille de vermeil

- Monsieur ABSALON Philippe

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- Madame ALBERTI Sandrine

Infirmière catégorie a - grade 2, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame ALFF Véronique

Cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Monsieur APTEL Jean-Luc

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Monsieur ARNOULD Gabriel

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- Monsieur ARNOULD Patrick

Adjoint technique principal 1ère classe, SYND INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA REGION D EPINAL - ÉPINAL

- Madame BALDUCCI Catherine

Aide médico-psychologique principal, Centre Hospitalier Les 3 Rivières - CHATEL-SUR-MOSELLE

- Madame BALLAND Isabelle

Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Madame BATELOT Catherine

Adjoint administratif principal de 1^oclasse, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Madame BELLAVISTA Sandrine

Attaché, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Monsieur BERARD Denis

Conducteur ambulancier principal, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- Monsieur BERTEAUX Philippe

Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame BERTRAND Lydie

Préparatrice en pharmacie, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame BOLMONT Roberte

Adjoint technique, CA D'EPINAL - GOLBEY

- Madame BOUILLET Nathalie

Adjoint des cadres classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Madame BRION Corinne

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- Madame CALIN Odile

Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame CHASSARD Annick

Agent pal atsem 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Madame CHASSEL Valérie

Auxiliaire puériculture principal, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Madame CHEVALIER Karine

Adjoint administratif principal 1ère classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Madame CHEVRIER Magali

Ouvrier principal 2ème classe, Centre Hospitalier de la Haute Vallée De La Moselle - LE THILLOT

- Monsieur CIVIERI Bruno

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- Madame CREUSOT Christine

Rédacteur principal 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame CUNY Laurence

Aide soignante principale, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- Madame DE CARVALHO Rachel

Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Monsieur DEMANGE Noël

Adjoint technique principal 1ère classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Monsieur DEMURGER Stéphane

Brigadier-chef principal, COMMUNE DE GOLBEY - GOLBEY

- Madame DESCLES Valérie

Attaché, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame DESMEPLES Muriel

Adjt tech ter pal 2cl, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Monsieur DIDIER Thierry

Agent maîtrise pal / monteur, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Madame DI GIORNO Nadine

Rédacteur, COMMUNE DE VANDOEUVRE LES NANCY - VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

- Madame DIMOFSKI-BASSINET Sonya

Psychologue hors classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Monsieur DUBOIS Luc

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE LANGLEY - LANGLEY

- Monsieur DUVAL Jean François

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- Monsieur FAAS Eric

Adjoint technique principal 2° classe, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Madame FERREIRA DE MERVEILES Pascale

Adjt tech ter pal 2cl, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Monsieur FLECK Didier

Agent de maîtrise principal, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame FLORENTIN Anne

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- Monsieur FRANCOIS Bernard

Adjoint technique principal 1ère classe, SYND INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA REGION D EPINAL - ÉPINAL

- Madame FURY Sylvie

Adjoint administratif principal de 1°classe, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Madame GALMICHE Christelle

Agent pal atsem 1cl, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Madame GEHIN Chantal

Rédacteur/secrétaire de mairie, COMMUNE DE ROCHESSON - ROCHESSON

- Monsieur GEORGEL Daniel

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Monsieur GEORGEL Stéphane

Agent de maîtrise principal territorial, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame GERARD Valérie

Agent des services hospitaliers qualifié de classe supérieure, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- Madame GERMAIN Virginie

AS Auxiliaire puériculture principale, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- Madame GIRARD Bénédicte

Aide soignante principale, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- Madame GONCALVES Sabrina

Adjoint d'animation principal de 1^o classe, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Madame GRIMON Marie Aline

Infirmière cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE NANCY - NANCY

- Madame GUIOT France

Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame GUIZOT Corinne

Adjoint technique principal de 1^{ère} classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame HANTZ Claudine

Ouvrier principal 2^{ème} classe, Centre Hospitalier de la Haute Vallée De La Moselle - LE THILLOT

- Madame HAUBENSACK Anne

Adj. tech ter pal 2cl, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Madame HAUMONTE Sylvie

Aide soignante principale, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- Madame HENRY Karine

Rédacteur principal 1^{ère} classe/secrétaire de mairie, COMMUNE DE LANGLEY - LANGLEY

- Monsieur HOUILLON Michel

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame JAMIS Christine

Agent des services hospitaliers qualifié classe supérieure, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- Madame JANEL Sandrine

Agent des services hospitaliers qualifié - classe supérieure, Centre Hospitalier Intercommunal des 5 vallées - SENONES

- Madame JEANDEMANGE Christine

Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- Monsieur JOLBERT Jean Louis

Brigadier chef titulaire, COMMUNE DE MIRECOURT - MIRECOURT

- Madame KAISER Carole

Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - ÉPINAL

- Madame KAYSER Fabienne

Attaché principal, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame LAGARDE Bernadette

Cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Madame LAMY Anne

Infirmière de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- Monsieur LAYER Marc

Adjoint technique principal de 1ère classe - 9, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- Madame LEMARQUIS Catherine

Rédacteur principal de 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Madame LEONETTI Nathalie

Rédacteur, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Monsieur LEONETTI Philippe

Attaché, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Monsieur LINTOW Pascal

Ouvrier principal 1ère classe, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- Madame LUSCIETI Catherine

Adjt adm pal 1cl / agent administratif - standard, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Monsieur MANGEL Sébastien

Adjoint technique principal 1ère classe, SYND INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA REGION D EPINAL - ÉPINAL

- Madame MARCHAL Corinne

Aide médico-psychologique principal, Centre Hospitalier Les 3 Rivières - CHATEL-SUR-MOSELLE

- Madame MARCHAL Sandrine

Rédacteur principal 1ère classe, CC DE MIRECOURT DOMPAIRE - MIRECOURT

- Monsieur MAROTEL Alain

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Monsieur MARTIN Christian

Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de Gérardmer - GERARDMER

- Madame MASSAUX Véronique

Infirmière cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- Madame MASSON Florence

Adjoint administratif principal de 1^oclasse, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Madame MICLOT Françoise

Adjoint technique principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame MOREL Régine

Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Monsieur MOUGEL Ludovic

Moniteur éducateur, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame MOUGENEL Chantal

Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Monsieur MUHAR Marc

Conseiller pal aps, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Madame PARTY Ginette

Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Madame PATOU Sophie

Directrice CCA et RPA "les lilas" Rambervillers, CTRE COM ACTION SOCIALE DE RAMBERVILLERS - RAMBERVILLERS

- Madame PERRIN Anne

Manipulatrice électroradiologie médicale classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Monsieur PERRIN Daniel

Agent maitrise pal / chef d'équipe, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Monsieur PESCE Frédéric

Assistant socio-éducatif de 2^{ème} grade, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame PETITDIDIER Estelle

Rédacteur principal de 1^{ère} classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Monsieur PIERRAT Bruno

Adjoint technique principal de 1^{ère} classe, COMMUNE LA BRESSE - LA BRESSE

- Monsieur PIERRAT Patrice

Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE CAPAVENIR VOSGES - CAPAVENIR VOSGES

- Monsieur POULET Claude

Attaché, COMMUNE DE CONTREXEVILLE - CONTREXÉVILLE

- Madame PRIZZON Angéline

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Madame RENARD Ghislaine

Psychologue hors classe, CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE NANCY - LAXOU

- Madame RICHIER Sylvie

Aide médico-psychologique principal, Centre Hospitalier Les 3 Rivières - CHATEL-SUR-MOSELLE

- Monsieur ROCHE Bruno

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE NEUFCHATEAU - NEUFCHÂTEAU

- Madame ROLLOT Nadine

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- Madame ROUX Sylvie

Adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame SCHNABEL Valérie

Adjoint technique principal 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame SCHNEIDER Brigitte

Sage femme hors classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame SELHI Muriel

Adjt adm pal 2cl, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Madame STOQUERT Véronique

Puéricultrice, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Madame TACCHINI Hélène

Adjoint administratif principal de 1ère classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame THOMAS Nathalie

Ouvrier principal 2ème classe, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- Madame THOMERET Dominique

Infirmière de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- Madame TOUSSAINT Béatrice

Aide soignante principale, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- Madame VALENTIN Christelle

Rédacteur principal de 1ère classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame VALENTIN Nathalie

Adjoint technique principal de 1ère classe, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- Madame VALENTIN Viviane

Attachée principale, COMMUNE DE SAINT NABORD - SAINT-NABORD

- Monsieur VALSETTI Ludovic

Ouvrier principal 2ème classe, Centre Hospitalier de la Haute Vallée De La Moselle - LE THILLOT

- Madame VATREY Catherine

Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Monsieur VAUTARD Jean-Christophe

Technicien - 12, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- Madame VAUZELLE Marie-Anne

Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Monsieur VINCENT Valéry

Adjoint technique principal de 1^o classe, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Monsieur VOIRIN Clément

Ingénieur principal, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame VOIRIN Nathalie

Assist conserv / agent(e) de bibliothèque - secteur jeunesse, CA D'EPINAL - GOLBEY

- Madame WITZMANN Valérie

Agent des services hospitaliers qualifié classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM – ÉPINAL

Médaille d'argent

- Monsieur ABADIE Philippe

Adjoint technique principal deuxième classe, COMMUNE DE RAMBERVILLERS - RAMBERVILLERS

- Monsieur ALAMA Mohamed

Adjoint administratif 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Monsieur ALLELY Etienne

Rédacteur principal, COMMUNE DE CONTREXEVILLE - CONTREXÉVILLE

- Madame ANTOINE Claudie

Attaché principal - 8, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- **Madame ANTOINE Valérie**
Attaché, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame ARGENTON Laurence**
Atsem principal 1ère classe, COMMUNE DE MIRECOURT - MIRECOURT

- **Madame ARNOLD Anne Marie**
Adjoint administratif, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Monsieur ARQUIN Damien**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- **Monsieur ARZUR Regis**
Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- **Madame AUBRY Liliane**
Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- **Madame BALLABEN Katia**
Adjoint administratif principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- **Madame BALLAND Sylvie**
Adjoint administratif principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- **Monsieur BARTHELEMY Cédric**
Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- **Madame BAZIN Brigitte**
Adjoint Administratif Principal 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Monsieur BEDEL Fabrice**
Adjoint technique, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Madame BELMILI Fatma**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- **Madame BELUCHE Murielle**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- **Monsieur BENDIB Bruno**
Adjoint technique principal de 1^o classe, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- **Monsieur BENNEROTTE Cédric**
Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- **Madame BENTO Céline**
Technicien principal 1ère classe - 7, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- **Madame BERGER Annie**
Sage femme, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- **Monsieur BETETA Jean Marc**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE MIRECOURT - MIRECOURT

- **Monsieur BISCH Stéphane**
Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Monsieur BLAUDEZ Thierry**
Adjoint technique principal 1ère classe, SYND INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA REGION D EPINAL - ÉPINAL

- **Madame BOUDSOCQ Candyène**
Manipulateur radio cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- **Madame BOUKHEBALET Firoze**
Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- **Madame BOULANGER Nathalie**
Agent des Services Hospitaliers Qualifiée de classe supérieure, Résidence d'accueil et de soins - CORNIMONT

- **Monsieur BOURHAUX Cédric**
Assistant enseignement artistique principal 1 ère classe - 8, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- **Monsieur BOUTELDJA Brahim**
Animateur principal de 1ère classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame BOUTEYRE Christelle**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- **Madame BOYE Valérie**
Attaché, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Monsieur BRABANT Philippe**
Adjoint administratif principal 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Monsieur BRIOT Christophe**
Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de Gérardmer - GERARDMER

- **Monsieur BRUOT Jean Philippe**
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE MIRECOURT - MIRECOURT

- **Monsieur CANCEL Stéphane**
Agent de maitrise principal, SI EAU POTABLE REGION MIRECURTIENNE - MIRECOURT

- **Monsieur CARO Eric**
Technicien, COMMUNE DE CONTREXEVILLE - CONTREXÉVILLE

- **Monsieur CHAPELLE Lilian**
Manipulateur radiologie de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- **Madame CHARDOT Noëlle**
Adjoint technique agente chargée de l'entretien et de la régie, CA D'EPINAL - GOLBEY

- **Madame CHENAL Martine**
Adjoint technique, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Madame CHOL Isabelle**
Rédacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame CLAIR Sophie**
Assistant de conservation principal 1ère classe, Commune de Gérardmer - GERARDMER

- **Madame CLAUDE Carole**
Auxiliaire puériculture, CA D'EPINAL - GOLBEY

- **Monsieur CLAUDE Laurent**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE REMIREMONT - REMIREMONT

- **Monsieur CLAUDEZ Laurent**
Adjoint Technique Principal 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Monsieur CLAUDON Olivier**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Madame CLEVY Isabelle**
Aide soignante principale, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- **Monsieur COLIN Raphaël**
Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame COLIN Sylvie**
Adjoint technique territorial, Mairie de Ban-de-Sapt - BAN-DE-SAPT

- **Madame COLNAT Claudine**
Adjoint administratif principal 2ème classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Monsieur COLNAT Stéphane

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT JEAN D'ORMONT - SAINT-JEAN-D'ORMONT

- Madame CONTAL Christelle

Agent des services hospitaliers de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- Monsieur CORTHIER Patrice

Agent de maîtrise, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Madame COURTOIS-PAULUS Anne

Rédacteur, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame CRETENOY Laurence

Ingénieur principal, COMMUNE DE CONTREXEVILLE - CONTREXÉVILLE

- Monsieur CRETTE Alain

Adjoint technique, COMMUNE DE CAPAVENIR VOSGES - CAPAVENIR VOSGES

- Monsieur CREUSOT Luc

Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame CUNY Delphine

Aide-soignante faisant fonction animatrice, Centre Hospitalier Les 3 Rivières - CHATEL-SUR-MOSELLE

- Madame CUNY Florance

Aide soignante, Etablissement de Santé de Fraize - FRAIZE

- Madame CURIEN Christelle

Adjoint administratif principal de 1ère classe, OFFICE TOURISME ET LOISIRS LA BRESSE - LA BRESSE

- Monsieur DEFRANCE Vincent

Technicien, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame DEGUISNE Caroline

Attaché - 6, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- Monsieur DEGUISNE Yannick

Technicien principal 1ère classe - 5, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- Madame DELASAUSSE Laurence

Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles, COMMUNE DE SAINT NABORD - SAINT-NABORD

- Monsieur DELCHAMBRE Martial

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE CONTREXEVILLE - CONTREXÉVILLE

- Madame DELVAL Annick

Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Monsieur DEPP Alexandre

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Monsieur DIDIER Fabrice

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, Mairie de Granges-Aumontzey - GRANGES-AUMONTZEY

- Madame DIETERLING Anne

Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame DOUHARD Estelle

Préparatrice en pharmacie classe supérieure, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- Madame DOUILLET Maryline

Attaché territorial, CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - PARIS

- Madame DUCRET Céline

Infirmière catégorie a - grade 2, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Madame DUFALA Francine

Infirmière catégorie a - grade 1, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Madame DUFOUR Evelyne

Agent des services hospitaliers qualifié classe normale, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- Madame DUGOURD Céline

Infirmière en soins généraux et spécialisés, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- Madame DURAND Juliette

Adjoint administratif principal de 1ère classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame DURUPT Laëtitia

Aide soignante, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- Monsieur DUTREUX Samuel

Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Monsieur EL MOUDEN Rachid

Adjoint animation, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Madame FAIVRE Corinne

Conseiller socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame FEBVAY Maryse**
Technicien, COMMUNE LA BRESSE - LA BRESSE

- **Madame FLAMENT Angélique**
Adjoint administratif principal 2ème classe, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- **Madame FOMBARON Laëtitia**
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Monsieur FOURNIER Fabien**
Agent technique, SYNDICAT MIXTE D AMENAGEMENT DES LACS DE PIERRE PERCEE ET DE LA PLAINE - BADONVILLER

- **Monsieur FRANCOIS Joël**
Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Monsieur FRANCOIS Laurent**
Adjoint technique principal 1ère classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- **Madame FREBILLOT Laurence**
Infirmière de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN
- NEUFCHÂTEAU

- **Madame FREBY Séverine**
Infirmière anesthésiste, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN -
NEUFCHÂTEAU

- **Madame FREY Véronique**
Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND
EST - STRASBOURG

- **Madame GADAUT Marie Astrid**
Cadre de santé paramédical, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- **Madame GALLAND Michèle**
Adjoint administratif territorial - 11, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- **Madame GATTO Sophie**
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE CONTREXEVILLE - CONTREXÉVILLE

- **Madame GEANT Karine**
Animateur, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Madame GEGOUT Perrine**
Manipulatrice en radiologie, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-
VOSGES

- **Madame GEOFFROY Carole**
Manipulateur radiologie de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE
L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- **Monsieur GERARD Hervé**
Technicien, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame GERARDIN Marie-Paule**
Attaché principal, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame GERARD Nicole**
Adjoint adm principal 1ère classe, CA D'EPINAL - GOLBEY

- **Monsieur GLAUDY Anthony**
Technicien principal 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame GONNELLY Sylviane**
Adjoint technique principal 2ème classe, CC DE MIRECOURT DOMPAIRE - MIRECOURT

- **Monsieur GOUTTE Jean-Philippe**
Agent de maîtrise, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- **Madame GRANDEMANGE Anne**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT NABORD - SAINT-NABORD

- **Madame GRANDGIRARD Karine**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- **Madame GRANDIN Mélinda**
Brigadier chef principale, COMMUNE DE NOMEXY - NOMEXY

- **Madame GRANDJEAN Christelle**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Madame GREGOIRE Pascaline**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- **Madame GRISLIN Marie-José**
Adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame GROSDIDIER Virginie**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- **Madame GROSJEAN Patricia**
Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- **Monsieur GULLAUD Eric**
Adjoint technique principal 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame HAAS Sandra**
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE REMIREMONT - REMIREMONT

- **Madame HENRIOT Edwige**
Conseiller supérieur socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame HENRY Catherine**
Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE DE CAPAVENIR VOSGES - CAPAVENIR VOSGES

- **Madame HUGUENIN Sylvie**
Rédacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame HUMBERT Sandrine**
Adjoint technique animation, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Madame JACQUOT Karine**
Auxiliaire de soins principale de 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - LA BRESSE

- **Monsieur JACQUOT Michel**
Ingénieur principal, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame JANOT Carole**
Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Monsieur JEAN Fabrice**
Adjoint technique principal 2° classe, COMMUNE DE RAON L'ETAPE - RAON-L'ÉTAPE

- **Monsieur JEANMAIRE Hervé**
Technicien, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Madame JOCHIM Stéphanie**
Puéricultrice catégorie a grade 3, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- **Monsieur JUNCOSA Michaël**
Brigadier-chef principal de police municipale, COMMUNE DE SAINT NABORD - SAINT-NABORD

- **Madame KASZUBIAK Nathalie**
Adjoint administratif principal 1ère classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- **Madame KUNTZ Anne**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- **Madame LABROSSE Adelina**
Adjoint administratif principal de 1ère classe, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- **Madame LAFOSSE Christiane**
Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- **Madame LAINEZ Jocelyne**
Aide soignante, Centre Hospitalier de la Haute Vallée De La Moselle - LE THILLOT
- **Monsieur LAINTE Damien**
Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL
- **Monsieur LALLOZ Alain**
Agent de maîtrise principal, Communauté de communes des Hautes-Vosges - GERARDMER
- **Madame LAMBACH Christine**
Educateur aps principal responsable de la piscine olympique, CA D'EPINAL - GOLBEY
- **Madame LARCHER Sylvie**
Adjointe administrative principale 2ème classe, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT
- **Madame LEMAIRE VERNIER Céline**
Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
- **Madame LENOIR Delphine**
Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL
- **Monsieur LEROUX DELAROUX Yann**
Adjoint technique, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL
- **Monsieur LHUILLIER Hervé**
Adjoint technique principal 1ère classe, SYND INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA REGION D EPINAL - ÉPINAL
- **Madame LIEBMANN Sandrine**
Adjoint administratif, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL
- **Madame LOUIS Sophie**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
- **Madame LUONG THANH Thi Ngoc Nga**
Adjoint technique principal 2ème classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY
- **Madame MAGRON Angélique**
Infirmière catégorie a - grade 2, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL
- **Madame MAHOUDEAU Jessica**
Adjoint technique, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL
- **Madame MAILLARD Christiane**
Infirmière de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- Madame MALHERBE Audrey

Responsable commerciale, SYNDICAT MIXTE D AMENAGEMENT DES LACS DE PIERRE PERCEE ET DE LA PLAINE - BADONVILLER

- Monsieur MANGEL Damien

Agent technique, SYNDICAT MIXTE D AMENAGEMENT DES LACS DE PIERRE PERCEE ET DE LA PLAINE - BADONVILLER

- Madame MANGENOT Marjorie

Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE NANCY - NANCY

- Monsieur MARCHAL David

Technicien principal 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame MARCHAL Elisabeth

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Madame MARCHAL Laurence

Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame MARIN Gaëlle

Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DES 5 VALLEES - RAON-L'ÉTAPE

- Monsieur MARIN Noël

Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame MARTIN Cindy

Infirmière catégorie a - grade 2, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Monsieur MARTIN Patrice

Brigadier chef principal de police, COMMUNE LE VAL D'AJOL - LE VAL-D'AJOL

- Madame MASSE Stéphanie

Attaché principal, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Monsieur MATHIEU Georges

Adjoint technique principal 2e classe agent chargé de l'entretien, CA D'EPINAL - GOLBEY

- Madame MAUGUE Laurence

Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame MAURICE Fabienne

Adjoint animation assistant petite enfance, CA D'EPINAL - GOLBEY

- Madame MAURICE Véronique

Sage femme 1er grade, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- Madame MEURVILLE Laëtitia

Cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Madame MICHEL Sylvie

Dir cabinet président, CA D'EPINAL - GOLBEY

- Madame MICLO Bernadette

Agent d'entretien qualifié, Etablissement de Santé de Fraize - FRAIZE

- Madame MICLO Delphine

Infirmière catégorie a - grade 2, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Monsieur MILLIOT Philippe

Ingénieur, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame MOHANDI Sylvie

Agent des services hospitaliers qualifié classe normale, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- Madame MOIOLI Isabelle

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE LE VAL D'AJOL - LE VAL-D'AJOL

- Madame MORRETTA Aurore

Infirmière en soins généraux et spécialisés de grade 2, Centre Hospitalier de la Haute Vallée De La Moselle - LE THILLOT

- Madame MOUGEL Séverine

Adjoint administratif principal de 1ère classe, OFFICE TOURISME ET LOISIRS LA BRESSE - LA BRESSE

- Madame MOUGENOT Sylvie

Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Madame MOULIN Hélène

Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNE DE GRANDVILLERS - GRANDVILLERS

- Monsieur MOURER Christophe

Responsable structure sportive, SYNDICAT MIXTE D AMENAGEMENT DES LACS DE PIERRE PERCEE ET DE LA PLAINE - BADONVILLER

- Monsieur NOBLOT Cédric

Adjoint technique principal 1ère classe, SYND INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA REGION D EPINAL - ÉPINAL

- Monsieur NOEL Alain

Ouvrier principal 2ème classe, CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE NANCY - LAXOU

- Madame ODILE Myriam

Adjoint technique principal de 1^o classe, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Monsieur PARMENTIER Patrick

Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame PECHINE Manuela

Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Madame PERIN Marie-José

Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINT AME - SAINT-AMÉ

- Madame PEROCHEAU Estelle

Technicien supérieur hospitalier 2^{ème} classe, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DES 5 VALLEES - RAON-L'ÉTAPE

- Monsieur PERRIN Patrick

Agent de maîtrise principal, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Madame PERRIN Séverine

Adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame PETITJEAN Bénédicte

Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Madame PHULPIN Rachel

Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame PICARDO Sophie

Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, COMMUNE DE SAULXURES SUR MOSELOTTE - SAULXURES-SUR-MOSELOTTE

- Monsieur PIERRON Hugues

Brigadier chef principal, Commune de Gérardmer - GERARDMER

- Monsieur PILLOT Olivier

Adjoint technique principal de 2^{ème} classe - 8, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- Monsieur PITOIS Xavier

Educateur, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Madame PLANTIER Catherine

Cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Monsieur PLAULT Guillaume

Adjoint technique principal 2ème classe, Commune de Gérardmer - GERARDMER

- Madame POIROT Fanny

Adjoint administratif principal de 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - LA BRESSE

- Madame POIROT Nathalie

Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame POIROT Stéphanie

Animateur principal de 2ème classe, CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - LA BRESSE

- Madame QUERNEC Agnès

Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- Madame RAMPINI Nella

Adjoint des cadres hospitaliers, Etablissement de Santé de Fraize - FRAIZE

- Madame REDERSTORFF Marie France

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- Monsieur REMY Bernard

Adjoint technique principal de 1º classe, COMMUNE DE XONRUPT LONGEMER - XONRUPT-LONGEMER

- Monsieur REMY Bruno

Ouvrier principal 2ème classe, Résidence d'accueil et de soins - CORNIMONT

- Monsieur RENAUD Anthony

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE CAPAVENIR VOSGES - CAPAVENIR VOSGES

- Madame RENAULT Denis

Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Monsieur RICHARD Pierre

Agent de maitrise principal chef équipe, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Monsieur RICHARD Yannick

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Madame ROBERT Delphine

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- **Madame ROLLAND Nathalie**
Adjoint administratif principal 2ème classe, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- **Madame ROSENBERGER Véronique**
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE CAPAVENIR VOSGES - CAPAVENIR VOSGES

- **Madame ROUYER Hélène**
Adjoint patrimoine principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Monsieur ROUYER Philippe**
Ouvrier principal 2ème classe, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- **Madame RUEST Fanny**
Aide soignante, Etablissement de Santé de Fraize - FRAIZE

- **Madame SAULOU Isabelle**
Adjoint animation principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Madame SAUNIER JACOBBERGER Laurence**
Technicien principal 1ère classe, CA D'EPINAL - GOLBEY

- **Monsieur SCHERER Mickaël**
Rédacteur principal de 1ère classe - 6, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- **Madame SCHMIDT Béatrice**
Ouvrier principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- **Madame SEGUIN Jocelyne**
Adjoint administratif principal 2ème classe, Centre Hospitalier de la Haute Vallée De La Moselle - LE THILLOT

- **Monsieur SEREY Sébastien**
Adjoint technique principal 2ème classe, SYND INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA REGION D EPINAL - ÉPINAL

- **Monsieur SERFAGUE Abdelkader**
Adjoint technique principal 2ème classe, Commune de Gérardmer - GERARDMER

- **Monsieur SERRIER Alain**
Agent de maitrise, COMMUNE DE CAPAVENIR VOSGES - CAPAVENIR VOSGES

- **Madame SIMONIN Sandrine**
Infirmière de classe supérieure, Centre Hospitalier de Gérardmer - GERARDMER

- **Madame SIMONIN Véronique**
Animateur petite enfance, CA D'EPINAL - GOLBEY

- **Monsieur SIMON Michel**
Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - STRASBOURG

- **Monsieur SOULIE Maxime**
Technicien supérieur hospitalier, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- **Madame SOUVAY Christine**
Adjoint technique principal 2e classe, CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - ÉPINAL

- **Monsieur SOUVAY Pascal**
Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE CAPAVENIR VOSGES - CAPAVENIR VOSGES

- **Madame SPITZENSTEDER Marie Thérèse**
Agent d'entretien qualifié, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- **Madame STAIQULY Christine**
Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DIE - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

- **Madame SZWARCER Sophie**
Educatrice de jeunes enfants, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame TESAN Nathalie**
Adjoint technicien principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Madame THEVENOT Laëtitia**
Attaché, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame THIERY Marie-Lise**
Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- **Madame THIRIAT Marie-Claude**
Auxiliaire puériculture principale 1ère classe, CA D'EPINAL - GOLBEY

- **Madame THOMAS Gaëlle**
Agent de maîtrise responsable de la production florale, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- **Monsieur TOMMASI Bruno**
Adjoint technique principal 1ère classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- **Madame TOUNBAINE Louisa**
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

- Monsieur TOUSSAINT Eric

Adjoint technique de 1ère classe territorial, DEPARTEMENT DES VOSGES - ÉPINAL

- Madame TOUSSAINT Virginie

Auxiliaire de soins principale de 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - LA BRESSE

- Madame VAGNER Véronique

Aide soignante principale, Centre Hospitalier Intercommunal des 5 vallées - SENONES

- Madame VAILLANT FLORENTIN Catherine

Agent des services hospitaliers de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU

- Madame VALSESIA Sandrine

Assistante médico administrative classe normale, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - ÉPINAL

- Monsieur VAUTHIER Hervé

Ingénieur territorial, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame VIGNERON Valérie

Rédacteur principal de 1ère classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Monsieur VILLEMEN Arnould

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE LE VAL D'AJOL - LE VAL-D'AJOL

- Madame VIVENOT Marie-Laure

Rédacteur territorial principal de 1ère classe, CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - PARIS

- Monsieur WAGNER Julien

Technicien, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Monsieur ZAIDI Abderrahmane

Adjoint technique, COMMUNE DE EPINAL - ÉPINAL

Article 3 – La Directrice de Cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Epinal, le 3 décembre 2021

Le Préfet,

Yves SEGUY

Délais et voies de recours : la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Prefecture des Vosges

88-2022-02-21-00002

Arrêté portant composition de la commission de contrôle
chargée de la régularité des listes électorales de la
commune de FERDRUPT



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

BUREAU DES ELECTIONS, DE L'ADMINISTRATION
GENERALE ET DE LA REGLEMENTATION

ARRÊTÉ

portant composition de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de FERDRUPT

Le Préfet des Vosges,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- Vu le code électoral, notamment les articles L19 et R7 à R11 ;
- Vu le décret du Président de la République du 28 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Yves SEGUY en qualité de préfet des Vosges ;
- Vu le décès de M. Alain Miclo, délégué de l'administration au sein de la commission de contrôle et la proposition du maire de FERDRUPT du 21 février 2022 pour son remplacement

Considérant que la commune de FERDRUPT est une commune de moins de mille habitants, il convient de mettre en place une commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales composée d'un conseiller municipal, un délégué de l'Administration et un délégué du Tribunal de Grande Instance ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

Arrête :

Article 1 : L'arrêté du 4 décembre 2020 portant composition de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de FERDRUPT est abrogé.

Article 2 : Sont nommés membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de FERDRUPT :

Mme Christine PERRIN conseillère municipale titulaire
Mme Marie-Antoinette MICLO déléguée de l'administration titulaire
Mme Nicole FORMET déléguée du tribunal judiciaire titulaire

Mme Anne-Lise FAIVRE déléguée de l'administration suppléante
Mme Monique FAIVRE déléguée du tribunal judiciaire suppléante

Article 3 : Les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales sont nommés jusqu'au renouvellement intégral du conseil municipal ou pour une durée de trois ans maximum.

Article 4 : La commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales statue sur les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire.

Elle s'assure également de la régularité de la liste électorale. À cette fin, elle a accès à la liste des électeurs inscrits dans la commune extraite du répertoire électoral unique et permanent.

Elle peut, à la majorité de ses membres, procéder à l'inscription ou à la radiation d'un électeur omis ou indûment inscrit. Lorsqu'elle radie un électeur, sa décision est soumise à une procédure contradictoire.

La décision de la commission est notifiée dans un délai de deux jours à l'électeur intéressé, au maire et, via le REU (Répertoire Électoral Unique), à l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Le recours contentieux contre cette décision doit intervenir, devant le tribunal d'instance, dans un délai de sept jours à compter de la notification de la décision de la commission.

La commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales tient un registre de toutes ses décisions et y mentionne les motifs et pièces à l'appui.

Article 5 : La commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales se réunit au moins une fois par an :

- Lors des années de scrutin, entre le vingt-quatrième et le vingt-et-unième jour précédant le scrutin ;
- Lors des années sans scrutin, au plus tard entre le sixième vendredi avant le 31 décembre et l'avant dernier jour ouvré de l'année.

Ses réunions sont publiques.

Le maire, à sa demande ou à l'initiative de la commission, présente ses observations.

Article 6 : La composition de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales est rendue publique, au moins une fois par an avant chacune de ses réunions, par affichage sur les panneaux officiels d'informations municipales et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe.

Le secrétariat est assuré par les services de la commune.

Article 7 : La commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales est convoquée par le conseiller municipal qui en est membre. Il s'agit d'une « fonction dévolue par la loi » donc d'une obligation pour le conseiller municipal compétent. La commission de contrôle délibère valablement lorsque tous ses membres sont présents. Les trois membres ont les mêmes prérogatives.

Article 8 : Le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de FERDRUPT et mesdames et messieurs les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Fait à Epinal, le 21 février 2022

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation ,
le secrétaire général,

signé

David PERCHERON

Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.